

ture dite *man-yô-kana*, où l'on observa d'abord ce genre d'obscurité qu'implique l'écriture cunéiforme, et qui tenait aux mêmes causes. « En effet, dit Abel Rémusat, le nombre des syllabes japonaises étant peu considérable, il aurait suffi d'un petit nombre de caractères pour les représenter toutes; mais l'usage introduisit une confusion très grande en faisant prendre tantôt un caractère et tantôt un autre pour signe de la même syllabe et plus encore en appliquant un même caractère à la représentation de syllabes différentes. » Nous retrouvons donc là le même phénomène de polyphonie qu'offre l'écriture assyrienne. Il était également dû à l'emploi d'un système d'idéogrammes par un peuple parlant une langue différente de celle des inventeurs de ce système. Quant aux signes répondant à des monosyllabes différens, ils s'expliquent par ce fait que la prononciation des caractères chinois avait varié avec le temps, qu'elle différait dans certaines provinces, et que le signe chinois avait tantôt été dénommé par le monosyllabe originel qu'il traduisait aux yeux en Chine, tantôt par le mot japonais exprimant l'idée que ce caractère éveillait. Le syllabaire *man-yô-kana* ne comprenait donc pas un nombre de signes déterminé, et tous les groupes chinois pris phonétiquement pouvaient à la rigueur y entrer; mais peu à peu le nombre des signes en usage se réduisit à celui qui était suffisant pour représenter les diverses syllabes de la vocalisation japonaise, c'est-à-dire à 47 signes. Par là un grand progrès fut accompli; l'écriture était arrivée au syllabisme, et le *man-yô-kana*, dont on s'est servi pour écrire les vieux monumens de la poésie japonaise composée dans la langue dite de *Yamato*, malgré son nom signifiant *caractères des dix mille feuilles*, ne renferme que ces 47 signes empruntés tous au chinois. Plus tard, au milieu du VIII^e siècle de notre ère, un bonze japonais, appelé *Simo-Mitsin-Mabi*, qui avait longtems résidé en Chine, où ses compatriotes allaient s'instruire aux écoles bouddhiques, imagina un syllabaire de 47 caractères, tous dérivés également de caractères chinois, mais abrégés, car dans ce syllabaire, ou, pour prendre le mot indigène, dans cet *irofa*, quatre signes seulement conservent intégralement la forme du caractère chinois qui leur a donné naissance. Ainsi fut constituée l'écriture dite *kata-kana* ou *écriture de fragmens*, de forme infiniment plus simple et plus facile à tracer au pinceau que le vieux *man-yô-kana*. Il semble même que ce soit *Simo-Mitsin-Mabi* qui ait eu le premier l'idée de réduire à 47 les caractères de l'écriture, chiffre qui fut ensuite adopté pour le *man-yô-kana*. Le bonze japonais ayant dû avoir sous les yeux des livres écrits en caractères hindous, la connaissance de cet alphabet put lui suggérer l'idée de ne se servir que de ce petit nombre de signes. Toutefois les syllabes du *kata-kana* dépassent en réalité de beau-

coup ce chiffre, car à l'aide d'un système de points ou de petits traits indiquant un adoucissement dans la prononciation de la consonne initiale, on opère dans la syllabe un véritable changement de lettre. Si les caractères *kata-kana*, de forme carrée, lourde et de petite dimension, offraient des avantages pour la clarté, ils ne se prêtaient guère à la rapidité du tracé, et cela fit imaginer au Japon une autre sorte d'écriture, le *fira-kana*, fondée sur le même syllabaire, mais imitée de cette écriture cursive chinoise dite *tsaô-cho*, c'est-à-dire *écriture des plantes*, et où l'on tend constamment à abréger les élémens du groupe constituant le signe. Dans le *fira-kana*, les formes s'arrondirent, des ligatures réunirent les traits entre eux. Si l'on obtint ainsi un dessin infiniment moins élégant et moins clair, on eut en revanche une écriture d'une exécution beaucoup plus rapide. Telle fut l'œuvre de deux bonzes qui vivaient au ix^e siècle de notre ère, et depuis cette époque le *fira-kana* a prévalu dans la grande majorité des livres japonais; mais le progrès amené par l'invention de ces deux genres d'écriture fut entravé par la persistance de l'usage des caractères chinois. La langue du Céleste-Empire continuant à être fort répandue au Japon, elle exerça sur la littérature de ce pays une influence analogue à celle que l'arabe a exercée sur le persan et le turc. Une foule de mots chinois passèrent dans le style japonais, et en les écrivant on leur laissa la forme graphique qu'ils avaient originairement. De là le mélange qui s'observe sans cesse dans les livres japonais de caractères de l'irofâ et de signes chinois, mélange qui ne contribue pas peu à la difficulté qu'éprouvent les Européens à apprendre à lire ces livres.

Les Japonais s'en tinrent là et ne dépassèrent pas le procédé syllabique; ils l'ont toutefois réduit à sa plus grande simplicité. Il y a loin en effet du petit nombre de signes du *kata-kana* au syllabaire si riche des Assyriens. Malgré leur intelligence, les hommes de l'empire des Dairis n'ont pas su distinguer dans l'articulation ce qui constitue la consonne et la voyelle, et affecter à chacune de ces lettres un caractère séparé, susceptible de s'emboîter pour ainsi dire avec un autre, comme dans la voix la consonne s'emboîte sur la voyelle. Ce progrès était réservé à un peuple habitant l'autre extrémité de l'Asie; c'était à lui tout au moins que devait appartenir la gloire de faire de l'alphabétisme la base même de l'écriture. L'invention de l'alphabet n'a point été, à ce qu'il semble, une création spontanée, comme celle des bonzes japonais dont il vient d'être parlé; elle fut le produit d'un long travail ou plutôt d'une longue pratique graphique, qui eut l'Égypte pour théâtre et où le peuple de Chanaan alla chercher les élémens qu'il devait mettre en œuvre.

II.

Les Mexicains, les Chinois, les Assyriens, se sont arrêtés à divers étages du phonétisme; ils ne se sont point élevés au-dessus de l'idée d'une image de la syllabe. Les Égyptiens étaient arrivés au même point, et cela dès la plus haute antiquité; mais bien anciennement aussi ils avaient fait un pas en avant et conçu la notion de lettres représentant non-seulement la voyelle, mais encore la consonne, abstraction faite du son vocal qui permet d'articuler celle-ci plus clairement, et lui sert, comme disent les grammairiens, de *motion*. La nature même de la langue égyptienne put conduire ceux qui la parlaient à cette dissection de la syllabe. L'idiome répandu sur les bords du Nil, et dont le copte est la dernière transformation, avait cela de commun avec les langues sémitiques, que les voyelles n'y offraient pas la plénitude et la sonorité qu'elles ont dans nos langues européennes; elles affectaient un son sourd qui se prêtait plus facilement à des changemens dans leur prononciation, variable suivant le rôle grammatical du mot, le nombre, le temps, etc.; bref, elles étaient ce qu'on appelle vagues. Une telle prononciation dut, dans la lecture des signes syllabiques, atténuer l'importance de la voyelle et faire insister davantage sur l'articulation de la consonne. C'est donc celle-ci que tendit de plus en plus à exprimer le caractère phonétique, qui peignait d'abord la syllabe, et à la fin, pour beaucoup de caractères, le signe ne répondit plus en réalité qu'à la consonne, tandis que, dans les caractères représentant une syllabe formée uniquement d'une voyelle ou d'une diphthongue, on arrivait à avoir des signes représentatifs de voyelles. Ces deux genres d'images du son fournissaient tous les élémens de l'alphabet; de véritables lettres s'étaient dégagées par voie de réduction, d'élimination, de ce vaste appareil idéographique qu'on nomme les hiéroglyphes égyptiens. Les signes avaient passé de l'état de figures à l'état d'idéogrammes, de celui d'idéogrammes à celui de syllabes; ils en étaient venus à exprimer l'articulation initiale de la syllabe, soit voyelle, soit consonne. Alors se produisit le phénomène dont j'ai parlé à propos de l'écriture japonaise : plusieurs signes répondirent à la même lettre parce qu'ils procédaient de mots commençant par la même articulation.

L'écriture égyptienne se peupla donc d'une foule de caractères homophones dont l'emploi voilait, pour ainsi parler, l'alphabétisme; mais le principe de celui-ci n'en avait pas moins été découvert. Il fut appliqué sur les bords du Nil dès la plus haute antiquité concurremment avec le procédé idéographique. Les Phéniciens séparèrent les deux méthodes, rejetant l'une et adoptant l'autre. Les anciens

s'accordent en effet à leur faire honneur de l'invention de l'alphabet; toutefois plusieurs auteurs, tels que Platon, Diodore de Sicile, Plutarque, Tacite, ajoutent que ce peuple la tira de l'Égypte. Les travaux des égyptologues ont pleinement confirmé le fait, et dans un mémoire remarquable M. Emmanuel de Rougé établit l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Il en retrouva le prototype dans les caractères alphabétiques de l'écriture hiératique usitée au temps de l'ancien empire, plus de deux mille ans avant notre ère, notamment dans ceux du *papyrus Prisse*. Sur les vingt-deux lettres de l'alphabet phénicien, une douzaine environ se reconnaissent pour des imitations légèrement altérées des anciens signes hiératiques correspondant aux mêmes articulations. Peut-être pour d'autres caractères phéniciens les prototypes sont-ils fournis par les caractères hiéroglyphiques mêmes. Quoi qu'il en soit, les Chananéens étaient voisins de la terre des pharaons, où ils s'établirent plus d'une fois; ils ont dû emprunter à l'écriture égyptienne, et cela dès une époque fort antérieure à l'invasion des pasteurs, les caractères dont ils firent usage pour rendre les sons. Ils n'eurent pas les mêmes raisons que les Égyptiens de respecter la valeur idéographique de ces antiques idéogrammes, et ils prirent simplement ceux qui pouvaient peindre les articulations de leur propre idiome, imaginant quelques nouveaux signes pour représenter les sons que la langue égyptienne ne possédait pas. L'alphabet ainsi constitué fut rangé dans un certain ordre dont l'origine nous est inconnue, mais qui date certainement de bien des siècles avant notre ère, car cet ordre se retrouve dans l'alphabet grec; il est conséquemment antérieur à l'introduction des lettres en Grèce. Non-seulement l'ordre et les noms des lettres phéniciennes que l'hébreu nous a conservés ne se retrouvent pas en Égypte, mais il sont en désaccord avec la signification idéographique primitive des caractères. Les noms sémitiques des lettres, *aleph*, *beth*, *ghimel*, *daleth*, etc., ont un sens en phénicien et en hébreu qui ne répond nullement aux figures que rappelaient les signes hiératiques. Ainsi la première lettre de l'alphabet phénicien, dont est dérivé l'*A* des Grecs et des Latins, n'est que l'altération du signe représentant un aigle dans le système hiéroglyphique; or ce nom d'*aleph*, qui est devenu *alpha* en grec, veut dire *bœuf* en hébreu. Évidemment les Phéniciens n'ont pu attribuer de pareils noms à leurs caractères que lorsqu'ils avaient oublié la signification des figures empruntées par eux à l'Égypte. Il devait donc s'être écoulé un assez grand laps de temps entre l'invention première et l'adoption de ces dénominations, déjà elles-mêmes fort anciennes, ce qui confirme la haute antiquité de l'alphabet phénicien.

Tous les alphabets modernes, sauf peut-être celui dont se servent

les Coréens, qui ont tiré le leur des caractères chinois, mais encore sous l'influence de la connaissance d'un système alphabétique dérivé du phénicien, procèdent de la création chananéenne. Les recherches poursuivies depuis plus d'un demi-siècle sur l'histoire de l'alphabet ont établi que l'alphabet phénicien est l'ancêtre de tous ceux qui existent en Europe et en Asie. Il s'est échappé de la source première de cette grande conception divers courans qui se sont avancés en différentes directions et ont constitué des embranchemens multipliés. Des modifications graduellement apportées à la configuration des caractères, l'addition de nouveaux signes destinés à représenter des articulations que l'alphabet-type ne traduisait pas, ont donné naissance à une foule d'alphabets particuliers. Les Grecs, qui désignaient sous le nom de *lettres phéniciennes* les formes les plus archaïques de leur alphabet et qui en faisaient remonter l'invention à un personnage fabuleux nommé Cadmus, les avaient manifestement reçues de la Phénicie. Le nom même et l'ordre qu'ils attribuaient aux lettres le prouvent; mais en se l'appropriant, ils assignèrent à certaines de ces lettres une valeur vocale bien plus accusée qu'elle n'était chez les peuples de la Palestine, où en usant de caractères spéciaux pour les lettres on négligeait, comme on le fait encore aujourd'hui en arabe, d'indiquer les voyelles intérieures des mots. La notation graphique n'offrait que la charpente stable et plus arrêtée des consonnes; la voyelle demeurait donc, dans une certaine mesure, unie à la consonne écrite, bien que le son de cette voyelle pût se modifier dans le mot. Aussi plus tard, quand on eut pris l'habitude de noter la voyelle et que le souvenir de celle qu'il fallait suppléer tendait à se perdre, dut-on recourir à un ensemble de signes placés au-dessus, au-dessous ou au dedans des lettres pour marquer les voyelles. Tel est le système dont on attribue à tort l'invention aux Massorètes, et qui avait été précédé par des systèmes plus simples, mais moins précis, dont l'accentuation de l'arabe et du syriaque peut donner une idée.

Le plus ancien alphabet grec qui nous soit parvenu est celui que fournissent des inscriptions de l'île de Théra, remontant, selon toute apparence, au ix^e ou viii^e siècle avant Jésus-Christ. Les lettres y ont un aspect tout à fait phénicien. Aux siècles suivans, la configuration des caractères se modifia, et la direction adoptée dans le tracé de ces caractères changea totalement. Les Grecs avaient d'abord, à l'instar des Phéniciens, écrit de droite à gauche; l'habitude où ils étaient d'inscrire à l'entour des figures le nom des personnages, de disposer circulairement sur un vase ou quelque autre objet l'inscription qui faisait connaître le nom de l'artiste ou du consécuteur, généralisa l'habitude de ces tracés dits *boustrophédon* et dans lesquels les lignes alternaient de sens, de sorte que, la première

ayant été écrite de droite à gauche selon la méthode sémitique, la seconde l'était de gauche à droite. Cette dernière direction finit par prévaloir; elle est celle qu'avaient adoptée bien antérieurement les Assyriens. Les changemens que subirent dans leurs formes les caractères grecs engendrèrent différens alphabets, qui se distinguent à la fois par la physionomie et le nombre des lettres. Les inscriptions de Théra sont écrites avec un alphabet de vingt-trois lettres. M. Kirchhoff, à qui on doit un très intéressant travail sur l'histoire de l'alphabet grec, admet qu'à une époque déjà reculée une division s'opéra dans le mode d'écriture entre les peuples grecs, les uns restant fidèles aux types de l'Orient, et les autres, ceux qui étaient établis à l'Occident, altérant notablement ces formes. De là deux alphabets archaïques : l'alphabet oriental, où l'on compte 26 lettres, et l'alphabet occidental, qui n'en a que 25; mais les archéologues reconnaissent plus ordinairement pour la Grèce antique quatre alphabets ayant des formes nettement distinctes, offrant chacun certaines lettres particulières et renfermant un nombre différent de caractères : 1° l'alphabet éolo-dorien, comprenant diverses variétés et où l'on rencontre 28 lettres, 2° l'alphabet attique, qui n'en a que 21, 3° l'alphabet ionien, qui en a 24, et 4° l'alphabet des îles, qui en offre 27. Le premier de ces alphabets, usité dans la Thessalie, la Béotie, l'Eubée et une grande partie du Péloponèse, fut porté en Italie par les colonies helléniques de la Sicile et de la Campanie; il y donna naissance : 1° à l'alphabet étrusque, dont des variétés apparaissent dans celui dont firent usage pour leur idiome d'autres populations du centre de l'Italie, les Ombriens, les Osques, les tribus dites sabelliques, 2° à l'alphabet latin, auquel il était réservé de devenir le prototype des alphabets de l'Europe occidentale. Des quatre alphabets grecs, celui des îles eut l'aire la moins étendue; quant à l'alphabet athénien, il ne resta en usage en Attique que jusqu'à la fin du v^e siècle avant notre ère. Sous l'archontat d'Euclide, les Athéniens l'abandonnèrent pour l'alphabet ionien de vingt-quatre lettres, et leur exemple fut bientôt suivi par tous les peuples de la Grèce proprement dite, qui ne connurent plus désormais qu'un seul alphabet, celui dont on se sert encore pour écrire le grec. Nous ne savons que peu de choses de l'histoire de l'écriture en Asie-Mineure. Le petit nombre d'inscriptions lyciennes, phrygiennes et cariennes qu'on a recueillies nous offrent des lettres assez distinctes de celles des Hellènes. Les Lyciens notamment faisaient usage de certains caractères étrangers à l'alphabet grec, bien que la forme de la plupart de leurs lettres rappelle beaucoup celui-ci. A en juger par la physionomie extérieure des caractères, les peuples des provinces occidentales de l'Asie-Mineure doivent plutôt avoir reçu des Grecs que des Chananéens le bienfait de l'écriture.

Les nations qui parlaient des langues appartenant à la même famille que le phénicien n'eurent point à faire subir à la valeur des caractères primitifs les changemens qui étaient indispensables pour l'adapter à certains autres idiomes, car la prononciation se rapprochait chez eux de celle de la Phénicie. On comprend donc que dans les alphabets de la plupart des langues sémitiques le type phénicien se soit moins altéré. Dans tous ces idiomes, les voyelles ayant un caractère vague, il n'a point été nécessaire de les représenter comme chez les Grecs par des lettres empruntées à ce qui n'était chez les Phéniciens que des gutturales douces ou des aspirations; mais, toutes les langues sémitiques ne comptant pas le même nombre d'articulations, il a fallu pour l'alphabet de plusieurs d'entre elles recourir à des signes nouveaux. Les configurations ne sont pas d'ailleurs demeurées constantes, et chaque alphabet a passé comme l'alphabet phénicien par diverses formes.

La chronologie des monumens écrits dans l'idiome des Phéniciens présente encore quelques obscurités qui ne permettent pas d'établir avec une entière certitude la succession des formes qu'ont traversée les caractères phéniciens. On possède du moins de fort anciens textes de la langue des Chananéens, tels que la grande inscription de Méša ou Méscha, roi de Moab, celle des poids de bronze en forme de lion trouvés dans les fouilles de Nimroud, celles de Malte, de Nora et de plusieurs pierres gravées, enfin l'inscription du célèbre sarcophage d'Eschmounasar, actuellement au Louvre. Cette dernière présente un type graphique jugé plus moderne par divers épigraphistes, et qui paraît se rattacher à celui des monumens beaucoup plus nombreux et moins anciens découverts tant en Phénicie qu'à Chypre et ailleurs. C'est aussi à l'écriture de ces derniers monumens que se lient les caractères employés dans les légendes des monnaies et des pierres gravées. La stèle de Méša et les poids de Nimroud nous offrent l'état de l'alphabet sémitique au ix^e siècle environ avant notre ère. Il faudrait tout un livre pour dérouler la généalogie des divers alphabets asiatiques qui sont sortis du tronc phénicien soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres alphabets, et je dois me borner à indiquer les grandes lignes de cette longue migration graphique. L'alphabet hébreu est incontestablement l'un des premiers qui se soient détachés de cette souche féconde; mais cet alphabet n'est pas l'hébreu carré dont nos bibles hébraïques nous fournissent le type et sur la date originelle duquel on a beaucoup discuté dans ces derniers temps.

L'hébreu carré se rencontre en Palestine sur des monumens tels que le tombeau dit de *Saint-Jacques* et celui dit des *Rois*, dont la date a été également fort débattue, mais qui sont généralement regardés comme appartenant au 1^{er} siècle de notre ère. Les Juifs

désignent cette écriture sous le nom d'*assyrienne*, parce que le peuple d'Israël l'avait, dit-on, apportée des bords de l'Euphrate au retour de la captivité. La tradition talmudique s'accorde avec le témoignage de plusieurs pères de l'église pour la représenter comme ayant été introduite en Palestine par Esdras. Il est certain que l'hébreu carré n'appartient pas à la même branche que l'écriture primitive des Juifs; il se rattache à un rameau qui poussa de bien plus nombreux rejetons, le rameau araméen ou syrien, dont j'indiquerai plus loin la postérité. L'écriture hébraïque primitive, on en retrouve les formes, bien que légèrement altérées, sur les monnaies juives datant de la dynastie asmonéenne. Grâce à des monumens découverts en Assyrie et à Chypre, à des pierres gravées portant d'anciens caractères phéniciens, on a pu remonter au plus ancien type des lettres dans cette partie de l'Asie, ce qui a permis de saisir le lien existant entre la première écriture des Israélites et les vieux caractères phéniciens. L'alphabet hébreu primitif reproduit la physionomie générale de ces caractères. Seulement les traits se sont arrondis et simplifiés; les hastes ou jambages dépassant supérieurement le corps de la lettre, propres au phénicien archaïque, s'y recourbent et s'y infléchissent. Cette vieille écriture juive, dont les formes se sont conservées à de légères altérations près dans l'alphabet employé par les Samaritains, rentre dans la catégorie des écritures dites *onciales*. Elle était manifestement destinée à être tracée avec le roseau sur le papyrus ou sur les peaux que l'on préparait pour écrire, tandis que les caractères phéniciens archaïques que nous connaissons semblent plutôt conçus pour être gravés sur des stèles. Cela ne veut pas dire que les marchands chananéens n'aient point fait usage, dès le principe, d'une écriture cursive dont leurs habitudes mercantiles durent assurément éprouver le besoin; mais les monumens de cette écriture ne nous sont pas parvenus. Tous les autres alphabets qu'on peut qualifier de sémitiques, aussi bien que ceux de diverses langues auxquelles cette épithète ne saurait convenir, sont nés d'une branche différente qui bourgeonna de bonne heure sur la souche primitive; c'est la branche araméenne, qui, une fois implantée dans des pays tels que l'Assyrie, la Babylonie, que leur situation centrale mettait en rapport avec une foule de peuples, se propagea rapidement. Elle projeta des rameaux dans toutes les directions. L'écriture araméenne était déjà constituée au VII^e siècle avant notre ère. Les plus anciennes formes nous en sont fournies par des monumens découverts en Assyrie, des suscriptions qui se lisent dans des contrats écrits sur des terres cuites en caractères cunéiformes, sur des briques, des gemmes, des intailles, des monnaies.

Il suffit de comparer les plus anciennes lettres araméennes au

viell alphabet phénicien pour se convaincre qu'elles s'en sont dérivées à l'époque où cet alphabet commençait à passer à un second type; mais les caractères araméens eux-mêmes se modifièrent graduellement, comme le prouvent des monnaies de Cilicie, de Cappadoce, d'Hiérapolis de Syrie et diverses inscriptions; il en résulta une écriture que l'on a appelée l'*araméen secondaire*, et cette écriture sur les papyrus subit une autre modification qui se retrouve dans certaines inscriptions. C'est pendant cette seconde phase de l'écriture araméenne que se manifeste pour la première fois une tendance à laquelle se reconnaissent la plupart des écritures nées des dérivations postérieures, la tendance à lier les lettres entre elles. « Cette disposition, remarque M. François Lenormant, tient à la nature essentiellement cursive de l'écriture, et, avant de devenir une règle d'enjolivemens calligraphiques, elle est d'abord le résultat de la facilité avec laquelle le pinceau ou le calame, glissant sur le papyrus, passe sans que le scribe ait besoin de s'y reprendre à chaque fois du tracé d'une lettre à celui d'une autre. » La troisième phase de l'alphabet araméen nous est offerte par un alphabet à traits épais et carrés que l'on trouve employé sur les monumens de Palmyre. De là le nom de *palmyrénien* qui lui a été donné. Comparé à l'araméen précédent, cet alphabet s'en distingue surtout par certaines fioritures, certaines formes finales. Les monnaies de la ville de Sidé en Pamphylie nous présentent encore une autre variété d'alphabet qui doit être rattachée au type araméen par le palmyrénien, et qui prend la tête d'un ensemble de générations ayant pour ancêtre l'araméen sous sa troisième manière. A cette postérité appartient l'alphabet auranitique, que nous fournissent des inscriptions découvertes dans le Haouran par deux savans voyageurs, devenus aujourd'hui deux hommes politiques distingués, M. H. Waddington et M. le comte Melchior de Vogüé. L'une de ces inscriptions, celle du tombeau de Souéideh, où la traduction grecque accompagne le texte, doit être rapportée, si l'on en juge par le style, à l'époque d'Hérode le Grand. Elle a donné la clé de l'alphabet, qui n'est qu'une dégénérescence du palmyrénien. Dans la même catégorie que l'auranitique se classent l'alphabet sabien et l'alphabet estranghelo, le plus ancien de ceux qu'offrent les manuscrits syriaques. L'auranitique engendra le nabatéen, dont les caractères ont servi à composer les nombreuses inscriptions découvertes au Sinaï, et c'est de cet alphabet nabatéen que paraît être sorti l'alphabet arabe, dont il existe deux variétés : l'une, encore aujourd'hui en usage dans les manuscrits, est dite *neskhy* ou *écriture des copistes*, l'autre se nomme *koufy*, d'une ville de l'Irak appelée Koufa, où, suivant la tradition, on commença à s'en servir. Sous la forme lapidaire, où les traits af-

fectent plus de raideur et se terminent par une espèce de crochet, le koufique a été utilisé dès les premiers siècles de l'hégire à la décoration des mosaïques, à celle des mosquées et des palais. Par l'agencement, les lettres koufiques constituent de véritables dessins, des figures de mille sortes, ce que nous appelons des arabesques, du nom même du peuple qui en a fait usage. On distingue en Orient divers genres de neskhy plus ou moins élégans. L'écriture arabe a dû aux progrès de l'islamisme une grande force d'expansion. Tandis que le koufique enfantait au nord de l'Afrique le *maghreby*, le neskhy donnait naissance à l'écriture des Persans, qui ont ajouté certaines lettres à l'alphabet arabe afin de rendre des sons, tels que le *p*, le *g*, que la langue arabe n'a pas, et à l'écriture dont font usage les Madécasses de Madagascar convertis à l'islamisme. L'écriture persane a engendré à son tour l'écriture turque et celle de l'ourdou, l'idiome des musulmans de l'Hindoustan, où des modifications furent introduites pour rendre moins imparfaitement la vocalisation propre aux langues auxquelles cet alphabet était appliqué. De son côté, le vieil *estranghelo*, après avoir passé par différentes formes, poussait deux rejetons. Il engendrait l'alphabet syriaque proprement dit ou *peschito*, et, porté aux populations tartares, auxquelles il communiquait la science de l'écriture, il donnait naissance chez les Ouigours ou Turcs occidentaux à un alphabet particulier qui fut longtemps ignoré des Européens, et que l'on ne connaît que par un fort petit nombre de manuscrits et quelques monnaies. C'étaient des missionnaires nestoriens qui en avaient doté les Ouigours. Ces apôtres de la foi chrétienne, qui s'avançaient jusque dans la Chine aux VII^e et VIII^e siècles de notre ère, firent pénétrer au cœur de l'Asie les lumières de l'Évangile. La notation que reçurent ces contrées de l'alphabet syrien est attestée par la fameuse inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou, dont l'authenticité, longtemps contestée, a été définitivement établie par M. G. Pauthier. On a vu que les Tartares se servaient antérieurement des *khé-mou* ou bâtonnets entaillés.

Les Ouigours, dont l'écriture ne fit subir à celle des nestoriens que des modifications peu prononcées, changèrent toutefois la direction du tracé des caractères. Les Syriens écrivaient l'*estranghelo*, comme on écrit le *peschito*, de droite à gauche selon l'usage sémitique; les Tartares préférèrent la disposition verticale, qui est celle de l'écriture chinoise. Telle est la manière dont est écrite l'inscription de Si-ngan-fou. De l'écriture ouigoure sont sorties les écritures mongole, kalmouke et mandchoue. L'alphabet d'origine araméenne est donc celui qui a valu à l'Asie centrale le bienfait de l'écriture. Cet alphabet, en pénétrant dans les contrées où l'on continuait à se servir, pour écrire sur le rocher ou la brique, du sys-

tème cunéiforme, devint l'écriture cursive des habitans, et donna naissance à une écriture nouvelle qui finit par déposséder complètement l'antique cunéiforme. C'est l'écriture *pehlevi*, ainsi appelée du nom de la langue à laquelle elle fut adaptée, langue qui prédominait à la cour des rois parthes arsacides. L'écriture pehlevi continua à être employée en Assyrie et en Perse durant plusieurs siècles; elle survécut même à la chute des Sassanides, car on la trouve encore usitée sous les premiers califes et sous les régens ou ispehbeds du Tabéristan.

Les formes de l'alphabet pehlevi, dont Silvestre de Sacy a établi l'origine araméenne, ont varié suivant les époques; elles ne sont pas les mêmes dans les inscriptions et sur les monnaies sassanides, on en retrouve un autre type dans les manuscrits. De l'alphabet pehlevi est dérivé, selon toute apparence, l'alphabet zend, à l'aide duquel sont écrits plusieurs des livres de Zoroastre, que conservent les parsis. Il avait remplacé, ainsi que le pehlevi, une écriture qui prévalut chez les Perses au temps de la dynastie des Achéménides et qu'on voit employée dans les inscriptions de Persépolis d'Hamadan et sur l'une des trois colonnes de la célèbre inscription trilingue de Bisoutoun; c'est celle dont on doit le déchiffrement aux recherches d'E. Burnouf, de H. Rawlinson, de J. Oppert et d'autres orientalistes; elle est alphabétique, bien que les caractères en soient composés à l'aide d'éléments cunéiformes. Peut-être a-t-elle pris naissance sous l'influence de l'écriture araméenne de l'Assyrie, mais son alphabétisme garde encore des traces du syllabisme anarien et même de l'usage des idéogrammes. Cette écriture, née dans la Susiane, disparut après la chute des Achéménides, et l'influence des conquêtes d'Alexandre fit pénétrer jusqu'aux bords de l'Euphrate l'alphabet grec en même temps que la langue hellénique devenait la langue officielle de l'empire des Séleucides. Quant à l'antique cunéiforme assyrien, dépositaire de la science chaldéenne, il résista plus longtemps, et il était encore parfois appliqué à l'époque des Arsacides. Les conquêtes de l'islam durent en amener le complet anéantissement. Il ne laissa d'autre souvenir à Mossoul que celui d'une écriture où chaque caractère pouvait avoir plusieurs sens différens. Les populations musulmanes le tinrent, dans leur ignorance, pour un assemblage de signes magiques, tandis qu'en Perse les inscriptions persépolitaines passaient pour l'œuvre des héros fabuleux du pays de Djemschid ou de Féridoun. Si l'alphabet zend vécut peu, il eut en revanche une lignée qui a fait preuve de plus de longévité, car cet alphabet paraît avoir donné naissance à celui qui remplaça en Arménie le système cunéiforme particulier dont nous trouvons quelques monumens. Au commence-

ment du v^e siècle de notre ère, un prélat arménien nommé Mesrob, en prenant pour modèles les lettres zend, inventa, si l'on en croit la tradition, les alphabets arménien et géorgien.

Ce n'est pas seulement au nord et à l'est de la Syrie que l'alphabet phénicien rayonna pour appeler à la vie une quantité d'écritures; il se propagea encore au sud, en Arabie, où se forma un alphabet d'une physionomie particulière qui devait faire souche à son tour et laisser une puissante postérité. Cet alphabet est l'himyaritique, que nous ont fait connaître de nombreuses inscriptions dont l'interprétation exerce depuis plus d'un quart de siècle la sagacité des philologues. La langue à laquelle elles appartiennent, bien que sémitique, est assez différente de l'arabe, qui l'a aujourd'hui remplacée; elle se rapproche par certains points de l'hébreu, et des vestiges semblent s'en être conservés dans le dialecte ehkili. L'écriture himyaritique est, selon toute apparence, celle que les historiens arabes mentionnent sous le nom de *musnad*. Nous ignorons à quelle date il faut rapporter l'institution de cet alphabet, certainement antérieur à l'islamisme, et dont la forme archaïque paraît remonter à une époque très reculée. « Peut-être, écrit M. E. Renan dans son *Histoire générale des langues sémitiques*, la tradition du séjour des Phéniciens en Arabie, sur les bords de la Mer-Rouge, trouverait-elle en ceci sa confirmation. » Espérons que les études comparatives auxquelles ne manquera pas de donner lieu le *corpus* d'inscriptions sémitiques que prépare l'Académie des Inscriptions, et qui a déjà provoqué d'importantes découvertes, éclaireront un jour ce problème. L'alphabet himyaritique usité dans l'Yémen s'éloigne déjà notablement de son prototype phénicien; mais ses dérivés s'en écartent encore davantage, car de l'alphabet himyaritique est sorti l'alphabet *ghez* ou éthiopien, plus riche en lettres que son père; la voyelle s'y joint à la consonne sous forme d'un signe particulier ou est indiquée par la modification légère qu'éprouve la configuration de la consonne même; de sorte que l'alphabet éthiopien garde le caractère d'un véritable syllabaire. Quand la langue amharique prit en Abyssinie la place du vieil éthiopien, il en adopta l'alphabet en y ajoutant sept lettres nouvelles pour exprimer des articulations qui lui étaient propres. Par quel intermédiaire l'antique alphabet de l'Yémen, qui fournissait à l'Éthiopie son écriture, où les lettres se disposèrent comme chez les Grecs, de gauche à droite, fut-il porté à l'extrémité de l'Afrique septentrionale, en Libye et jusqu'en Numidie? Nous l'ignorons. Tout ce qu'on a pu constater, c'est une parenté entre les lettres himyaritiques et celles de l'écriture dite *tifinag*, dont on a trouvé des monumens en Algérie et au pays des Touâreg. Le déchiffrement de ces inscriptions exerce encore la sagacité des érudits. Ce

fut là en tout cas un rejeton stérile, car l'invasion de l'alphabet arabe frappa de mort le *tifinag*.

On ne sait pas non plus d'une manière précise comment l'alphabet himyaritique alla s'implanter dans l'Hindoustan septentrional. L'écriture magâdhi, que nous connaissons par d'antiques inscriptions encore subsistantes au nord de la presque île gangétique, a été reconnue dans ces derniers temps pour un dérivé de la vieille écriture de l'Yémen; ces caractères, qui doivent leur nom à la province de Magâdha, dont les rois étendirent, au iv^e siècle avant notre ère, leur puissance au nord de l'Inde, affectent dans leur forme quelque chose de raide et de lourd qui nous reporte tout à fait à l'himyaritique. Ils sont au nombre de trente-six et se lisent de gauche à droite. L'écriture magâdhi est la souche de tous les systèmes graphiques employés postérieurement dans l'Inde; ceux qui en sont issus par voie de modifications peuvent se diviser en deux groupes principaux. Le premier affecte des formes carrées ou rondes et ayant plus de largeur que de hauteur; tels sont l'alphabet tamoul et l'alphabet birman. Le second présente des caractères où la hauteur l'emporte sur la largeur. C'est à ce second groupe qu'appartient l'écriture dévanâgari, autrement dite *l'écriture divine des villes*; c'est celle par excellence des livres sanscrits. Elle ne date guère, au moins sous sa forme régulière actuelle, que du vii^e au x^e siècle de notre ère; elle est élégante et nette, toutes les lettres étant surmontées d'une barre horizontale qui les encadre et permet de les aligner exactement par le haut. On dirait que les lettres sont disposées sur une portée de musique; mais il en existe une forme plus cursive où la barre horizontale a disparu et dont le tracé est moins élégant. L'alphabet dévanâgari a été distribué par les grammairiens hindous par catégories de lettres, suivant leur prononciation, de façon à fournir toute une échelle vocale. Le dévanâgari comme le magâdhi, comme le persépolitain, offre une dernière trace du syllabisme primitif, l'*a* bref se prononçant avec toute consonne simple qui ne se lie pas directement à une autre voyelle.

Je n'énumérerai pas ici tous les alphabets qui sont sortis immédiatement ou médiatement du magâdhi, il me faudrait dresser une trop longue généalogie; cette lignée s'est avancée jusqu'à Macassar. L'alphabet serait remonté peut-être jusqu'au Japon, s'il n'avait été arrêté en Cochinchine par l'écriture chinoise dont les Annamites faisaient usage et qui se dressa devant lui comme une autre muraille de la Chine. Le flot de l'invasion alphabétique vint mourir là; plus tard le même vent devait pousser un second flot parti du même rivage, mais dont la nappe ne s'étendit pas sur un si vaste espace. L'islamisme apporta avec lui l'écriture arabe, qui s'introduisit ainsi dans l'Hindoustan et s'empara ensuite de l'idiome malais.

A l'occident de l'Europe, un autre courant, dont nous suivons mal la direction dans les profondeurs chronologiques où il s'est opéré, transporta jusqu'en Ibérie l'alphabet phénicien, y donna naissance à une écriture spéciale que nous connaissons par les monnaies et les inscriptions, et qui dota ainsi l'Espagne de ses premiers monumens écrits. C'était là sans doute le résultat des colonies phéniciennes et carthagoises; se sont-elles avancées plus loin, et, ne se bornant pas à s'aventurer dans l'Océan pour aller chercher l'étain aux îles Cassitérides, ces deux peuples congénères ont-ils porté en de lointains parages la merveilleuse invention de l'écriture? Il est certain que les runes, représentées par la tradition des peuples du nord comme une révélation d'Odin et qui étaient en usage chez les Germains et dans la Scandinavie avant l'introduction du christianisme, présentent certains caractères qui rappellent plusieurs lettres phéniciennes du type sidonien. Peut-être ces analogies ne sont-elles que trompeuses. Quoi qu'il en soit, les runes dites allemandes, mentionnées déjà au VI^e siècle par le poète Fortunat et que l'on traçait sur des planchettes ou sur l'écorce des arbres, trouvent leurs prototypes dans les runes scandinaves, qui n'étaient peut-être à l'origine que des signes purement magiques, tout au moins de simples dessins commémoratifs. Il en faut dire autant des anciens caractères oghamiques de l'Irlande, dont au moyen âge on attribua l'invention à un prétendu Ogma, fils d'Élathan. Ces caractères oghamiques se sont transformés en un alphabet dont l'origine latine est difficilement méconnaissable, quoique l'ordre de ces lettres ne soit pas celui de l'alphabet latin. Les Anglo-Saxons, auxquels les Irlandais demandèrent plus tard leur alphabet, avaient aussi des runes, qui procèdent des runes scandinaves, et dont les formes associées aux lettres latines ont fourni les élémens de l'alphabet anglo-saxon. Il y a donc eu au nord de l'Europe entre des branches diverses de la souche graphique des espèces d'anastomoses. C'est ainsi qu'en combinant les runes germaniques avec les lettres grecques, Ulphilas, évêque des Goths de Mésie, dans la seconde moitié du IV^e siècle, formait l'alphabet dit *mæso-gothique*, qu'on trouve employé dans le fameux *codex Argenteus*, contenant la version des quatre Évangiles en langue gothique. Les Vindes ou Slaves septentrionaux avaient également des runes qu'ils tenaient sans doute des Scandinaves, et il n'est point impossible que quelques-uns de ces signes aient fourni à l'apôtre des Slaves, Cyrille, les lettres qu'il ajouta aux caractères grecs pour composer l'alphabet qui a pris son nom et qui date du IX^e siècle. Tous les Slaves du rite grec adoptèrent l'alphabet cyrillien, dont de nombreux manuscrits nous ont conservé la configuration primitive; les alphabets russe et serbe n'en sont que des modifications. Vers le XII^e siècle, les Slaves de la Dal-

matie qui suivaient la liturgie latine reçurent d'un de leurs prêtres un autre alphabet imité en partie des lettres cyrilliennes et en partie des lettres latines. On a voulu en faire remonter l'origine jusqu'à saint Jérôme. Cet alphabet est connu sous le nom de *bukvitziën* ou *glagolitique* de l'appellation que reçoivent dans l'alphabet slave les lettres B et G. Les formes de cet alphabet s'éloignent assez sensiblement des figures cyrilliennes, la disposition rectangulaire ou circulaire y est plus habituelle : aussi saisit-on moins au premier coup d'œil l'origine grecque de plusieurs de ces lettres.

Tel est, rapidement esquissé, l'ensemble des écritures ayant pour ancêtre commun l'alphabet qu'avaient imaginé les Phéniciens sous l'influence de l'Égypte. Ces alphabets constituent comme une suite de générations qui se répartissent par familles, par branches et par rameaux, qui, s'étant détachés à des hauteurs différentes d'une même souche, ont projeté sur des espaces plus ou moins étendus leur feuillage destiné non à empêcher la lumière de pénétrer, mais à en assurer la diffusion.

III.

Les alphabets que nous venons de passer en revue ne diffèrent pas seulement, comparés les uns aux autres, par la nature et le nombre des lettres, on voit encore varier pour un même alphabet la configuration des caractères selon les époques et le genre d'écrits auxquels ils sont appliqués. Chaque alphabet a eu son histoire et a passé par des transformations ici légères, là fortement accusées. Les lettres ont eu les destinées les plus diverses, l'existence de ces signes s'étant trouvée liée aux habitudes des scribes et aux procédés employés pour le tracé. Tandis que certains alphabets n'ont fourni qu'une courte carrière, d'autres ont duré pendant des siècles, ont opéré d'incessantes conquêtes, car la nation qui exerçait sur ses voisins la prépondérance intellectuelle imposait sa langue et sa littérature et en même temps son écriture. Aussi peut-on dire avec quelque vérité que le degré d'extension d'un système graphique est proportionnel à la puissance du peuple auquel il appartient. Les religions ont été aussi de grands moyens de propagation graphique; en répandant leur enseignement, elles ont répandu l'écriture de leurs livres. De même que la prépondérance d'une nation ou d'une religion a fait place à celle d'une autre, tel mode d'écriture d'abord fort usité a été dépossédé par un mode différent qu'apportait un peuple conquérant ou un culte nouveau. Ainsi ce sont les établissemens phocéens dans la Gaule qui y ont fait pénétrer la connaissance et l'usage des caractères grecs que devait plus tard supplanter l'alphabet latin, apporté par les Romains. Les Grecs dépos-

sédèrent sur les bords du Nil l'antique écriture sacrée quand la prédication de l'Évangile eut fait proscrire les hiéroglyphes, si profondément empreints du vieux paganisme pharaonique. Ce qui devait arriver pour les Slaves convertis par Cyrille et Méthodius se produisit pour les Égyptiens éclairés des lumières de l'Évangile. L'alphabet grec, augmenté de quelques lettres fournies par l'écriture hiératique, remplaça les hiéroglyphes, et désormais les livres ne furent plus écrits que dans cet alphabet que nous appelons l'alphabet copte. De même qu'il n'est aucune nation de l'antiquité qui ait étendu plus loin ses conquêtes que les Romains, il n'est aucun alphabet dont la propagation ait été plus grande que l'alphabet latin. Il pénétra partout où les apôtres de la foi catholique allaient porter la liturgie latine, se faisant ainsi accepter par des peuples d'idiomes d'une tout autre famille que le latin; mais, si l'empire de cet alphabet fut vaste, il fut aussi le plus exposé à des variations suivant les pays et suivant les âges, en sorte qu'il finit, tout en gardant la même composition, par se partager en une foule de tracés qui constituèrent des variétés graphiques particulières. Les lettres latines furent donc, comme les œuvres littéraires des Romains, plutôt des modèles qu'on imita de loin que des types qu'on reproduisit servilement. L'ignorance des uns, le caprice des autres, des convenances particulières, des prédilections locales, modifièrent peu à peu la forme des lettres et la manière de les unir. L'écriture prit graduellement dans chaque contrée principale une physionomie originale, et qui donna naissance, quand se multiplièrent les monuments des langues nationales, à des configurations tout à fait distinctes. L'alphabet latin a passé par des transformations presque aussi nombreuses que celles que traverse le vieil alphabet phénicien pour arriver aux belles capitales qu'on trouve gravées sur les édifices du règne d'Auguste.

La connaissance de l'histoire de cette écriture est l'objet d'une science spéciale qu'on nomme la paléographie; chaque pays a la sienne, et en France, grâce aux travaux des bénédictins, complétés par ceux de plusieurs érudits contemporains, par ceux surtout qui fondèrent ou qui ont continué l'enseignement de l'École des chartes, la paléographie, comme sa sœur la diplomatique, est devenue une connaissance des plus sûres et des plus positives; elle rend à l'histoire d'inappréciables services. La succession des formes, je serais tenté de dire des modes qu'on a adoptées pour les lettres est elle-même une histoire des plus intéressantes qu'on peut lire dans des traités tels que ceux de MM. Natalis de Wailly, W. Wattenbach, C. Lupi. Le musée des Archives nationales offre au public une curieuse collection de documens de tout genre s'étendant du VII^e siècle jusqu'au commencement du nôtre, et qui donne une idée complète

des innombrables transformations de l'écriture latine. Une telle variété dans le tracé rend difficile une classification quelque peu rigoureuse, d'autant plus que dans ces métamorphoses l'homme a procédé comme la nature, non par changemens brusques, mais par modifications insensibles. On peut cependant distinguer trois grandes époques, et dans chacune un certain nombre de nuances. La première époque s'étend de l'établissement des barbares au XIII^e siècle; la seconde va du XIII^e au commencement du XVI^e; la troisième arrive jusqu'à nos jours.

Pour les deux premières, les dimensions et la forme des lettres nous fournissent trois classes assez nettement définies : les majuscules, usitées dans les inscriptions, sur les monnaies, pour certains titres, certaines initiales, — les minuscules, généralement employées pour les œuvres littéraires, et les cursives, adoptées pour les actes; toutefois on reconnaît plusieurs variétés de chacune de ces espèces d'écritures. Durant la première période du moyen âge, l'écriture capitale, héritière directe de l'ancien alphabet latin, n'a plus ces formes majestueuses et régulières que nous admirons au fronton des temples, au socle des statues, sur les bornes milliaires élevées par les Romains aux premiers siècles de l'empire. Les capitales ont perdu beaucoup de leur élégance; elles finissent par n'être plus que maladroitement dessinées et par constituer ce qu'on a appelé les *capitales rustiques*. Dans les manuscrits surtout, on préféra des caractères dont le tracé exigeât moins de soin et de sûreté de main, dont les traits affectassent moins de légèreté et de souplesse; les scribes adoptèrent des majuscules d'une forme plus lourde qui n'était pour ainsi dire qu'une sorte de cursive dont on avait forcé les dimensions, grossi les caractères, au point de leur donner un pouce de longueur, ou, comme disaient les Romains, une once (*uncia*), car l'once était la douzième partie de leur pied; de là le nom d'*écriture onciale* imposé à cette sorte de majuscules qui n'a pourtant pas toujours, à beaucoup près, une once de haut. Comme c'était particulièrement le tracé des lignes droites, la régularité des angles qui demandaient dans la capitale du temps et de l'adresse, on arrondit dans l'onciale les lignes; les hastes et les jambages se recourbèrent, on allongea souvent les queues. L'onciale fut, comme l'appelle judicieusement Schönemann, la cursive de la capitale. Les anciens Romains avaient employé pour l'usage journalier des caractères plus faciles à tracer et moins détachés les uns des autres que ne le sont les lettres capitales; ce type cursif s'était modifié graduellement sous l'influence de diverses causes entre lesquelles il faut mentionner la substitution de la plume d'oie, de grue ou d'autre oiseau au calame ou roseau dont on s'était jusqu'alors servi de préférence, substitution qui s'opéra du V^e au VII^e siècle. Les bar-

bars reçurent la cursive romaine sous sa dernière forme, mais celle-ci ne pouvait manquer de subir chez eux de nouvelles altérations, car c'est le propre des écritures cursives d'être exposées à dévier davantage du type dont elles procèdent. Plus on voulait tracer rapidement les caractères, plus on était amené à multiplier les ligatures afin d'avoir de moins en moins à lever la main. Aussi dans la cursive que nous offre la première période du moyen âge voit-on les lettres s'enlacer souvent l'une avec l'autre au point qu'on ne peut plus guère les distinguer. La netteté, les formes arrêtées que présente l'onciale ont disparu, et la cursive mérovingienne ne nous offre parfois qu'un étrange griffonnage, dont les lettres crochues et contournées ne remédient pas par leurs fortes dimensions à l'obscurité qui résulte de leur déformation. C'est bien autre chose dans l'espèce de tachygraphie employée souvent dans les diplômes mérovingiens et carolingiens par les référendaires, les notes tironiennes, ainsi appelées parce qu'on en faisait remonter l'invention à un affranchi de Cicéron, Tullius Tiron. On recourait à cette sténographie pour protéger les actes contre l'habileté des faussaires. L'écriture dite minuscule, intermédiaire entre la majuscule et la cursive, est née de celle-ci, à laquelle elle a emprunté plusieurs de ses formes et de ses traits, tout en suivant encore les procédés de la majuscule. Les lettres y sont plus arrondies que dans l'onciale et de moindre dimension; on y vise surtout à gagner de l'espace, à abrégier le tracé en le rendant plus rapide; on supprime des panses, des traverses, parfois de simples traits se substituent à des lignes plus accusées, les barres et les queues se recourbent; mais, tout en simplifiant dans cette minuscule les formes de l'onciale, on en garde sans changemens les caractères les moins compliqués. Cette façon de procéder n'exclut pas une certaine élégance, même ce qu'on pourrait des fantaisies ou des fioritures qui s'observent surtout dans l'espèce de minuscule dite *diplomatique*, dont l'apparition date du xi^e siècle. Là les hastes et les queues se prolongent souvent si démesurément qu'on dirait que le scribe n'a pu arrêter l'élan de sa main. Cette minuscule diplomatique, qui emprunte à la cursive plusieurs de ses lettres, finit au déclin de la première époque par la remplacer presque complètement. On voit aussi employée antérieurement une autre écriture où les hastes acquièrent des dimensions encore plus exagérées. C'est la *demi-onciale* ou écriture mixte, dont les lettres appartiennent tantôt à la majuscule, tantôt à la minuscule; elle disparaît des diplômes au ix^e siècle.

Les modifications graduelles que l'écriture subit dans les derniers siècles de la première époque, en s'accumulant pour ainsi parler, aboutirent à un style graphique véritablement nouveau, l'écriture qu'on a fort improprement appelée *gothique*, que quel-

ques-uns nomment *ludovicienne* parce qu'elle date surtout de l'époque de saint Louis, et pour laquelle on a proposé assez heureusement l'épithète de *scolastique*. Les formes qu'elle fit prévaloir opérèrent une véritable révolution dans le tracé graphique. L'Italie abandonna son écriture dite *lombardique*, qui a été usitée jusqu'au commencement du XIII^e siècle, pour cette nouvelle mode dont elle ne se dégoûta qu'au XV^e, laissant encore la cour de Rome y recourir souvent pour la transcription de ses brefs. Vers la même époque, l'Espagne en agissait de même à l'égard de son écriture *visigothique*, dont une des formes persista jusqu'à la fin du XVI^e siècle. On peut distinguer dans l'écriture gothique les mêmes quatre variétés que j'ai signalées à la période précédente : la majuscule, la minuscule, la cursive et la mixte; mais il y a des subdivisions essentielles à établir suivant qu'on prend l'écriture des manuscrits, des diplômes, des sceaux, des monnaies. Outre les caractères généraux qu'offrent les diverses espèces de gothique aux différentes époques, chaque province a, dans sa façon d'écrire, un caractère propre qui est un peu à l'écriture ce que l'accent est à la langue. Dans le midi, les lettres sont plus carrées, dans les provinces de l'ouest plus aiguës, en Champagne plus arrondies, en Flandre plus fines, etc. Pour l'Italie, les différences sont plus accusées encore selon les provinces.

La calligraphie des manuscrits, qui était arrivée au XV^e siècle à constituer un art véritable et dont l'emploi était relevé par le mélange des couleurs, l'encadrement des miniatures, des fleurs et des enjolivemens de mille sortes, reçut un coup mortel de la découverte de l'imprimerie, qui date du milieu du XV^e siècle. Les faiseurs de manuscrits, en disparaissant, laissèrent sans principes et sans guides les scribes des chartes et des actes publics, et la tradition gothique se perdit graduellement. Toutefois les caractères typographiques apportèrent les modèles que les chefs-d'œuvre chirographiques ne fournissaient plus. Les premières impressions sur bois avaient d'abord imité l'écriture, plus tard on saisit souvent chez celle-ci une imitation de l'impression en caractères mobiles. Les lettres, qui dans les actes publics tout à la fin du XV^e siècle reviennent un peu aux formes de l'onciale, se rapprochent sous Louis XII des caractères dits romains, dont les presses de Venise avaient donné de parfaits modèles. Mais ce n'est pas seulement l'invention de Gutenberg qui entraîna la décadence de l'art d'écrire calligraphiquement; c'est encore la multiplicité des écritures, c'est ce qu'on pourrait appeler le progrès de la paperasserie, car ce progrès date surtout du temps où le papier se substitua au parchemin. Une des causes qui contribuèrent à faire abandonner la minuscule pour l'écriture mixte gothique, c'est que les actes étaient devenus

bien plus nombreux, c'est qu'on n'avait plus le temps, comme par le passé, de peindre les mots. Aussi la calligraphie des diplômes des XII^e et XIII^e siècles, d'une encre restée si étonnamment noire, s'est-elle perdue au siècle suivant. La rapidité de l'expédition, voilà à quoi visaient les notaires, les procureurs et les greffiers. Il n'y avait que les moines qui, dans leur vie paisible, ne comptassent pas avec le temps; voilà pourquoi au XVI^e siècle on ne trouve les belles formes gothiques de l'époque précédente que dans les écrits émanés de quelques communautés, de quelques établissemens religieux; mais ce n'est plus là qu'un archaïsme. Toutefois l'écriture des actes publics garda davantage les traditions; elle revint même pour la minuscule aux habitudes du IX^e siècle. Comme la connaissance de la lecture se généralisait, comme les actes s'adressaient dès lors à un plus grand nombre, on s'attachait davantage à la clarté. Les abréviations incessantes à l'époque précédente deviennent rares au XVI^e siècle, et portent presque exclusivement sur la fin des mots. Plus tard dans les actes publics de notre pays, l'influence des chancelleries italiennes se fait sentir; les caractères se redressent, s'amaigrissent, ils rappellent cette écriture dite *italique* que dans son Virgile imprimé en 1500 Alde avait, disait-on, imitée de l'écriture de Pétrarque et qu'on appela l'*aldino*. Toutefois la cursive, tantôt carrée, tantôt arrondie, a continué d'être en usage. C'est dans cette cursive que l'altération des anciennes formes s'accuse davantage; elle s'individualise parce que chacun écrit et suit un peu son caprice et sa commodité. Le besoin d'écrire rapidement en modifie successivement la physionomie, et fait que l'écriture courante, encore presque gothique sous Louis XII, carrée ou arrondie sous François I^{er}, se penche ou s'allonge à mesure qu'on approche de la fin du XVI^e siècle. Les principes de la bonne calligraphie sont de plus en plus abandonnés.

Au temps d'Henri IV, la cursive est devenue presque seule utilisée; mais les lettres, très rapprochées les unes des autres et généralement assez régulières, conservaient souvent des restes des formes anguleuses de la gothique. Celles-ci ne tardent pas à disparaître complètement sous Louis XIII, alors que les lettres prennent de plus fortes dimensions; quand elles affectent des formes élégantes, c'est la ronde, ce n'est plus la gothique qu'on a sous les yeux; mais là où l'on vise avant tout à la rapidité de l'expédition, loin de devenir plus claire et plus nette, l'écriture semble renchérir sur le griffonnage le moins lisible des plus anciennes époques. Dans les minutes des notaires, dans les actes de greffe, les mots s'enchevêtrent les uns dans les autres et laissent à peine discerner les lettres. Des abréviations sans nombre et excessives ajoutent encore à l'obscurité, et ce qui se produisait déjà au com-

mencement du xvi^e siècle se continue dans les cours souveraines et dans les tribunaux au siècle suivant.

L'uniformité disparut de plus en plus aux xvii^e et xviii^e siècles. Quand on parcourt une collection d'autographes de cette époque, on s'aperçoit qu'il n'y règne pas un style susceptible d'être nettement défini, bien que certaines configurations de lettres affectent encore à telle ou telle période une physionomie qui peut servir à les dater. L'écriture varie assez sensiblement d'une personne à l'autre; elle a chez les individus de tel état un autre aspect que chez les individus de tel autre. Tandis qu'elle garde généralement sous les doigts des gens de qualité ses caractères allongés, elle se rapetisse, devient plus ramassée ou plus menue dans l'écriture de la bourgeoisie. Les écrivains de profession, les érudits, les cuisiniers, qui ont besoin d'écrire beaucoup et vite, ne donnent plus aux lettres ces grands airs de gentilhomme qu'elles conservent dans l'écriture d'un Bossuet, d'un Racine ou d'un Fénelon. Déjà au siècle précédent l'écriture avait subi chez quelques-uns cette modification par les causes qui devaient agir plus puissamment au xviii^e siècle. L'écriture du célèbre érudit Du Cange, qui écrivait au milieu du xvii^e siècle, est presque menue; celle de Colbert, moins régulière, ne l'est guère moins. C'est que le grand ministre avait été d'abord simple commis et qu'il écrivait à chaque instant. Comparez son écriture à celle du marquis de Torcy, son neveu, voyez comme les lettres s'allongent, comme les jambages ont gagné en hauteur : c'est que le marquis de Torcy se sent déjà de noble race. Il a pris les habitudes des gentilshommes, qui donnent à leurs caractères plus d'ampleur; mais au voisinage de la révolution, même chez les gens de qualité, l'écriture tend à se raccourcir : elle est bien l'image de ce qui se passe et nous montre l'abaissement des grands. Rapprochez l'écriture de Louis XVI de celle de Louis XIV, et vous pourrez vous dire, rien qu'à la vue de ces caractères, que l'infortuné monarque ne devait être que l'héritier bien amoindri du grand roi. Il semble même que son écriture se soit encore rapetissée après la prise de la Bastille; il écrit alors presque comme un bourgeois. C'est que les événemens l'obligent à écrire plus souvent, à annoter à la marge une foule de pièces, à écrire même à la hâte, tandis que les rois ses ancêtres et les anciens gentilshommes écrivaient peu et prenaient leur temps.

A dater de la seconde moitié du xviii^e siècle, il n'y a plus de discipline dans la main; on a secoué la tradition, on est en pleine anarchie ou, pour mieux dire, en pleine individualité. Chacun écrit à sa guise, l'un gardant plus ou moins les vieilles formes, l'autre suivant dans le tracé sa commodité personnelle, et cette divergence croissante dans les styles graphiques ne fait que s'accu-

ser davantage à la période subséquente. Aussi c'est moins la date que la physionomie du personnage même que décèle la configuration des lettres. Le caractère de celui qui écrit s'empreint tellement sur l'écriture que certains gens prétendent alors reconnaître le tempérament de l'homme à sa main, et leur prétention ne sera pas toujours chimérique ; dans bien des écritures, on discerne quelque chose qui répond au caractère du personnage. Jetez par exemple les yeux sur le registre des procès-verbaux de l'assemblée nationale, où sont couchés les noms de ceux qui souscrivirent dans la séance du 20 juin 1789 au fameux serment du jeu de paume ; rapprochez ces signatures du caractère de ceux qui les ont tracées. Que de curieuses conformités confirmées pour des autographes plus étendus, d'autres pièces émanées de personnages non moins connus dans notre histoire contemporaine ! Robespierre n'apparaît-il pas là tel que la révolution l'a montré, dans cette écriture petite, sèche et sans liaisons ? Son nom est inscrit dans le procès-verbal de la séance du 20 juin, tout près de celui de Boissy-d'Anglas, dont l'écriture grande et franche contraste avec la sienne. Non loin de là est la signature lourdement prétentieuse du fondateur de la secte des *théophilanthropes*, l'un des directeurs de la république française, L.-M. De la Révellière de Lépeaux, comme il l'écrit. Le caractère résolu et tenace de Lanjuinais se lit bien dans ces lettres écrasées tracées d'une main pesante. Aussi hardie, l'écriture de Rabaut-Saint-Étienne est moins ferme. Celle de Talleyrand est tortueuse, et l'écriture de Mirabeau rappelle la grande écriture des gentilshommes du xviii^e siècle. C'est une sorte d'onziale, mais plus serrée, où la fierté se mêle à l'impatience. La signature de Barnave trahit l'émotion, celle de Merlin de Douai l'obstination. Comparez l'écriture de Fouquier-Tinville à celle de l'exécuteur Sanson, quelle analogie dans la brutalité du tracé ! Enfin pour mentionner les victimes après les bourreaux, n'est-on pas frappé de la noble fermeté que présente l'écriture de Marie-Antoinette écrivant à M^{me} Elisabeth après sa condamnation à mort ? La main n'a pas tremblé, les caractères sont demeurés pour l'aspect ce qu'ils étaient quand la femme était reine ; on n'y aperçoit ni affectation ni colère. Cette écriture-là est tout à fait de la même famille que celle de Charlotte Corday allant comparaître devant ses juges ; elle se rattache, bien que de plus loin, à celle de M^{me} Roland.

En fait d'écriture, on ne vise plus à la calligraphie, on se contente de copies nettes et lisibles. Le métier de scribe, qui était un art quand il fallait faire transcrire autant de fois un livre qu'on en voulait posséder d'exemplaires, et quand c'était la mode d'ajouter aux lettres initiales de gracieux ou bizarres ornemens pour en rehausser la forme, n'est plus à cette heure qu'un misérable métier. Plus

nous avançons, plus nous remettons à des procédés mécaniques le soin des transcriptions. Quand on n'imprime pas, on autographie. La photographie, la photogravure sont aujourd'hui préférées aux meilleurs copistes, parce qu'elles sont plus exactes. Il n'est pas jusqu'à la télégraphie électrique qui ne charge elle-même un appareil d'écrire la dépêche que l'on reçoit. Toutefois, si l'on vise à la rapidité, le besoin de clarté qui se faisait déjà sentir au xvi^e siècle se manifeste de plus en plus. Dans l'écriture cursive, l'imperfection et l'arbitraire du tracé mettent parfois assez notre sagacité à l'épreuve pour qu'on n'y ajoute pas la difficulté des abréviations, et, sauf un petit nombre, on les a totalement bannies. Cependant malgré les altérations que jusque de nos jours le caprice ou la maladresse fait subir à l'écriture usuelle, la cursive garde en France plus de clarté que chez les Allemands, qui ont conservé des ligatures abrégatives, que nous rejetons, et allongé les panses de lettres de façon à en faire presque de simples jambages. Plus attachés que nous aux traditions du moyen âge, nos voisins ont persisté pour l'impression dans l'emploi des caractères gothiques dont ils ont toutefois adouci les angles depuis deux siècles; auparavant ils se servaient encore d'une gothique que l'Angleterre et la France avaient depuis longtemps abandonnée. Chez plusieurs peuples où l'influence germanique s'est fait sentir, l'écriture allemande a prévalu au moins en typographie; mais la clarté, la netteté, et, comme diraient les typographes, le *bel œil* de notre alphabet romain et de notre italique, tels qu'ils sont sortis des progrès de l'art, le font de plus en plus préférer à l'alphabet allemand. Déjà, pour un grand nombre de livres imprimés en langue allemande, on a adopté les lettres latines, et les Roumains, qui sous une influence slave s'étaient servis dans le principe des lettres cyrilliennes, qu'ils abandonnèrent ensuite pour un alphabet formé de l'alphabet russe enrichi de quelques lettres, ont fini par y substituer l'alphabet latin, dont les droits sur leur idiome sont assurément très fondés, cet idiome appartenant à la famille des langues romanes.

L'invention de l'imprimerie a eu l'avantage de rendre l'écriture moins variable qu'elle ne l'était quand tout se traçait à la main; elle a fait pour l'écriture un peu ce que celle-ci avait fait pour le langage. En uniformisant les styles, elle a donné plus d'unité à la façon de figurer les lettres et a facilité par là les communications intellectuelles. Doit-on croire qu'elle ait pour cela rendu à tout jamais impossibles de nouvelles et profondes modifications dans l'écriture, qu'elle ait irrévocablement fixé l'alphabet et imposé un tracé cursif dont il sera impossible de nous détacher? A considérer la généralité de l'emploi de l'écriture, la multiplicité des correspondances, la nécessité pour les peuples civilisés de se mettre de plus

en plus en relation écrite les uns avec les autres, on sera assurément tenté d'admettre que tous les peuples adopteront un jour un seul et même alphabet, conséquemment un procédé uniforme d'écriture. Cette unification graphique, dont on pourrait voir l'avant-coureur dans l'unification des poids et mesures et des monnaies, présente toutefois de grandes difficultés. Si elle est désirable, si elle n'est pas impossible, elle demande au moins la solution préalable de bien d'autres problèmes du même genre et fort embarrassans à résoudre. Un alphabet unique, c'est déjà la moitié du chemin fait pour arriver à une langue universelle, car une telle unification entraînerait dans chaque idiome des changemens d'orthographe et par suite de prononciations qui auraient pour effet d'effacer bien des différences entre les diverses langues. On peut juger de la difficulté par celle qu'offre un problème assurément moins complexe, l'adoption d'un même système de transcription pour rendre les mots appartenant aux langues orientales. Chaque peuple, presque chaque auteur, a pris l'habitude de représenter à sa guise, et selon l'orthographe de sa langue, les sons que traduit tel ou tel mot de l'un de ces idiomes, de représenter telle lettre de l'alphabet arabe ou tibétain, tel son chinois ou japonais par une lettre ou un assemblage de lettres. Il règne à cet égard une singulière confusion qui a pour effet de dénaturer les noms orientaux lorsque ceux-ci passent d'une population européenne à l'autre. C'est ce qui arrive notamment pour tous ces noms géographiques que nous fournissent les Anglais et les Anglo-Américains, qu'ils apportent de l'Inde ou du *far-west* sous le déguisement de leur propre prononciation ; nous adoptons leur orthographe, et nous nous faisons alors souvent de ce que ces mots sont réellement la plus fautive idée. Le problème de la transcription des noms a fort occupé certains savans. Le célèbre voyageur Volney, qui, après Maimieux et de Brosses, tenta de composer un alphabet harmonique propre à représenter tous les élémens possibles de la parole, échoua. La solution du problème exigerait qu'on se fût préalablement mis d'accord sur le nombre de ces élémens mêmes, et on ne l'a point encore fait. Ainsi, tandis que, suivant un philologue français récemment enlevé à la science, M. Eichhoff, le nombre des articulations simples se réduit à 50, Büttner en compte plus de 300. Le désaccord qui règne à cet égard a fini même par faire abandonner l'étude de la question, si bien que le prix fondé à l'Institut par Volney en faveur de celui qui la résoudrait a dû être transformé en un prix de philologie comparée dont l'établissement a porté de bien meilleurs fruits. On s'est pourtant entendu pour diverses natures de son ; quelques-uns des systèmes proposés répondent dans une certaine mesure au but à atteindre. Je citerai celui d'un célèbre égyptologue allemand, M. Lepsius, auquel plusieurs philologues con-

tinuent de se conformer, et celui d'un orientaliste français, M. Léon de Rosny, auteur d'un savant travail sur les alphabets. Ainsi on est parvenu pour la transcription de l'alphabet dévanâgari à un certain accord, grâce auquel on peut reproduire assez fidèlement des textes sanscrits sans avoir recours aux caractères originaux. L'unification des écritures cursives offre encore plus de difficultés que celle des caractères typographiques, et l'on en serait réduit, pour une écriture universelle, à des moyens artificiels et passablement arbitraires; plusieurs impliquent l'adoption d'un système de transmission phonétique commun qui n'est pas moins embarrassant que l'unification des signes graphiques et pour lequel on en arrive même, comme cela a lieu dans le procédé de M. Sudre, à faire intervenir l'élément musical. L'unité de notations pour la musique semble en effet nous fournir la preuve qu'un système commun de notations phonologiques n'est point une chimère; mais la généralisation d'une méthode exigeant une éducation délicate de l'oreille est plus difficile encore que celle d'un procédé tel que la sténographie, qui demande une grande dextérité de main. La sténographie à laquelle nous recourons pour reproduire les débats de nos assemblées délibérantes est d'ailleurs fort loin de s'adapter à toutes les langues. Précisément parce que la rapidité du tracé veut que l'on s'affranchisse de l'orthographe, qu'on se borne à rendre strictement le son, l'accord doit être bien arrêté en ce qui touche la prononciation des lettres, et cela n'est pas possible entre idiomes de génie phonétique très différent. Assurément notre sténographie est fort supérieure à certaines tachygraphies usitées dans l'antiquité et au moyen âge. On pourra notablement simplifier les moyens d'exécution, parvenir à remplacer, comme on l'a récemment proposé, la main armée de la plume par le toucher d'un clavier ou des pédales qui écriront pour le sténographe, et permettront de reproduire un discours aussi vite qu'on exécute un morceau de musique; mais il est fort à craindre qu'on ne perde alors en clarté ce qu'on aura gagné en rapidité, et, quoi qu'on fasse, on se heurtera toujours à la difficulté d'inventer un système de signes qui puisse être adopté par toutes les langues et toutes les prononciations. Il semble que, pour résoudre le problème d'une écriture commune, on dût revenir à ce qu'était l'écriture dans le principe, un assemblage d'idéogrammes dont le sens serait indépendant de la valeur phonétique qui peut s'y attacher; mais l'emploi de ces signes universels d'idées conduirait les hommes à ne plus se servir que d'un langage aussi enfantin, aussi grossier que celui que nous appelons le langage nègre, et auquel nous ramène un peu, il faut en convenir, la rédaction des télégrammes. Un pareil système serait tout au plus applicable à certaines correspondances fort élémentaires, à certains échanges très

limités d'idées; il ne saurait se prêter à la composition des œuvres littéraires, être acceptable partout où il importe d'exprimer les nuances de la pensée avec netteté, précision, élégance.

On le voit, nous sommes bien loin d'une écriture universelle, aussi loin peut-être que d'une langue unique; mais, si l'on ne peut opérer à cette heure d'unification entre des alphabets radicalement différens et depuis longtemps en usage, on peut au moins réduire le nombre de ceux qui existent. Il se produira sans aucun doute pour les systèmes graphiques ce qui s'est déjà produit à l'égard des langues. Bien des idiomes tendent à disparaître pour ne plus laisser à la surface du globe que quelques idiomes qui finiront par s'en partager seuls la possession. Les alphabets particuliers à certaines langues mourront avec ces langues mêmes, et l'on ne comptera plus sur la terre qu'un nombre fort restreint d'écritures. L'alphabet latin a déjà pris la place de plusieurs alphabets par la substitution de l'emploi d'une langue européenne à un vieil idiome national.

L'histoire de l'écriture soulève encore une question. Le système alphabétique est-il le dernier mot des procédés graphiques? Fera-t-il un jour place à un système plus simple? Je ne le pense pas, et voici les motifs de mon opinion. Toutes les inventions humaines ne sont pas susceptibles d'un progrès indéfini; elles trouvent des bornes dans l'essence même de nos facultés, dont elles facilitent l'exercice, étendent l'application, mais ne sauraient changer la nature. Une fois qu'une invention a fait produire à l'idée sur laquelle elle repose tout ce que celle-ci peut renfermer, elle doit s'arrêter, absolument comme en géométrie, lorsqu'on a une fois découvert le mode d'évaluation d'une surface ou de la contenance d'un volume, on ne peut plus imaginer un moyen tout à fait différent. Assurément nous avons beaucoup perfectionné nos procédés : l'industrie humaine a fait de nos jours des prodiges, mais il y a des arts qui épuisent leurs ressources; passé un certain terme, leur domaine ne s'agrandit plus, bien qu'il puisse être de mieux en mieux cultivé. Plus un procédé, plus un art est simple de sa nature, plus il est près du terme qu'il ne saurait dépasser. Aussi pour nombre de ces choses qui ne demandent ni grandes combinaisons, ni une dépense toujours nouvelle d'intelligence, en sommes-nous restés au point où en étaient nos aïeux, où en était même déjà l'antiquité. Les beaux-arts n'avaient-ils pas atteint chez les Grecs plus haut que nous ne nous sommes encore élevés? Dans d'autres ordres de travaux, ne voyons-nous pas le même fait se produire? La fabrication d'une foule d'objets très simples n'a pas depuis des siècles plus varié que la manière de faire les quatre règles. L'esprit d'invention se porte sur des actes plus complexes. Cela nous explique pourquoi les sociétés dont les besoins intellectuels et physiques demeurent peu

développés, qui ne connaissent guère que des méthodes élémentaires, s'arrêtent de bonne heure dans la voie du progrès, car il faut que les besoins de l'homme s'étendent, se diversifient, se raffinent, pour que son invention s'aiguise et s'exerce. Cette remarque, soit dit en passant, nous fait comprendre pourquoi les animaux paraissent stationnaires dans leurs habitudes, que l'on a longtemps regardées, non comme le résultat de connaissances acquises et transmises par l'éducation, mais comme l'effet d'un instinct spontané, quoiqu'il suffise de les observer dans l'exercice de leur industrie pour se convaincre qu'ils y apportent de l'invention et de l'intelligence, qu'ils modifient certains petits détails de leurs procédés suivant la nécessité du moment. Les besoins des animaux étant, comme leurs facultés, beaucoup plus restreints que les nôtres, leur intelligence a promptement trouvé ses bornes, et il n'a pas fallu de bien nombreuses générations pour les amener au point où nous les observons aujourd'hui; ils ne peuvent plus guère le dépasser, et c'est à tort que nous voyons là une preuve de la spontanéité de leurs aptitudes.

L'homme est arrivé déjà pour certaines choses à cette limite infranchissable, mais pour une foule d'autres il a encore une longue voie à parcourir. Comme la variété infinie des formes d'activité de notre être intellectuel et moral engendre sans cesse des besoins nouveaux, notre génie inventeur trouve sans cesse de nouveaux mobiles. La parole dans ses différens modes d'expression, l'écriture qui en est la manifestation visible, doivent, dans leur évolution, atteindre un terme final, un état au-delà duquel il ne sera plus possible d'avancer, de même qu'il viendra un temps où il ne nous sera plus permis de découvrir sur notre globe des contrées inconnues. Ces grandes inventions, fruits précoces et printaniers de notre intelligence, sont arrivées de bonne heure à se constituer avec ce qu'elles avaient de plus essentiel; elles n'ont plus subi ensuite que de lentes modifications, qui ne sont que des améliorations de détails, des perfectionnemens secondaires, tenant plus aux instrumens employés qu'au fond même du procédé. L'écriture a déjà traversé les grandes phases de son existence; il ne lui est plus possible d'opérer des métamorphoses aussi profondes que celles qui ont marqué le passage de l'idéogramme au syllabisme, du syllabisme à l'alphabétisme, et les faibles progrès qu'elle peut comporter encore semblent n'en devoir changer ni les élémens, ni le système.

ALFRED MAURY.

L'AVENIR

DU

M. René Mill

COMMERCE EXTÉRIEUR EN FRANCE

Annales du commerce extérieur. — Situation économique et commerciale de la France en 1875. — Rapports à la commission pour le développement du commerce extérieur. — Questionnaire adressé aux chambres de commerce et réponses des chambres.

Quelle que soit l'insouciance d'un peuple pour ses intérêts matériels, l'état de la civilisation ne cesse d'étendre le cercle de son commerce. Il suffit qu'il entre dans le concert des nations modernes pour voir grossir le chiffre de ses échanges sans aucun effort de génie; mais il ne recueillera les véritables fruits de cette activité que s'il devance le courant au lieu d'y céder mollement. La France a toujours occupé un rang distingué parmi les nations commerçantes: ce qui lui restait d'établissements à l'étranger, la réputation de son sol et de son industrie, ont entretenu au dehors une activité salutaire. Cependant, après les efforts remarquables qui ont été tentés à la fin du siècle dernier, elle s'était montrée plus jalouse de défendre son propre marché que curieuse d'explorer celui des autres: idée fautive qui a longtemps pesé sur la liberté et la grandeur de son commerce.

C'est en 1838 que, sollicitées par les bateaux à vapeur, les grandes maisons de commission établies à Paris poussèrent leurs entreprises dans les diverses parties du monde. Nos mœurs commerciales étaient déjà bien changées quand les réformes de 1860 abaissèrent les barrières de douane. Présentées sous une forme populaire, soutenues au nom des principes économiques, sans cesse

compromises par les regrets de la grande industrie, qui se trouvait privée de protection, on peut dire que ces réformes ont été souvent mal comprises. Les uns croyaient qu'elles devaient inaugurer l'âge d'or du bon marché; les autres témoignaient une confiance imperturbable dans la vertu des principes et montrèrent trop de dédain pour les plaintes légitimes des fabricans. En réalité, les promoteurs de la réforme n'ouvraient pas à l'industrie française une carrière facile et paisible: ils lui demandaient un surcroît d'activité; afin de l'arracher à la contemplation du marché intérieur, qui avait jusque-là borné son horizon, ils lui montraient un empire à conquérir, mais ils se taisaient sur les difficultés de la conquête. Depuis cette époque, des complications inopinées ont surgi: le régime qui avait opéré les réformes et qui devait en seconder la marche est tombé avant d'avoir donné à l'industrie les compensations promises; les affaires ont été suspendues, anéanties par la guerre: au lieu d'exonération et de travaux publics, on a eu des charges nouvelles à supporter. Pourtant la guerre était à peine terminée, que les affaires reprenaient avec une activité fiévreuse, et se tournaient vers l'extérieur en vertu de cet instinct aveugle qui pousse la nature humaine à réparer ses pertes. Il fallut bien trouver des débouchés pour l'excédant d'une production menée à toute vapeur. On envoya en masse à l'étranger, même sans bénéfice réel; on s'accoutuma à *consigner* ses marchandises, c'est-à-dire à les offrir dans les entrepôts lointains avant d'avoir trouvé acheteur, procédé peu familier à nos négocians. Ainsi, par un étrange revers de fortune, l'appauvrissement du marché intérieur rejetait l'industrie sur les relations lointaines, et nos malheurs contribuaient peut-être au développement du grand commerce plus que n'avait fait notre prospérité.

Aujourd'hui il n'est plus temps de regarder en arrière. Sans doute, le renouvellement prochain des traités va ranimer les discussions éteintes; mais l'opinion publique est acquise à l'esprit des réformes. Les plus grands centres ont adhéré au système de la liberté, et les résistances sont circonscrites dans quelques villes que l'on connaît bien. Quand on aura enfin renoncé à la possession exclusive du marché français, l'attention des économistes se portera d'un autre côté: quelles sont nos forces à l'égard du marché universel? et, puisqu'on nous contraint de sortir de chez nous, quelle est la route à suivre? Cette question d'avenir préoccupait vivement un ministre qui n'a fait que traverser le pouvoir, et qu'une mort prématurée vient d'enlever: M. Desseilligny a légué le soin de la résoudre à une commission composée par lui de hauts fonctionnaires et de négocians. Connaître à fond nos ressources et nos faiblesses, indiquer des remèdes qu'on n'a pas la prétention d'imposer, mais avant tout éclairer l'opinion publique, la prémunir

contre la défiance extrême de soi-même, l'inviter à étudier des problèmes dont la solution définitive lui appartient, telle est la tâche que la commission s'est tracée; point de panacée à découvrir, point de système bâti d'avance par quelques habits brodés, mais une méditation féconde à laquelle on convie tous les hommes de bon conseil, toutes les corporations qui s'occupent en France d'économie publique. Les commissions passent, les enquêtes subsistent. En nous aidant de ces recherches, nous tâcherons de déterminer d'une part le rang que la France tient dans le monde par son commerce extérieur, de l'autre l'esprit de nos négocians et les obstacles qu'ils rencontrent, soit dans notre régime économique, soit en eux-mêmes, c'est-à-dire dans les mœurs et les institutions.

I.

Nous avons, pour mesurer le trafic international, un compteur placé à nos portes : la longue ligne des douanes, cette frontière vivante à côté de la frontière naturelle, retient un moment au passage tout ce qui entre et tout ce qui sort. En dépit de la fraude qui se glisse entre les mailles du filet, malgré la légèreté des négocians ou leur dissimulation, les chiffres recueillis par la douane ont une valeur comparative très réelle, et nous fournissent d'excellentes armes contre les objections les plus répandues. Vous contestez la valeur des réformes de 1860? Depuis cette époque, le mouvement général des entrées et des sorties a doublé : il était de 5 milliards $\frac{1}{2}$ en 1859, il dépasse aujourd'hui 9 milliards. Vous craignez le contre-coup de la guerre, les suites d'une perturbation profonde? De 1869 à 1873, rien que pour la France, le commerce extérieur a monté d'un milliard, au grand avantage de notre exportation. Direz-vous que nous ne tenons pas notre place parmi les grands peuples commerçans? L'Angleterre, il est vrai, nous dépasse du double, et fait 15 ou 16 milliards avec l'étranger; mais deux nations seulement sont en état de nous disputer la seconde place : l'Allemagne et les États-Unis. Céderons-nous à l'Allemagne sur ce nouveau champ de bataille? Elle nous bat d'un milliard en 1873; mais elle a pour elle l'indemnité de guerre, qui lui permet de multiplier ses achats sans étendre ses forces productives : aussi ses entrées dépassent de beaucoup son exportation, qui est encore inférieure à la nôtre de 600 millions. Quant aux États-Unis, ils ne tiennent que le quatrième rang, avec un commerce extérieur de 6 milliards $\frac{1}{2}$: bon argument en faveur du libre échange, car l'Union cherche aujourd'hui à se passer de l'Europe, et multiplie des barrières de douanes qui ralentissent son activité proverbiale.

On dit encore : Vous êtes en France de grands consommateurs;

vosre sol est riche, et vous donne de quoi dépenser beaucoup; mais vous n'avez pas le génie commercial, qui est avant tout le génie de la production. Vos chiffres témoignent de votre prospérité, non de votre énergie; ce sont des résultats, non des promesses, de la richesse acquise, non des sources intarissables de richesse. — Les chiffres répondent que nos entrées et nos sorties se balancent, et que les exportations surtout sont en progrès. Ils montrent encore que la Grande-Bretagne, cette immense fabrique, consomme plus qu'elle ne vend. Serait-ce par hasard affaiblissement chez elle, diminution des moyens producteurs? — Enfin, dit-on, vous ne luttez jamais avec l'Angleterre, vous êtes des utopistes, le libre échange vous tuera. — Nous retournons au tableau des douanes, et nous constatons que la France est le plus grand pourvoyeur de l'Europe : elle lui fournit tout juste pour 2 milliards 682 millions de produits; c'est 2 millions de plus que la Grande-Bretagne. Que répondre à cela? Que nos marchandises sont toutes menues, et ne tiennent guère de place sur un navire? que la houille au contraire est un fret magnifique? La délicatesse de la fabrication n'exclut donc pas un grand commerce. — Soit, mais vous êtes parfaitement nuls dans les contrées lointaines. — Nuls, c'est beaucoup dire. Les États-Unis se défendent contre nous à coups de tarifs, et pourtant notre ancien chiffre d'affaires dans ce pays, s'il n'augmente guère, ne décroît pas non plus. En Afrique, notre situation est très supportable; ce n'est pas encore un gros revenu; mais quelle nation, y compris l'Angleterre, peut se vanter d'exploiter à fond l'Afrique? Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas trop battus dans la Méditerranée, et les progrès de l'Italie en Égypte n'ont pas de quoi nous effrayer. En Asie et en Océanie, c'est vrai, notre désavantage est extrême, et l'Angleterre fait plus d'affaires avec la Chine que nous n'en faisons avec tout cet hémisphère. C'est là notre point le plus faible : reconnaissons en Océanie la supériorité d'un petit peuple comme la Hollande. Admettons qu'il y a des peuples plus hardis, plus entreprenans que nous, plus pénétrés de l'esprit commercial, que, même en Europe, nous avons trop négligé les pays du nord, et qu'il faut déployer nos voiles pour aller plus loin; mais bornons là nos concessions, et tâchons de démêler les symptômes d'un meilleur avenir.

Presque partout une nouvelle impulsion coïncide avec les réformes de 1860. Ainsi les transactions avec la Russie, de 82 millions en 1859, s'élèvent à 266 millions en 1871. Les affaires avec la Suède passent de 19 millions à 50, avec la Norvège, de 28 millions à 44, et l'on peut dire que ces pays font vers nous les premiers pas, car leurs envois dépassent de beaucoup nos expéditions. Dans nos rapports avec nos voisins les plus proches, les Belges et les Anglais, voici des faits significatifs : les entrepôts de ces

pays nous avaient toujours défrayés largement, c'est-à-dire qu'au lieu d'aller chercher très loin les choses dont nous avons besoin, nous trouvions plus commode de les prendre à nos portes, dût-il nous en coûter davantage. Vainement les hommes d'état ont lutté par des surtaxes contre ces habitudes indolentes; que de combinaisons n'a-t-on pas imaginées pour nous donner le goût des approvisionnements directs, jusqu'à établir un tarif différent pour les marchandises qui avaient passé un certain cap et celles qui n'en venaient point! Inutiles efforts! Liverpool et Anvers ne nous ont pas moins fourni une grande partie des produits exotiques. Or le mouvement des entrepôts est entré dans une période de décroissance. L'exemple le plus frappant est celui des soies, parce que les envois de Londres sont presque nuls aujourd'hui, et que cette branche de notre industrie n'a pas cessé de se développer. Les graines oléagineuses, le cacao, le café, les sucres étrangers, nous arrivent aussi plus directement; nous commençons à jeter les yeux au-delà de notre ancien horizon, et nous remontons les courans jusqu'à leur source, au grand avantage de notre bourse et de notre énergie. Lorsque nous voyons figurer à l'importation de Belgique certains produits que le sol flamand serait bien étonné de porter, lorsque la Grande-Bretagne nous envoie comme provenance directe des fruits que les brouillards de la Tamise n'auraient jamais réchauffés, il est clair qu'il faut déduire de notre commerce avec l'Europe un grand nombre de transactions où celle-ci joue le rôle d'un simple intermédiaire, et que nous nous affranchirons tôt ou tard des entrepôts voisins, pour puiser à pleines mains dans les réservoirs naturels qui les ont alimentés jusqu'ici. Réciproquement combien de produits qui portent la marque évidente du goût français sont expédiés en Angleterre, et de là dans le monde entier! combien de nos fabricans choisissent volontairement cette voie, qui est pour eux le grand chemin battu, et se reposent sur ces voisins trop complaisans du soin de découvrir les débouchés, de nouer les relations, d'organiser le crédit! Tel peuple qui nous connaît à peine tire d'Angleterre et consomme nos meilleurs produits. Donc il ne faut pas se hâter de mettre en balance, en face de notre commerce européen, le chiffre relativement faible de nos affaires avec les pays d'outre-mer; l'adresse de nos envois est souvent trompeuse, et le traité passé avec un négociant anglais masque souvent une opération de longue portée dont il nous appartient de recouvrer la conduite.

Au-delà des mers, l'opinion commune nous attribue peu d'initiative; des relations très anciennes seraient seules capables de nous arracher à nos goûts sédentaires. Cependant où voit-on que nous ayons fait les plus grands progrès? Serait-ce dans nos an-

ciennes colonies? Mais pour la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe les chiffres n'ont guère varié depuis 1859; ils sont même tombés, à La Réunion, de 60 à 29 millions, et cet affaïssement commence en 1864. Au Sénégal, même situation : nos échanges, en quinze ans, ont varié de 16 à 15 millions. C'est au contraire dans les établissemens nouveaux que l'augmentation est rapide; le plus considérable d'entre eux, l'Algérie, pendant la même période, passe de 181 millions à 288. Les plus petits, Sainte-Marie de Madagascar, Nossi-bé, etc., sortent peu à peu du néant. En Cochinchine, avant 1868, on ne notait même pas les chiffres : cette année-là, on inscrit 5 millions d'affaires; en 1872, il y en avait pour 10 millions. La somme n'est point forte, mais la proportion est satisfaisante. Partout ailleurs nos progrès ont été soutenus et font un contraste avec la routine qui subsiste sur les voies de notre ancien commerce. Avant 1860, nos affaires avec l'extrême Orient ne dépassent pas 6 millions; en 1867, elles atteignent 64 millions. A partir de cette époque, on commence à décomposer les chiffres : 55 millions pour la Chine, 46 pour le Japon. Il est vrai que les importations dominent de beaucoup; mais l'habitude des approvisionnemens directs suscitera d'autres affaires. La meilleure manière de trouver des cliens, disait un négociant spirituel, c'est d'acheter soi-même : si vous offrez votre marchandise, on vous éconduit poliment; comme chaland, on vous accueille, on vous retient, et alors vous pouvez changer de rôle, la glace est rompue. En ce sens, nous sommes encore les cliens des Indes anglaises, où notre commerce a passé de 70 millions à 105 pendant la période des traités, et ceux de l'Afrique occidentale, qui nous envoie de plus en plus ses riches productions, tandis qu'elle résiste à nos offres, grâce à la simplicité de ses goûts et de son costume. Tout autre est notre attitude dans les échelles du Levant et dans l'Amérique du Sud; là, nous luttons à armes égales sur un sol favorable. Nos relations avec l'Égypte ont pris un vif essor depuis 1863; d'une trentaine de millions, les échanges ont passé à 100 millions, dont une bonne moitié revient à nos exportateurs. Avec les états barbaresques, nos affaires ont doublé. L'influence française a son centre naturel sur les bords de la Méditerranée; si notre pays n'affiche plus la prétention peu moderne d'en faire un lac français, il a le droit de profiter de ses avantages, et il en profite; le percement de l'isthme de Suez et le développement de l'Algérie nous valent dès aujourd'hui de grands résultats commerciaux. Enfin, si l'on veut se convaincre que ni l'éloignement, ni la diversité des races, ni l'état précaire de la civilisation ne sont un obstacle au développement de nos affaires, il faut aller dans l'Amérique du Sud. Certainement notre commerce n'est pas en rapport avec l'étendue de

cet immense continent, ni même avec sa population présente; mais il ne tient qu'à nous de prendre, dans les transactions, une place que l'Espagne affaiblie laisse inoccupée, et où la concurrence anglaise, toujours redoutable, est cependant moins pressante. Depuis la Nouvelle-Grenade jusqu'au Chili, nous sommes en progrès, presque partout nos chiffres ont doublé, et l'équilibre se maintient entre les deux opérations inverses, le départ et le retour. Notre situation est particulièrement favorable à la Plata; pendant la période des traités, notre commerce avec cette république est monté de 57 millions à 230, c'est-à-dire qu'il aura bientôt quintuplé. En 1872, les chiffres ont été tout à coup doublés, grâce à une exportation de plus de 100 millions. L'empire du Brésil et ses vastes forêts ne nous offrent pas un débouché aussi sûr; mais il n'y a déperdition réelle qu'à l'égard des possessions espagnoles, moins par notre faute que par celle des Espagnols eux-mêmes, qui se déchirent à Cuba. Ce coup d'œil jeté sur l'ensemble de notre commerce doit nous rassurer. Si, pressés de jouir, nous nous bornions au gain immédiat, assurément ces faibles moissons, récoltées çà et là dans le vaste champ du monde, pèseraient peu en comparaison de nos facultés et de nos appétits; mais, si nous mesurons le progrès du lendemain à celui de la veille, il semble que les résultats les plus minces soient des premières conquêtes, et que les rejets vigoureux de notre commerce, inégalement répartis sur la surface du globe, peuvent en grandissant prendre racine dans ces terres où ils ne manquent ni d'espace ni d'aliment.

Cet espoir est-il justifié par la nature de nos ressources? Nous avons d'abord un fonds qui s'est enrichi lentement par le travail des siècles, et que personne ne songe à nous contester : la terre. Les produits que la consommation réclame le plus impérieusement, comme le blé et la viande, ne cessent de traverser nos frontières, soit pour entrer, soit pour sortir, et changent de direction suivant l'état de la récolte. D'ailleurs l'intérêt du consommateur prime ici tous les autres, et l'ardeur de la demande force la main à la spéculation. Si indolent qu'on soit, quand il faut manger, on sait bien découvrir où sont les greniers pleins. Moins nécessaires à la vie, mais non moins recherchés, les produits de ferme, fruits, volailles, œufs, gibier, etc., prennent de plus en plus le chemin de la frontière. Rien de plus curieux que cette exportation au petit pied, qui remonte de village en village dans l'intérieur des terres. Les départemens du nord et les côtes de Normandie se sont fait depuis longtemps une clientèle en Angleterre. De Calais, Dunkerque, Dieppe, Fécamp, Honfleur, de petits voiliers se détachent tous les jours, bondés de bêtes à cornes, de poulets et de fromages. Le paysan en sabots, l'homme de la glèbe, tente la fortune du grand commerce;

il a ses correspondans à Londres, en Belgique, en Hollande. Bien plus, il devient armateur. A Honfleur, à Saint-Malo, à Cherbourg, les marchands d'œufs frètent le navire qui doit porter leur fragile cargaison. Rien n'égaie les petits ports normands comme cet attirail de ferme; puis le goût de la spéculation gagne de proche en proche, Honfleur reçoit des expéditions du centre, et les brises de mer pénètrent jusqu'à Orléans. C'est le plancher des vaches qui se met à naviguer. A mesure qu'on suit la côte, les produits changent suivant le climat, mais le mouvement ne s'arrête pas : la Bretagne envoie des beurres salés, la Provence des amandes, du miel, de la cire et des citrons. Certainement la nature des produits limite le rayon des affaires; mais c'est une animation utile et durable, tout à fait contraire à l'immobilité des champs. D'ailleurs ces dons du climat prennent souvent une forme moins éphémère : dans l'est, la pomme de terre devient fécule; à Nice et en Corse, les fruits deviennent confiserie; du fond des Cévennes, la riche Limagne envoie des pâtes alimentaires; il n'est pas jusqu'à l'antique Berry qui ne fournisse des orges pour la fabrication de la bière, et tous ces produits peuvent supporter une assez longue traversée. On les retrouve à New-York et dans le nord de l'Europe.

A Bordeaux, il faut saluer de plus gros personnages : nous entrons dans le royaume du vin. L'Angleterre a la houille, l'Italie les soufres, le Pérou les guanos; nous, nous avons le vin. C'est le plus grand présent que nous ait fait la nature. Encore est-il probable que nous savons l'aider, puisque depuis 1859 nos exportations ont plus que doublé. Les vins de la Gironde entre autres augmentent avec une rapidité effrayante. C'est qu'ils absorbent ou corrigent tous les gros vins du midi, dont le titre d'alcool est trop élevé; ils prennent sous leur patronage un grand nombre de crus énergiques qui auraient végété sans élégance et sans distinction au fond de leur province. En Roussillon, le coupage des vins se fait sous l'œil paternel de la douane; mais passer à Bordeaux, c'est encore sortir par la grande porte, et les vins qui descendent ce beau et large fleuve de la Gironde marchent vers un horizon sans limite. On les rencontre dans le monde entier, et surtout dans les deux Amériques, en Australie, aux Indes. Le commerce de Bordeaux, qui appuie sa prospérité sur un monopole séculaire, n'est pourtant point endormi, mais il a le calme de la force; il est à la fois libéral et aristocratique, chose rare en France. Bordeaux est le pays de la vie large, égale et facile; le négociant et le propriétaire se touchent, se confondent souvent dans la même personne, et cette double vie, à la fois sédentaire et active, met de la prudence dans leur audace et du mouvement dans leur sécurité. A côté des tranquilles possesseurs du sol et de leurs courtiers s'agite

un autre commerce, plus remuant à la surface, non moins prudent au fond : celui qui travaille depuis dix ans, non sans succès, à faire de Bordeaux un grand entrepôt de matières premières et de denrées coloniales.

Bordeaux fournit un peu plus de la moitié de l'exportation totale des vins français; les provinces moins bien partagées, et même la Bourgogne, malgré la susceptibilité de ses vins, commencent à regarder plus souvent du côté des frontières. C'est que le goût des vins français n'est plus seulement à l'étranger la marque d'une haute éducation : la roture en Angleterre apprécie le *claret*; mais elle a le palais moins délicat, et ne distingue plus le Bordeaux retour des Indes d'un petit vin campagnard. Quant aux vins de Champagne, ils continuent à se répandre dans le monde entier sur les pas de la civilisation, et, comme on porte des toasts à Shanghai et à Yeddo, la Chine et le Japon ont leur part de ces envois. Des pays tristes comme l'Espagne, ou fatalistes comme la Turquie, sont seuls réfractaires à la gaité communicative du vin de champagne.

Cette exportation de produits agricoles a-t-elle atteint ses limites? peut-elle devenir un instrument de conquête lointaine? La nature a mis des bornes à la fécondité du sol, et, dussions-nous défricher encore plus d'un coin de terre aride, simplifier nos cultures, améliorer notre outillage, l'augmentation ne saurait être que lente et graduelle. Quant à la direction imprimée au commerce, elle suit aussi certaines lois : les blés obéiront toujours au marché intérieur, les fruits qui se corrompent ne dépasseront guère l'autre côté de la Manche; les denrées alimentaires ne sont pas le meilleur moyen de s'ouvrir un pays neuf, car en toute contrée le mode de nourriture est personnel à l'habitant; c'est son premier soin ou plutôt sa raison d'être dans le milieu où il vit, et sur ce chapitre il ne peut guère vivre d'emprunt. Nos vins eux-mêmes ne conviennent pas à toutes les races du monde; le sauvage, qui aime l'eau de feu, trouverait notre vin de Bordeaux insapide; dans beaucoup de lieux, la religion ou les mœurs en proscrivent l'usage; mais partout où un Européen pose le pied on peut vendre une bouteille de vin, et notre commerce agricole épuisera le sol avant d'avoir atteint les limites de la civilisation.

Interrogeons à son tour l'industrie, — non pas qu'il soit possible de faire une nomenclature, car où commence, où finit l'exportation? Toutes les industries ont l'ambition légitime d'exporter; mais il en est qu'un mouvement vigoureux pousse au dehors ou qu'une longue habitude y retient. Voici d'abord un groupe fort connu du public, celui des raffineurs de sucre, groupe isolé, car les fabricans de sucre indigène ont des intérêts différens. L'industrie du sucre en France, comme élément d'exportation, présente ce trait singulier, qu'elle a

ses conventions internationales, sa diplomatie, ses archives à elle, vaste chaos dont deux ou trois hommes sont à peu près seuls à posséder la clé. Quatre pays rivaux, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la France, ont fait en 1864 ce rare projet de détruire entre eux toute cause de noise et d'inégalité, d'abaisser les barrières de douane, de renoncer aux primes, et de réunir en quelque sorte leurs territoires en un seul grand marché pour la fabrication du sucre : ils se réservaient seulement le droit d'asseoir à leur gré l'impôt intérieur ; mais l'esprit de discorde est rentré par cette porte, et l'impôt est encore si difficile à combiner que personne, ou peu s'en faut, n'a tenu ses engagements. Cette industrie, qui a de beaux débouchés en Europe, est-elle un instrument pour notre commerce lointain ? Tant de peuples ne font point entrer le sucre dans leur consommation, ou se contentent de poudres grossières qui nous donneraient des nausées ! Les raffineurs n'étendent guère la main au-delà des mers que pour choisir les plus belles qualités de sucre colonial. C'est à Paris que le sucre fait les plus grands seigneurs. Nantes, antique entrepôt de produits exotiques, a longtemps tenu la tête ; aujourd'hui cette ville, bien que dépassée, se défend avec une remarquable ténacité. Entourée de régions agricoles, mal servie par un fleuve inégal, menacée à la fois par Bordeaux et Le Havre, jalouse de Saint-Nazaire, mais soutenue par un immense marché d'approvisionnement, il reste à son commerce un air de grandeur et le fonds très solide de la raffinerie.

Si vous voulez transformer un sauvage, habillez-le ; c'est par le vêtement que la civilisation se communique d'abord. Entre la nourriture trop simple et les arts mécaniques, trop compliqués, les tissus se trouvent précisément au point qu'il faut pour séduire les appétits des peuples primitifs. D'ailleurs nulle fabrication n'offre plus de souplesse et de variété, de sorte qu'il est facile de s'accommoder aux besoins, au climat, aux mœurs des cliens les plus bizarres. C'est ainsi que l'Europe, et surtout l'Angleterre, habille une grande partie du monde. Les fabricans, nos voisins, ne se lassent pas de filer, tordre et tisser, depuis le chaud vêtement de l'habitant du nord jusqu'aux légères cotonnades des tropiques. Peu leur importe de reproduire à l'infini le même dessin : sous la zone torride, on n'a point de ces délicatesses. Les tisseurs anglais considèrent leur clientèle comme un bétail ; ils vont jusqu'au bout de leur rouleau, chargent les navires, consignent en attendant la chance, et continuent de vêtir l'humanité bon gré mal gré. Nos fabricans, hélas ! ne sont point si imperturbables. Ils ont le malheur d'avoir du goût, beaucoup de nonchalance et peu de penchant à travailler pour les troupeaux d'hommes. Rouen a presque abandonné la fabrication des *guinées* qu'elle envoyait jadis en Afrique et dans

l'Inde. Filateurs et tisseurs seraient parfaitement satisfaits d'approvisionner leur pays; hors de nos frontières, l'Algérie seule et les colonies leur semblent un marché digne d'eux. A l'ombre des clochers de Rouen se sont réfugiées les dernières résistances du monopole; l'Anglais y est encore traité d'ennemi, ou peu s'en faut. Le Havre, grand marché du coton, est un allié suspect. Rouen lui envie son port, qui empêche les navires de remonter la Basse-Seine, et lui reproche ses doctrines, car Le Havre accepte tous les pavillons et déteste les barrières de douane à l'égal des chaînes ou des ensablemens. Ainsi se prolonge l'antagonisme entre deux places si bien faites pour s'appuyer mutuellement; les uns regrettant le passé, les autres appelant l'avenir, à quelques lieues de distance on se tourne le dos. Et pourtant, quand on voit cette admirable ville de Rouen, cette large vallée, toute hérissée d'usines, non pas triste et repoussante, mais débordant de séve industrielle sur un sol généreux, quand un peu plus loin Le Havre apparaît avec sa situation sans égale, ce cap, ce golfe immense, ce fleuve toujours prêt à former des bassins dont un rang de collines semble marquer la place, on ne peut s'empêcher de rêver, pour la grande ville et pour le port, des destinées anglaises. Avant la guerre, Le Havre espérait devenir le premier port du continent : prétention légitime, si, comme Liverpool, il avait eu derrière lui un Manchester, un grand foyer produisant sans cesse en vue des pays lointains, assurant l'écoulement régulier des entrepôts, le chargement complet des navires. On comptait bien sur les filatures de Lille et d'Épinal; mais toute la région du nord et de l'est subit la séduction d'Anvers. Ce port, placé sous la main de cinq nations commerçantes, et préféré, sinon convoité par l'Allemagne, doit à la dernière guerre un développement imprévu : on l'a débarrassé d'une ceinture de fortifications, on élargit les bassins; le mélange de tous les pavillons lui donne un aspect international, et le mouvement de la vie moderne pénètre dans les quartiers antiques. C'est là que l'Europe et la France vont souvent chercher le coton américain. Du reste, nos filateurs de l'ouest pèchent par entêtement plus que par impuissance; on voit des centres moins importants, comme Yvetot ou Falaise, entrer en rapport avec l'Amérique ou l'Asie, transformer leur fabrication, jeter des couleurs plus vives sur leurs cotonnades, et déployer, sous le ciel brumeux de la Normandie, des turbans et des moustiquaires.

Si notre industrie du coton est légèrement atteinte, en revanche celle de la laine devient de jour en jour plus prospère : ressource féconde, car, dès qu'on s'écarte des tropiques, la laine peut très bien lutter avec le coton; mais on rencontre ici la même diversité dans les dispositions des fabricans. Les uns ne détournent guère les yeux du marché intérieur; quand ils n'ont pu vendre à des

Français, ils prennent avec dépit le chemin de la frontière. Comme ils n'ont au dehors que des cliens de hasard, et qu'ils n'adoptent ni leurs modes ni leur métrage favori, la vente leur est contraire, ou bien ils attendent paisiblement que l'étranger, plein d'admiration pour les spécialités françaises, leur apporte à domicile des commandes et la fortune. Tel est à peu près le sort de nos plus belles draperies, celles d'Elbeuf par exemple. Les autres ont renouvelé leur outillage et leurs procédés, remué de fond en comble la fabrication, tenté les genres les plus différens et les marchés les plus lointains : ainsi Roubaix passe sans effort des tissus mélangés à la laine pure, comprend qu'il fait froid en Russie et qu'il ne fait pas toujours chaud en Chine, noue des relations avec le nord de l'Europe, les pays slaves, l'extrême Orient, et se demande jusqu'à quel point l'Océanie se montrerait rebelle au mérinos. Quel est le résultat de cette activité ? L'exportation de nos tissus de laine s'élève en quatorze ans (1859-1873) de 180 millions de francs à 325; celle des tissus au coton varie entre 67 millions et 77.

Nous avons en France notre pays de la soie. Cette région s'étend tout autour de Lyon, au nord jusqu'aux limites de Saône-et-Loire, à l'ouest jusqu'à la Corrèze, au sud et à l'est jusqu'à la frontière. Lyon est le pivot de toute la fabrication, bien que le département du Rhône ne soit pas le plus riche en filatures (1). Voilà une industrie bien française, mais aussi elle semble circonscrire le génie de notre race; la soie sera toujours l'accompagnement ou le semblant du luxe; en expédier dans l'extrême Orient serait envoyer de l'eau à la rivière; en offrir aux peuples qui se contentent d'une ceinture de feuilles serait méconnaître la nécessité des transitions. Montrons-nous satisfaits de défrayer l'Europe et les États-Unis; faisons quelques tentatives partout où de l'argent oisif se joint à des goûts européens, et considérons la soie comme une des ressources les plus larges et les plus productives du commerce de luxe, car l'exportation de la soie nous rapporte un demi-milliard. A mesure que nous avançons, le caractère, non pas unique, mais saillant de notre industrie se dessine plus nettement. Négligeons dans ces grandes lignes le chiffre relativement faible de notre exportation métallurgique, bien qu'elle soit une ressource croissante pour les départemens du centre, et qu'elle tire une grande valeur de nos aptitudes mécaniques. Allons droit à Paris, qui, même en fait d'industrie et de commerce, est toujours plus français que la France. Tout le monde a remarqué, dans les quartiers marchands, ces longues files de solliciteurs qui, généralement munis d'une boîte car-

(1) Voyez les représentations graphiques des industries dans un volume publié par le ministère du commerce sous ce titre : *Statistique sommaire des industries principales en 1873*; pour la soie, cartes n^{os} 13, 14 et 15.

rée, stationnent le matin devant certaines portes. Ce sont les petits fabricans en quête de commandes pour l'exportation; ils vont offrir leur marchandise à un commissionnaire, fort gros personnage, qui les attend tranquillement chez lui. Celui-ci court les risques, expédie à l'étranger, dispose des ordres. Il se rapproche du *general-merchant*, qui mène les grandes affaires de l'autre côté de la Manche, et il paraît à l'étroit dans son rôle de commissionnaire, car le code, ne prévoyant pas qu'un jour les rôles seraient renversés, fait peser sur lui de lourdes responsabilités à l'égard de ces petits industriels qu'il connaît à peine de vue. Il a bien d'autres fournisseurs : Anglais, Suisses, Belges, Allemands, lui envoient des échantillons de tous les produits analogues à ceux qu'il exporte, et Paris devient ainsi l'intermédiaire recherché, le patron de l'exportation étrangère pour tous les articles de goût. Qui pourrait embrasser l'ensemble de ce commerce ne verrait d'abord qu'un amas incohérent des objets les plus divers, depuis le bronze d'art jusqu'aux jouets d'enfans, des meubles de cuisine avec des fleurs artificielles; ici un carrosse, là une pièce de toile toute simple, puis un mélange prodigieux de grave et de grotesque, un instrument de précision auprès des babioles les plus extravagantes. On a trouvé une catégorie commode où loger tous les objets dont la destination paraissait problématique : c'est l'article-Paris. Pour le reste, on s'imagine facilement qu'on a sous les yeux des produits de la France entière, et l'on a raison; seulement Paris appelle à lui, dans chaque branche d'industrie, les fabrications les plus fines, les superfluités, les accessoires du luxe, de la science et des arts, en un mot tout l'appareil d'une civilisation avancée, et, comme s'il avait une vertu spéciale pour mûrir ces fruits-là, les caisses qui partent à l'étranger frappées de son estampille ont doublé de valeur.

II.

Voilà un aperçu rapide de nos ressources; peut-on les caractériser? L'opinion la plus répandue, c'est que la France n'est réellement supérieure qu'en fait d'art, de science et de goût. L'Anglais, dit-on, fabrique pour l'homme qui entre dans la civilisation, le Français pour celui qui commence à la comprendre. Donc nous n'aurons jamais assez de souplesse pour nous plier aux mœurs des vieux peuples de l'Orient, ni assez de clairvoyance pour discerner les appétits des sociétés primitives. On en conclut que notre marché est nécessairement restreint.

Cependant, si notre influence croît en raison directe de la civilisation européenne, comme celle-ci gagne tous les jours du terrain, notre horizon s'étend aussi de jour en jour. D'autre part, nos apti-

tudes industrielles sont-elles aussi bornées qu'on le dit? Faut-il croire que les qualités de notre race déterminent d'avance le cercle de notre activité, ou bien ce tour d'esprit n'est-il pas la conséquence moins respectable de notre régime économique, de nos institutions séculaires? Montesquieu disait déjà que le commerce de luxe est particulier aux états monarchiques : nous aurons donc aussi un commerce républicain. Sans appeler la politique à notre aide, voyons les faits. Dans toutes les branches d'industrie, et surtout dans les laines, ceux qui ont tenté d'exporter les objets de grosse fabrication réussissent, quoique Français. La métallurgie elle-même, malgré le désavantage du sol, cherche et trouve des débouchés au dehors. Si la moyenne de nos profits se tire des articles de luxe, les moyennes ne sont pas des lois en industrie : on a tort de raisonner toujours comme s'il s'agissait de lois fatales, du rendement de la terre par exemple. Les faits industriels sont plus humains, plus libres; ils relèvent plus directement de l'initiative : ce que l'un a pu faire, l'autre le fera. Enfin les spécialités françaises dans lesquelles nous serions parqués par la nature se transforment avec le régime économique; à chaque instant, des fabrications fines s'effacent devant des objets de première nécessité; les petits procédés, d'où naissent les petits succès, s'éventent bien vite, et cependant notre mouvement d'affaires ne cesse de croître.

Une objection beaucoup plus grave est fondée sur les dispositions morales de nos négocians. Tout ce qui reste d'originalité provinciale se manifeste aujourd'hui dans la seule carrière active qui n'ait point été centralisée soit par les lois, soit par les mœurs, c'est-à-dire dans les affaires : entre Marseille et Bordeaux, Nantes et Le Havre, Elbeuf et Roubaix, l'esprit et les dispositions diffèrent. Une partie de ces divergences résultent de la révolution économique, que les uns et les autres ont embrassée ou repoussée avec plus ou moins d'ardeur. Même dans le camp du libre échange, quelle différence entre le Marseillais, qui compte avant tout sur sa propre énergie, et le propriétaire vinicole, qui accepte la liberté parce qu'elle ne peut entamer son monopole naturel ! La confiance de ceux-ci, la timidité de ceux-là, sont évidemment le résultat des habitudes prises. Ici la sécurité, plus loin le haut patronage industriel, accompagné souvent d'un grand rôle politique, ont absorbé ou refroidi l'ambition du négociant et détourné son esprit des entreprises à longue portée. Celui-ci a vécu de son usine, celui-là de son commerce, comme les grands seigneurs vivent de leur terre, et les négocians les mieux faits pour la liberté ont gravité naturellement autour des premiers, dont ils étaient les pourvoyeurs.

Voici un autre résultat de nos traditions économiques : la prudence exagérée et la défiance à l'égard du crédit. Sur ce point, les

mœurs américaines offrent avec les nôtres le contraste le plus saisissant : un Américain vit de crédit; dès qu'il a un mouton, il cherche à en dédoubler la valeur par un emprunt; il escompte même l'espérance d'un mouton, et trouve des capitalistes confians qui lui prêtent sur sa bonne mine. Ainsi tous les biens qu'il acquiert comptent double, tous ceux qu'il espère devançant la réalité, à la condition de ne point suspendre un seul instant le mouvement producteur : s'il s'arrête, les espérances s'évanouissent en fumée, les valeurs empruntées s'avalissent, comme l'or se change en feuilles mortes dans la main du rêveur qui s'éveille. Voilà un peuple tout entier tourné vers l'avenir; il pousse à l'extrême l'ardeur et la confiance, mais du moins il comprend qu'un capital, une marchandise, une idée, ne doivent jamais rester oisifs un seul instant, tant qu'il y a des banquiers dans le monde. Chez nous au contraire, que de temps et de capital perdu! Que de minces opérations prolongées de mois en mois et qui aboutissent à un dénoûment vulgaire sans avoir profité de la vitesse acquise! Les Anglais, avec un système de crédit mieux équilibré que celui des Américains, sont cependant beaucoup plus hardis que nous : chez eux, toute opération de commerce extérieur a une double face; le *general-merchant* achète pour importer avant même d'avoir écoulé son stock d'exportation. C'est qu'il trouve des banques toujours disposées à lui faire des avances sur la marchandise consignée. Il dispose ainsi de son crédit pour s'engager dans une spéculation tout à fait différente; les deux phases de l'entreprise se liquident au retour par un double profit sans déplacement et sans perte de temps. Chez nous, rien de semblable. Le commissionnaire lui-même, malgré ses vastes relations, ne peut, à l'exemple des marchands anglais, ajourner le bénéfice de l'opération en l'agrandissant. Il est prudent et ne s'aventure pas volontiers au-delà de ses ordres; il ne rencontre à l'étranger qu'un petit nombre de banques françaises fondées par le Comptoir d'escompte; enfin sa clientèle est récente, il craint de la perdre et dispose en faveur de ses commettans du crédit qu'il pourrait employer dans une opération de retour, en leur accordant des délais pour payer. Qu'en résulte-t-il? Presque toujours le remboursement des exportations se fait en France par traites ou lettres de change, dont la plupart sont tirées sur la place de Londres! Le crédit est donc tout à l'avantage des Anglais, puisqu'il faut user de leur intermédiaire pour se faire payer. Quand les Français se feront-ils directement rembourser en marchandises d'importation puisées dans le pays même où ils exportent? Déjà Marseille, Bordeaux, Le Havre, Saint-Étienne, Paris, appliquent timidement cette méthode, et cumulent quelquefois la qualité d'acheteur avec celle de vendeur, non sans scrupule.

Nous avons de la peine à jouer grand jeu; chacun se cantonne dans sa petite province et préfère exercer séparément soit l'importation, soit l'exportation. Or en saine économie les deux faits sont inséparables; ils réagissent perpétuellement l'un sur l'autre, et les chiffres prouvent que dans un pays bien portant ils tendent toujours à se compenser, de même que la respiration d'un être vivant exige deux mouvemens alternatifs. Si on néglige de les pratiquer simultanément, il faut attendre, après avoir exporté, qu'une nation voisine importe pour notre compte, et cet intermédiaire veut être payé; ce n'est pas pour la gloire que les Anglais se font nos rouliers et nos entrepositaires. On pourrait déterminer exactement la perte nationale qui résulte de ce détour; ce que nous abandonnons à l'intermédiaire, c'est le prix de la vitesse, les spéculations que l'on peut faire sur la connaissance du marché, la hausse ou la baisse qu'il faut saisir au passage. Nous ressemblons à un capitaliste qui vend au cours le plus bas et qui abandonne la différence à son agent de change.

Quant au dommage moral, il est incalculable : la spéculation directe avec les pays lointains est un aiguillon d'activité. Nous restons à moitié chemin, semant partout des relations à peine ébauchées, mais nous ne fondons rien nulle part. De plus, n'ayant pas besoin de connaître l'état du marché, nous répugnons à nous expatrier; qu'importe le gain que nous réalisons chez nous, si nous négligeons tout le bénéfice de la lutte, l'expérience qu'on acquiert sur les grands chemins, les dangers bravés, la science acquise, en un mot tous ces accessoires du grand commerce, plus importants que le commerce même? Tirer un meilleur parti de nos ressources actuelles, pratiquer largement les entreprises lointaines, et ne rien laisser perdre des germes qu'elles ont semé, nous préparer au loin des correspondans qui connaissent parfaitement le double mécanisme des opérations, voilà ce qui doit, d'un commerce prospère, mais un peu passif, faire une propagande active et nationale.

III.

Une fois d'accord sur le but, les chambres de commerce interrogées vont nous suggérer les moyens de l'atteindre. D'abord le ton de leurs réponses est très frappant : on n'y trouve aucune trace d'abattement, mais elles révèlent un certain esprit d'initiative qui repousse la tutelle gouvernementale. Les retours vers le passé sont très rares, les réformes sont en général vaillamment acceptées, l'ancienne routine combattue, et l'intervention de l'état réclamée seulement dans les cas indispensables. A l'état, on ne demande pas

de vaste plan qui change d'un seul coup la face de notre commerce, point de grand homme, mais aussi pas de brouillons ni de financiers maladroits : que le gouvernement s'abstienne, s'il veut, mais qu'il ne gêne point, et, s'il a le goût d'intervenir, qu'il exécute simplement ce qu'il a promis.

La première condition pour marcher, c'est de n'avoir pas d'entraves aux pieds. Aussi l'héritage de la guerre pèse lourdement sur notre commerce, ce sont des charges inévitables; mais les négocians reprochent à nos ministres de les avoir aggravées par une répartition défectueuse. La plupart des chambres de commerce considèrent comme funeste le procédé qui consiste à reprendre en détail toutes les matières utilisées par le commerce et l'industrie. Elles ne prétendent pas s'affranchir des devoirs qui incombent à tous les citoyens; mais elles préfèrent un impôt sur le revenu, sur les profits. Voici leur raisonnement : il y a deux espèces de matière imposable, la richesse en formation et la richesse définitivement acquise. Par exemple, un produit qui est encore dans l'usine et qui n'a pas reçu la dernière forme, c'est de la richesse en formation; au contraire le bénéfice net encaissé par l'industriel, de même que le revenu du propriétaire et du rentier, c'est de la richesse acquise; selon l'expression consacrée, elle entre en jouissance. Quand on frappe le produit encore imparfait, d'abord on risque d'appauvrir le pays, parce que l'impôt vient se mettre en travers de la production; ensuite on frappe aveuglément, sans savoir quel est le véritable contribuable : est-ce le consommateur, comme le soutiennent les économistes? Mais, s'il restreint ses besoins, tout le fardeau retombe sur l'industriel. Celui-ci est-il toujours atteint? Mais, quand la consommation ne peut être éludée, il tire un prétexte de l'impôt pour augmenter ses bénéfices. Ainsi, quand on multiplie outre mesure les impôts indirects, inégalité, incertitude, ralentissement des affaires : triste charge qui augmente, non pas en proportion du produit net, mais en proportion des efforts et de l'activité dépensés. Pourquoi les fabricans seraient-ils en quelque sorte les trésoriers du public, chargés de faire l'avance des contributions qui seront plus tard réparties sur un nombre infini d'acheteurs? Est-il conforme à la justice de leur enlever momentanément un capital productif, et surtout de laisser dans le vague ce qu'ils auront à supporter pour eux-mêmes par suite des chances de la vente? Aucun de ces inconvéniens n'est à craindre quand l'impôt porte directement sur la richesse acquise : là, l'effort est fait, le travail consommé, l'opération close; on ne saurait se tromper sur la personne du contribuable, car la richesse imposable est désormais classée dans les compartimens de la propriété privée. Quand les industriels sauront qu'au bout de l'année l'état doit prélever tant sur leurs bénéfices, sûrs désormais

de leur part contributive, ils n'en travailleront qu'avec plus d'ardeur pour accroître la portion libre d'impôts. En fait d'exportation, malgré les combinaisons les plus ingénieuses, tant de taxes, petites ou grandes, qui atteignent le produit depuis l'entrée de l'usine jusqu'à la sortie du territoire ne sauraient être intégralement remboursées. — Tout le monde avouera que les impôts adoptés par l'assemblée nationale sentent l'expédient; il ne s'est pas trouvé de regard assez ferme pour en saisir l'ensemble et en suivre les conséquences. Les financiers n'ont qu'une seule préoccupation : éviter les plaintes des contribuables, les frapper presque à leur insu, — en bon français plumer la poule sans la faire crier. Ils ont traité leurs compatriotes comme des enfans : pour ne point irriter tout le monde à la fois, on a saigné chacun séparément et successivement, en tâchant de faire croire aux autres qu'il leur en coûterait moins; puis on a émis une théorie déplorable, à savoir que l'étranger doit payer une part de nos désastres; on a oublié que cet étranger est un consommateur qui se dérobe à volonté. En un mot, l'œuvre de l'assemblée nationale, aux yeux du commerce, a le grave défaut d'atteindre sous toutes les formes les instrumens de notre prospérité future en vue d'obtenir un soulagement passager.

Que dire par exemple de l'impôt sur la petite vitesse? il a été signalé dès sa naissance comme une des plus grandes aberrations financières, et n'a eu pour lui que l'entêtement de l'inventeur. Quel étrange procédé, pour favoriser la renaissance industrielle et commerciale, que de frapper l'instrument nécessaire du commerce, les transports! Pas d'illusion possible, ce sont bien les grosses marchandises que l'on veut atteindre, c'est la petite vitesse que l'on rend onéreuse : or qui ne sait que le principal, le seul avantage de la petite vitesse, c'est le bon marché? Le commerce se heurte partout à la fiscalité : le morceau de carton qui sert aux emballages paie séparément, et ce mince accessoire va devenir un poids très lourd. On met un impôt sur les effets de commerce, et l'on ne prévoit pas que la plupart des lettres de change seront tirées sur la place de Londres, avec perte pour le crédit français. Le fisc n'est jamais si gênant que lorsqu'il s'érige en bienfaiteur et prétend savoir mieux que les négocians ce qui leur convient. C'est ainsi que l'état impose sa garantie et son poinçon aux objets d'or et d'argent qui doivent être vendus à l'étranger : en vain le commerce se fatigue à répéter qu'il connaît bien sa clientèle, qu'une fois sorti de France il ne subit d'autre loi que celle de la concurrence. « Si mes cliens veulent du clinquant, laissez-moi leur en donner. » Vaine prétention : faire du clinquant, ce serait déshonorer la fabrication française, et il faut passer par le poinçon, coûte que coûte! Quand il s'agit des fromens étrangers, convertis en fa-

rine pour l'exportation, l'administration tutélaire limite à un seul bureau de douane la faculté de compensation des entrées et des sorties. En un mot, si le régime protecteur est mort, certaines théories condamnées revivent çà et là sous le couvert du fisc. Celui-ci croit encore avoir un droit antérieur et supérieur qui lui permet de traiter comme pays conquis la *matière imposable*.

La question des transports est bien grave pour un commerce dont la moindre opération dépasse toujours la frontière. Les chambres de commerce envisagent la carte des chemins de fer sous un aspect très particulier; elles ne s'occupent pas de savoir si les grandes compagnies ont tort ou raison contre les petites; elles ne s'inquiètent ni de l'ancien, ni du nouveau réseau, ni du déversoir, ni de la garantie; ce qu'elles veulent, ce sont des tarifs uniformes et commodes. Cette belle régularité, qui est l'honneur des chemins de fer français et qui a trouvé ici même des défenseurs bien informés, cette régularité s'évanouit quand on entre dans les complications du tarif: classement des marchandises, tarifs d'exportation, de transit, tarifs spéciaux, c'est un dédale où le plus habile négociant se perd quelquefois. La plupart de ces inégalités sont présentées comme des faveurs, et réellement elles sont un progrès relatif, car les tarifs inscrits au cahier des charges des compagnies seraient aujourd'hui absolument inapplicables; mais un maximum fixé par l'état lorsqu'il était impossible de prévoir le rôle que les chemins de fer devaient jouer dans notre économie commerciale peut-il justifier l'existence d'un système compliqué et bizarre? Les prétendues exceptions au tarif général sont devenues la règle; néanmoins elles sont abandonnées à l'arbitraire des compagnies. Celles-ci font avec le commerce un singulier marché: « Je vous accorde, disent-elles, un tarif spécial; seulement je réglerai la vitesse comme il me plaira. C'est à prendre ou à laisser; autrement le tarif général est là... » Un tarif abaissé n'est, dit-on, jamais relevé; mais compte-t-on pour rien la menace toujours suspendue sur le négociant, le temps perdu à force de délais, et surtout l'inégalité des concessions sur deux ou trois réseaux qu'une marchandise emprunte pour gagner la frontière? Les tarifs des compagnies du Nord et d'Orléans sont plus favorables que ceux des autres lignes. Sur la ligne du Midi, l'exportation paie plus cher que le transit. On ne sait pourquoi certaines marchandises ne peuvent obtenir de tarif spécial: par exemple, les glaces de Montluçon, le charbon d'anthracite de Chambéry. Si l'on dressait une carte des tarifs, comme on a fait pour le réseau, on verrait partout des lacunes, des interruptions, deux ou trois changemens sur un trajet très court. Il suffit de la résistance isolée d'un directeur pour faire manquer l'occasion ou le profit de la plus belle affaire. Les vitesses ou, pour parler plus

exactement, les lenteurs ne sont pas moins inégales. Il faut à une marchandise 16 jours pour aller de Reims à Marseille, 19 jours de Dijon au Havre, 20 jours de Dijon à Bordeaux, 18 ou 24 jours de Dijon à la frontière belge, tandis qu'il faut seulement 9 jours pour aller de Rouen à Marseille, et 9 jours aussi de Rouen à Saint-Nazaire. Sur beaucoup de points, les chambres affirment que les délais actuels ne sont pas inférieurs à ceux de l'ancien roulage. D'ailleurs les délais réglementaires dépassent de beaucoup la vitesse réelle; la marchandise séjourne en gare, bien inutilement pour les compagnies, fort mal à propos pour les négocians. Plusieurs chambres demandent la suppression complète de la petite vitesse pour les marchandises de valeur, ou l'établissement d'une vitesse moyenne comme en Angleterre, et s'efforcent de démontrer que la célérité des expéditions égale en importance le bon marché des transports. Quel que soit le régime des chemins de fer, ces griefs se recommanderont de plus en plus à l'attention publique : si les grandes compagnies sont libres, qu'elles organisent une entente, comme elles savent très bien le faire quand leurs intérêts sont en jeu, — si la concurrence l'emporte, qu'on lui laisse le soin de ramener le tarif au taux le plus bas possible; mais, si l'état exerce un contrôle, que cette intervention soit efficace, et que le gouvernement impose aux compagnies le programme suivant : développement des tarifs d'exportation, uniformité de ces tarifs entre eux, égalité avec les tarifs de transit, révision de tous les tarifs spéciaux en vue d'établir une législation homogène, et réforme des délais de petite vitesse.

Dans les contrées lointaines où nous devons pousser notre propagande commerciale, en quoi le gouvernement peut-il appuyer ces missionnaires d'un nouveau genre? Il a sous la main une armée de consuls répartis dans le monde entier et le plus souvent grassement payés. L'honneur du nom français les maintient encore dans des lieux d'où notre trafic est absent, et, faute de mieux, ils sont réduits à faire de la politique. Ne sont-ce point des escadrons tout préparés pour nous déblayer le terrain? n'est-ce point un avantage que d'avoir dans tous les déserts quelques hommes cultivés auxquels s'adresser d'abord? Cependant les rapports entre nos consuls et le commerce sont singulièrement froids. On dirait que les premiers craignent de se commettre avec les négocians; ceux-ci s'adressent de préférence aux consuls étrangers pour les informations; les chambres de commerce, comme corps constitués, n'ont aucun rapport avec nos agens. Rouen a demandé pendant six mois des renseignemens sur les tissus de coton consommés au Brésil, et n'a pu les obtenir. Châlon-sur-Saône, après une tentative du même genre, a reçu cette réponse : les consuls ne donnent pas de renseignemens. Lyon reçoit dans ses murs la plupart des ministres plénipo-

tentiaires qui partent pour le Japon; ces dignitaires mettent le plus louable empressement à s'informer de l'industrie séricole, ils promettent des montagnes de documens, puis, une fois partis, ils ne donnent plus signe de vie. A qui la faute? Au public d'abord, qui ne lit pas les travaux des consuls dans les *Annales du commerce extérieur*, peut-être aussi à la forme de cette publication savante et compassée qui, pour être mieux mûrie, manque souvent d'opportunité. Les recueils consulaires d'Angleterre et de Belgique offrent le modèle de publications plus courantes, plus personnelles, plus rapides. Chez nous, les qualités propres des consuls disparaissent dans la grande machine administrative, qui absorbe leurs travaux, les digère, les transforme, les fait passer par une série de laminoirs, et restitue enfin au public une poussière impalpable, dépourvue de saveur et d'originalité. Pourtant rien n'est plus franc, plus ouvert, plus abordable, plus dégagé des préjugés nationaux, qu'un consul intelligent qui a quelques années de résidence. Que les consuls et les commerçans n'apportent pas les mêmes vues sur le sol étranger, c'est inévitable et c'est fort heureux; mais ils sont destinés à s'appuyer mutuellement, et il faut dissiper tout malentendu soit en groupant les négocians autour des consuls, soit en simplifiant la filière administrative qui met ces derniers en rapport avec le commerce de la métropole.

L'essentiel est de changer l'esprit de cette petite armée répandue sur le monde. Généralement ceux qui en parlent ne la connaissent guère. L'état-major se compose de consuls proprement dits ou consuls de carrière, formés avec soin par la métropole, tenus prudemment à l'écart de toute opération lucrative : s'ils mettaient la main à la pâte, leur fonction, leur dignité, leur influence, passeraient au compte des profits et pertes. Au lieu de protéger, ils combattraient pour leur compte. Les pays voisins ont trouvé la règle si bonne qu'ils l'ont adoptée. Nous avons seulement cent vingt postes de consuls dans le monde entier. Ceux-ci désignent et dirigent une légion d'agens consulaires d'importance et d'origine diverses. Non-seulement les fonctions subalternes ne sont pas interdites aux négocians, mais on choisit de préférence comme agens, dans les petites places, des négocians du pays. Ces consuls au petit pied, tout fiers de leurs maigres attributions, usurpent volontiers un titre qui n'appartient qu'à leurs chefs. De là plus d'un reproche injustement adressé au corps tout entier, et réellement mérité par un agent inférieur. Le véritable inconvénient du système gît dans le mode de recrutement de l'état-major. Il se forme d'abord à Paris, au ministère des affaires étrangères, ce qui n'est pas la meilleure manière de connaître les débouchés commerciaux. Ce département fournit à lui seul le cadre des élèves consuls, précieuse pépinière qu'on transplante du quai

d'Orsay à l'étranger; elle compte quinze têtes seulement. C'est peu pour défrayer cent vingt postes de consuls, sans compter les vice-consulats les plus importans, et cependant c'est encore trop, parce que le système, en raison même de son insuffisance, comporte beaucoup de passe-droits et d'exceptions. Si l'entrée de la carrière était plus large, le cours en serait moins disputé par des agens improvisés. Il suffirait pour cela de demander aux aspirans des preuves d'aptitude, plutôt que de beaux états de service comme surnuméraires. Il faudrait qu'une éducation diplomatique ne leur inspirât pas le plus profond dédain pour le poivre et la cannelle. Déjà le temps du surnumérariat est abrégé; les épreuves qui le précèdent deviennent plus sérieuses; les chancelleries et les vice-consulats, c'est-à-dire la pratique et l'expérience, fournissent leur contingent. L'opinion aidant, on peut espérer que les défenseurs naturels de nos intérêts lointains regarderont comme le plus beau privilège de leur charge de nous préparer des conquêtes pacifiques.

Ce ne sont pas seulement des conseils que le commerce français trouve à l'étranger : le pavillon français flotte encore sur bien des terres éloignées, sans parler de l'Algérie. On a beau nous refuser l'esprit colonisateur : en fait de colonies agricoles, nous n'avons guère de supérieurs que les Anglais, d'égaux que les Hollandais. Seulement ces deux peuples ont choisi deux systèmes bien tranchés : les premiers ont des colonies libres, grandissantes, traitant d'égal à égal avec la métropole; les seconds se contentent d'une bonne ferme administrative, qu'ils exploitent sur le plus beau territoire de l'Océanie. La France hésite encore entre le passé et l'avenir. Elle a deux ou trois régimes différens pour ses possessions d'outre-mer. Les anciennes, Martinique, Guadeloupe, Réunion, languissent dans l'incertitude. On a voulu les rendre libres sans les détacher de la métropole, ce qui est contradictoire. Passe pour l'Algérie, qui, placée à nos portes, peut être gouvernée comme un prolongement du territoire; mais pour nos colonies lointaines, est-ce assez de leur donner une place dans nos assemblées? Y a-t-il équilibre, analogie, entre nos besoins et les leurs? Un sénatus-consulte de 1866, assez ambigu dans les termes, accordait à leurs conseils-généraux une certaine latitude en matière de douane et d'octroi : elles se sont élancées avec ardeur dans cette voie, elles ont cru pouvoir disposer de leur tarif, mettre Français et étrangers sur le même pied. Aussitôt grand émoi dans le commerce de la métropole; oubliant son libéralisme de fraîche date, il réclame l'exécution des anciens engagements, c'est-à-dire cette réciprocité impérieuse qui impose à nos colonies des relations françaises. Le conseil supérieur du commerce a condamné la décision des conseils-généraux comme illégale. Les argumens ne manquent point pour démontrer à nos

colonies qu'elles ne sauraient se suffire à elles-mêmes. En attendant, on ne leur permet pas d'essayer; on les retient sous la tutelle énervante d'une majorité qui décide selon ses intérêts immédiats. La mesure pouvait être mauvaise : elle eût cependant porté les fruits de l'expérience. Triste penchant de l'esprit national, qui ne sait point affronter les chances diverses de la liberté, et qui, pour conserver des cliens mécontents, perd des auxiliaires utiles!

Le commerce français juge plus sainement de l'avenir des colonies nouvelles. Celles-ci n'ont point à se débattre contre des traditions fâcheuses; seulement la nécessité les maintient encore sous le gouvernement militaire. Une seule chambre, celle de Rouen, propose d'appliquer à la Cochinchine ou à la Nouvelle-Calédonie des procédés d'un autre âge. « Quoi! dit-elle, pas le moindre privilège, point de faveurs à nous, contribuables français, qui avons fait tant de sacrifices pour ces établissemens? Pousserait-on la folie jusqu'à penser qu'ils se gouverneront eux-mêmes? — Oui, répondent Paris, Bordeaux et les autres villes; ils se gouverneront un jour, et jusque-là nous demandons que l'élément civil soit admis dans l'administration, qu'on vende à prix très bas des terres aux émigrans de tous les pays, qu'on ne cherche pas à étendre le territoire occupé, mais qu'on l'organise, que les étrangers soient traités sur le même pied que les nationaux, et la liberté commerciale appliquée partout. » Les chambres rappellent enfin que l'art de l'ingénieur a fort à faire dans ces contrées plus qu'à demi barbares, et qu'après tout, dans un pays libre, le gouvernement ne peut s'employer plus utilement qu'à construire des routes, organiser des stations sanitaires, opérer des relevés topographiques, élever des grues à vapeur, et faire des expériences intéressantes dans des jardins botaniques. Voilà la tâche paisible qu'on assigne à l'état : les commerçans se chargent du reste.

IV.

Cela revient à dire qu'il faut avant tout des hommes hardis, persévérans, instruits, capables de s'expatrier : rien ne sert d'aplanir la route, si personne ne marche, et d'autre part les plus gros obstacles ne résistent pas à la puissance de la volonté. Celle-ci est à la fois l'instrument et le prix du commerce extérieur. Singulière faculté que l'énergie : nécessaire pour agir, développée par l'action, elle se fortifie à mesure qu'on la dépense; un peuple est trop payé de sa peine quand il a réussi à faire des hommes. La commission et les chambres consultées ont également cherché dans les mœurs, l'éducation et les lois le principe de notre fortune commerciale. Il règne dans les réponses des chambres de commerce une certaine

fierté qui prouve quelle haute idée les négocians se font de leur profession, avec quelle ardeur sincère ils appellent à eux les recrues. L'expérience et la situation personnelle des hommes qui attaquent si vivement les préjugés nationaux et qui paraissent si contents de leur sort doivent faire impression sur la jeunesse. Il se forme dans les hautes régions du commerce une majorité ferme, réfléchie, sensée, qui a sa place marquée dans la politique, et qui en toute question exercera une influence légitime sur l'opinion publique. A plus forte raison commande-t-elle l'attention quand elle se prononce sur ses propres affaires.

Gardez-vous de croire, disent ces négocians, que l'émigration proprement dite soit l'auxiliaire indispensable d'un grand commerce (1). Sans doute, elle lui est utile : les ouvriers habiles, les artistes que la France envoie aux États-Unis répandent le goût des produits français. A Buenos-Ayres, les Basques ont attiré nos vins et nos tissus, et, pour le dire en passant, notre émigration n'est pas si insignifiante que l'on dit : le seul port de Bordeaux en 1873 recevait 1,724 émigrans français, sans compter les passagers des Messageries maritimes; la plupart allaient dans l'Amérique du Sud, 195 à la Nouvelle-Orléans, 294 à la Nouvelle-Calédonie. — Mais nous sommes un peuple sédentaire; soit, nous aimons notre pays. Eh! croyez-vous que les Anglais, les Allemands, les Suisses, n'aient pas aussi le leur? Ils sortent pour acquérir, ils rentrent pour jouir de leur acquis. De 1861 à 1871, il est rentré dans la Grande-Bretagne 252,000 Anglais. Distinguons une fois pour toutes ce que l'on confond à tort : l'émigration définitive des travailleurs, bonne pour coloniser, et l'émigration temporaire des jeunes négocians sortis de la classe bourgeoise (2). Celle-ci, pour le moment, faute de mieux, nous suffit. N'allez pas vous écrier que les Anglais vous chassent de partout, qu'il est impossible de lutter avec la race saxonne. Les Anglais ne chassent personne, et la théorie des races n'a rien à faire ici. Voici des Allemands, des Suisses, des Italiens, aussi habiles qu'eux, plus habiles même, parce qu'ils sont plus savans. Vous n'avez, dites-vous, ni relations, ni crédit, ni correspondans, ni cette atmosphère commerciale que le jeune Anglais respire dès le berceau? Ignorez-vous donc que le télégraphe a changé la face du monde, qu'il vous donnera en deux heures plus de crédit et de renseignemens que le meilleur correspondant? Croyez-vous qu'on puisse se contenter, par le temps qui court, de ce frottement des affaires que vous enviez à vos voisins? que cela dispense de connaissances

(1) Les faits relatifs à l'émigration sont empruntés au très remarquable rapport de la chambre de Bordeaux. Sur l'éducation commerciale, M. Jacques Siegfried, dont la compétence est bien connue, a remis une note à la commission.

(2) Rapport de M. J. Siegfried, p. 3.

étendues, d'aptitudes variées? La science et le caractère ne mettent-ils pas tout le monde sur le même pied? Souplesse d'esprit, promptitude de décision, étude approfondie de presque tous les pays, voilà qui vaut tout un héritage de relations et qui abrège la routine de l'apprentissage.

Ceux qui pensent ainsi n'ont pas manqué d'emprunter aux Allemands leur moyen de succès; ils ont fondé des écoles de commerce. Nous n'avons pas à étudier ces belles institutions, auxquelles on a consacré tantôt de gros livres, tantôt des pages vigoureuses. Indiquons seulement l'esprit qui domine parmi les chambres de commerce en matière d'éducation: quelques-unes se défient encore de l'enseignement théorique; mais « le temps n'est plus, dit Bordeaux, où les jeunes gens pouvaient passer de dix à douze ans dans un comptoir pour apprendre, en tâtonnant, une partie de ce qu'ils acquièrent en deux ans dans les écoles de commerce. » D'ailleurs peu ou point d'intervention de l'état; les écoles se fondent toutes seules, avec l'argent des particuliers, chose inouïe et qui s'est vue pourtant à Lyon, Marseille, Le Havre, Rouen et Bordeaux; pas de programme officiel et fixe, la plus grande liberté sur le règlement intérieur; des bourses de voyage distribuées à titre de récompenses, quelquefois même les frais de premier établissement offerts par la chambre de commerce aux sujets les plus distingués. A l'état, on demande sa sanction pour l'octroi du diplôme que les écoles délivrent, et la présence aux examens d'un personnage plus ou moins officiel; il faut bien faire quelque chose pour ces pauvres pères de famille qui aiment tant l'administration. On achèvera de les séduire, si le gouvernement veut bien ouvrir aux élèves des écoles de commerce les consulats, les ports, les douanes, etc. Rassurez-vous, honnêtes gens, vos fils ainsi préparés, s'ils font de piètres négociants, pourront encore conserver la noble ambition d'être douaniers ou gendarmes. Ce qui est plus important, le diplôme, selon le vœu des chambres de commerce, donnerait des droits au volontariat d'un an, et les élèves des écoles profiteraient du sursis d'appel dont il est question dans l'article 57 de la loi militaire du 27 juillet 1872. On demande à l'état quelque chose de plus difficile: c'est d'inviter l'université à tenir la balance égale entre l'éducation classique et l'enseignement spécial fondé par M. Duruy. Certainement, si les proviseurs songeaient moins aux concours généraux, s'ils ne dénigraient pas, même à leur insu, cet enseignement pratique placé sous leur égide, si le discours latin ne passait pas pour la nourriture des forts et la géographie pour le pis-aller des incapables, nos affaires n'en iraient pas plus mal.

A force de remonter la chaîne des causes qui exercent leur influence sur le commerce extérieur, les chambres de commerce ont

poussé jusqu'aux mœurs. Elles ont traité de l'éducation en général, de notre préférence pour certaines carrières, du fonctionnarisme, que dis-je? de la liberté de tester. M. Le Play a trouvé en elles des auxiliaires inattendus; les unes ont présenté la liberté testamentaire, avec application du droit d'aînesse, comme une des principales causes qui contraignent les Anglais à chercher fortune hors de leur pays, et elles ont raison; les autres y voient le mobile de l'émigration allemande, ou même l'origine de nos grands établissemens d'avant 1789, en quoi elles se trompent, car la faculté de tester est très limitée en Allemagne, et chez nous, avant la révolution, les restrictions, sauf pour les biens nobles, étaient plus sévères qu'à présent. Assurément, dès que les négocians sortent de leur domaine, leurs informations sont moins sûres, leurs attaques plus passionnées; mais comme ces critiques de notre caractère contiennent une bonne part de vérité, et qu'elles sont dans toutes les bouches, il est nécessaire de les examiner posément, afin de vider une fois pour toutes cette vieille querelle.

D'abord les reproches s'adressent, non pas à toute la nation, mais à une classe de la nation, à la bourgeoisie aisée. S'expatrier, braver les dangers et affronter les climats, tout cela n'est pas incompatible avec la hardiesse et le courage de la race française; mais la bourgeoisie, très soucieuse des intérêts matériels, a une façon particulière de les traiter qui tient à son éducation et à son histoire. Comment élève-t-on les jeunes gens qui, par situation, seraient aptes au grand commerce? On leur donne les idées les plus vastes et les plus générales qu'il soit possible; dans cette université où l'on vient pour ainsi dire chercher le droit de bourgeoisie, la forme de l'enseignement est démocratique, le fond est aussi aristocratique qu'avant la révolution. Ce sont les habitudes d'esprit, les goûts littéraires de l'ancienne aristocratie, avec l'esprit de logique des anciens légistes. Voilà l'idéal : exprimer de beaux sentimens dans un beau langage, ou bien raisonner *a priori*. Il ne s'agit pas de savoir si le système est bon ou mauvais; mais encore est-il que la bourgeoisie française, qui, en politique, a fait table rase du passé, vit par l'esprit dans le passé, avec le désir insatiable de s'égalier au type qu'elle a conçu. Il en résulte que les hommes de valeur, chez nous, sont très supérieurs à leur condition, et que les hommes médiocres s'y croient supérieurs. Chacun, ramené violemment vers les préoccupations de la vie, garde toujours un coin de soi-même plein de regrets, d'amertume et d'espérances trompées. Quels sont les caractères que nos romanciers, nos écrivains tracent de préférence? Des âmes où le développement intérieur est poussé à ses dernières limites; tantôt elles se renferment dans une fierté solitaire et le mépris du monde, tantôt elles sont en révolte ouverte contre la

société. Rien de pareil chez les Anglo-Saxons. Le grand nombre reçoit une éducation où les mobiles d'énergie sont avant tout développés. Une morale simple, beaucoup de faits, quelques croyances solides, voilà le bagage scolaire que les jeunes Anglais reçoivent à l'entrée de la vie. Ils ne sentent pas de disproportion insurmontable entre ce qu'ils font et ce qu'ils rêvent; ils appartiennent tout entiers au présent. S'ils ont de l'ambition aristocratique, elle peut être satisfaite par l'acquisition de la richesse; on recherche la vie large, l'influence, le côté solide de l'aristocratie.

Nous venons de voir quel est notre idéal : descendons de cette hauteur vers les faits. Combien de nous retombent pesamment sur eux-mêmes! L'oisiveté est encore chez nous une tradition aristocratique qui s'affaiblit de jour en jour. Ce sont les souvenirs de la noblesse qui fournissent des modèles au fils de famille oisif et élégant. Parmi les peuples vraiment laborieux, nous sommes encore celui où il est le mieux porté de ne rien faire. Bien des hommes intelligens sont ainsi détournés des grandes entreprises par la facilité de la jouissance, et de vastes capitaux restent inactifs entre leurs mains. Le type, il est vrai, a dégénéré; ce n'est plus l'homme à grands sentimens de 1830, le mystérieux séducteur, l'épouvantail des ménages bourgeois; c'est un avorton qui périra par le ridicule. De plus en plus, la nécessité du travail se fait sentir pour tous.

Un idéal de meilleur aloi pousse la bourgeoisie vers les occupations qu'elle estime les plus nobles. Ce n'est pas le désir de sortir de sa condition qui est particulier aux Français, ce sont les moyens qu'ils emploient. La distinction des professions dites *libérales*, l'une des plus attaquées et des moins comprises, est une idée toute française et très historique; elle remonte au temps où le tiers-état ne disposait que de deux ou trois carrières pour acquérir l'influence et la considération. De même Tocqueville a démontré que le goût pour les fonctions publiques n'était pas né d'hier, et qu'il est un héritage de l'ancien régime. Il est en accord avec notre éducation, parce qu'il comporte une assez grande somme d'idées générales et flatte notre esprit spéculatif. Rien ne plaît mieux à un Français de race que de s'oublier dans la contemplation de quelque chose de plus grand que soi, en méprisant les soucis vulgaires de la vie. Cependant ces carrières, si recherchées de la bourgeoisie intelligente, sont encombrées; elles n'accordent que tard les bienfaits qu'elles promettent; elles deviennent souvent un prétexte, quelquefois même une cause d'oisiveté. Les ambitions très hautes, quand elles se multiplient, supposent beaucoup d'avortemens. C'est ainsi que les fonctions publiques, qui forment tant d'hommes distingués, servent aussi de manteau à l'inertie, et que beaucoup s'endorment à l'ombre du grand arbre.

Quant à ceux qui prennent le parti de gagner leur vie par le commerce ou qui sont assez sages pour y diriger leurs enfans, un trait les distingue de leurs compétiteurs étrangers et prouve qu'au fond ils partagent les idées de leur classe. Ce trait, c'est l'esprit d'économie opposé à l'esprit d'aventure et de spéculation. Cette économie, nous en sommes fiers, non sans raison; mais elle ne témoigne pas seulement en faveur de notre sagesse et de notre prévoyance, comme on ne cesse de le répéter : poussée à ce point, elle n'exprime plus le besoin d'améliorer sa condition, elle trahit l'espoir de s'en affranchir. Le Français s'occupe activement des intérêts matériels, mais il vise plus loin. A quoi? Souvent il ne le sait pas lui-même; il rêve toujours un moment où sa fortune sera le point de départ d'une autre carrière, peut-être l'occasion de loisirs intelligens, et quand enfin il s'aperçoit que le pli est pris, que son travail absorbe toutes ses facultés, c'est pour ses enfans qu'il rêve un avenir. Cette disposition ne cède qu'aux avantages d'une situation flatteuse et prépondérante, comme on en voit dans la haute industrie. Or il est clair qu'une ambition de pareille étoffe ne dépasse guère les bornes de la mère-patrie; elle brigue le suffrage d'une société, intelligente sans doute, mais un peu restreinte; elle a des idées de salon plutôt que des opinions de place publique. Pour s'en convaincre, il suffit de voir l'étonnement d'un Français quand il entre en contact avec des étrangers : non qu'il se croie supérieur à eux, mais il est accoutumé à considérer certains préjugés nationaux comme des vérités indiscutables.

Le grand commerce demande un autre genre d'ambition. Il suppose qu'on aime l'activité commerciale pour elle-même. Il prend toute la journée d'un homme et ne lui permet pas de considérer son métier comme l'accessoire de sa vie. Il exige encore que les capitaux n'aillent pas dormir dans des placemens sûrs, mais retournent sans cesse à l'action. Un Anglais ou un Américain désire aussi faire sa fortune, mais il emploie d'autres moyens : son argent travaille toujours; un désastre ne tire pas à conséquence et se répare aisément. Le Français édifie pièce à pièce les fondemens laborieux de son bien-être; il établit dessus tout un échafaudage d'espérances. Pour de louables motifs, son cœur est avec son trésor, mais il n'est pas à la bataille. Aussi ce qu'il craint le plus, c'est un revers. On voit que ce penchant à l'économie n'est pas précisément un don de la sagesse, pas plus qu'il n'est le signe d'une apathie invincible : il montre simplement que nos ambitions sont ailleurs.

Les conséquences, on peut les déduire à l'égard des enfans : assurer leur sort, expression bien française, c'est, pour les parens les plus intelligens, leur préparer la liberté d'esprit grâce à laquelle ils pourront satisfaire les ambitions du père. Que de déceptions, hélas!

pour ces tendresses de pères qui veulent continuer chez autrui une destinée incomplète ! Le premier soin des parens est de limiter le nombre de leur progéniture. D'autre part, dans un pays où l'on est plus curieux de conserver que d'acquérir, et où les enfans aiment mieux la médiocrité toute faite que la richesse à faire, ceux-ci s'attribuent une espèce de droit inaliénable sur les fruits du travail de leur père ; les exhéredér, ce serait leur refuser l'élément nécessaire de leur élévation, qui devient souvent le jouet de leur caprice. La loi, d'accord avec les mœurs, a réservé leur part. Les peuples commerçans au contraire pensent moins à faire des lettrés que des hommes, moins à leur transmettre la richesse que les moyens de l'acquérir. Ajoutons qu'en France, Dieu merci, un homme n'est pas absolument mesuré à l'aune de ses écus, que la médiocrité y est supportable, et que l'estime qu'on obtient dans d'autres carrières refroidit la passion commerçante.

Nous voilà tels que l'histoire et non la nature nous a faits. Il serait absurde de nier que les idées de la bourgeoisie n'aient un côté noble et élevé. Rarement on voit répandus de la sorte le goût des plaisirs de l'intelligence, le besoin d'embellir sa vie par les arts ou la science. Rien ne mérite plus de respect que ces carrières libérales où le talent est presque toujours une condition de l'activité. L'erreur consiste à croire qu'elles fournissent les seuls grands emplois intellectuels. Ne nous y trompons pas : elles ont, comme tout autre métier, pour but immédiat le gain. « Dans un pays démocratique, dit Tocqueville, toutes les professions ont un air de famille. » L'honneur véritable qu'on en tire consiste dans l'étendue et le rang des facultés qu'elles mettent en jeu. S'il en est ainsi, toute occupation n'est-elle pas libérale, au sens vrai du mot, quand elle exige et développe des facultés considérables ? On se figure trop chez nous qu'entre les différentes sortes de commerce il n'y a qu'une différence de degré et de profit. Beaucoup de gens ne préfèrent le marchand en gros au détaillant que parce qu'il gagne plus. C'est exactement comme si l'on mettait un saute-ruisseau sur le même rang qu'un notaire. Non-seulement il faut pour le grand commerce des connaissances étendues et précises, les longues prévisions de l'économie politique, un vaste horizon intellectuel, mais encore une espèce de science de gouvernement, l'art de manier les hommes, chose plus difficile cent fois que de diriger des machines, enfin l'étude attentive des peuples les plus divers : ce qui est bien aussi beau que d'interpréter des textes de loi.

Lorsque les Français auront compris cela, ils tourneront vers le commerce extérieur leur ambition, qui se ronge et se dévore elle-même. Personne ne les empêchera de revenir dans leur pays, ils n'abdiqueront aucune de leurs aspirations légitimes ; mais au lieu de

chercher en dehors du cercle des occupations quotidiennes un aliment à leur activité, ils regarderont à leurs pieds : ramenés sans cesse par les nécessités de la vie au souci des intérêts matériels, ils verront qu'on peut faire un très beau chemin en appliquant son intelligence à ce qu'on fait. Ils ne seront plus entraînés malgré eux dans une foule de petits compromis, de démarches serviles, de situations dépendantes, à la remorque d'une ambition démesurée qui s'appuie sur des moyens trop faibles, et cet avenir sortira naturellement des conséquences de la démocratie, de la nécessité du travail, de la diffusion des sciences naturelles, de la curiosité salutaire qu'elles inspirent. L'éducation y contribuera sans doute en répandant les connaissances utiles; mais il faudra d'abord que le préjugé soit exclu de l'instruction donnée par l'état. Malheureusement il se retranche dans l'université comme dans son fort; les hommes remarquables dont elle est peuplée, fiers de leur désintéressement, en sont encore aux Romains pour l'économie politique. Certes, qu'ils continuent de nous faire des savans, des artistes, des lettrés; il vaut mieux avoir une âme et en souffrir, que de se contenter d'un ventre; mais, dans les plus hautes sphères de l'enseignement, aucune grandeur d'imagination ne les dispense d'inspirer à tous, gens d'étude ou de pratique, le sentiment le plus rare en France, le respect et le goût des faits contemporains. En attendant, les négocians ont raison de vouloir des écoles séparées, seule manière d'obtenir l'égalité. Pour la liberté de tester, la question perdra de son importance lorsque la richesse, sans cesse renouvelée, remplira plus rapidement les réservoirs de la propriété privée.

Énumérer les motifs qui doivent porter la jeunesse vers le commerce extérieur, c'est déjà en indiquer les bienfaits. Il est cependant un avantage sur lequel il convient d'insister, parce qu'il doit modifier tout particulièrement l'état de nos mœurs. Nous ne parlons ni de la prospérité publique ni d'un surcroît de bien-être qui, pour les classes laborieuses, est la première condition de moralité, ni de la conquête pacifique d'une grande influence au dehors; cette œuvre nationale se recommande d'elle-même. Ce que le grand commerce peut nous rendre du jour au lendemain, ce sont les qualités d'action, les seules peut-être qui manquent à notre bourgeoisie. On a trop dédaigné ce facteur indispensable de la civilisation. L'action se présente d'abord sous la forme d'un mobile simple, souvent brutal, mais puisé à la source même de nos instincts, facile à comprendre, accessible à tous, et qui met l'homme aux prises avec les réalités. C'est un instrument qui peut, dans des mains barbares, se changer en énergie destructive, mais c'est un instrument nécessaire. Bien dirigé, il enfante la hauteur de cœur, la bravoure, la

persévérance, la connaissance des hommes, l'habileté. On peut le comparer à l'alliage solide qui donne sa valeur au métal le plus précieux. C'est ainsi que la guerre, malgré ses funestes conséquences, a du moins le mérite de mettre l'homme tout entier en mouvement, développe chez lui des qualités extraordinaires, fait du sacrifice une vertu commune, un devoir journalier. L'homme est bâti de telle sorte qu'il n'atteint le plus haut point de ses facultés que par le mépris de la vie. Moins désintéressé, mais plus conforme à nos véritables destinées, le commerce offre une forme d'action populaire, s'inspire de motifs palpables, et non de sentiments abstraits; il arrache à leur inertie la masse des esprits flottans, qui, dans un temps de controverse et de doute, seraient paralysés par l'indifférence, et, une fois l'impulsion donnée, le mouvement de la vie rentre avec son cortège d'émotions dans les âmes languissantes. Quel est le défaut du mobile lucratif? Il rabaisse l'idéal. Les hommes sont moins fous, mais moins héroïques. Ils pourront être à la fois sensés et médiocres, soit : cela est inévitable, c'est une des suites de la démocratie; mais ne voit-on pas précisément que ce mobile s'élève et s'épure quand on l'applique aux grandes opérations du commerce international? On y brave des dangers, tantôt celui de la spéculation, tantôt le péril immédiat de la mer ou du climat. Il faut déployer une autre espèce de courage qu'à la guerre, mais il n'en faut pas moins. Il n'y a plus d'honneur à braver le danger sans nécessité, mais il y en a beaucoup à l'affronter, à le réduire, à l'enchaîner pour ainsi dire. Ce n'est plus un jeu de hasard, c'est une lutte savante contre les obstacles, une sorte de guerre livrée à la nature. Le combattant est brave et reste prudent : est-il une plus belle forme du courage? Autre bienfait : le commerce qui se meut dans un cercle étroit a pour effet de rétrécir l'âme; il fait de la concurrence une lutte entre concitoyens. Le grand commerce change le théâtre de l'action; il met en cause l'honneur du pavillon, rappelle au négociant isolé des siens les mérites de la solidarité nationale, et lui restitue ainsi les mobiles patriotiques. Celui-ci est fier de mettre sur sa marchandise l'estampille de son pays.

Dans une civilisation déjà ancienne, cette énergie féconde, expansive, est le bien le plus désirable. Nous sommes précisément à la période critique : la famille, l'éducation, les mœurs nous prodiguent des dons infiniment rares; on n'oublie que la faculté maîtresse, l'énergie. L'histoire montre que chez un peuple les qualités d'esprit naturelles ou acquises ne s'effacent que lentement, elles dégèrent plutôt; les qualités d'action se perdent les premières. Lessing parle d'un bel arc d'ébène, lequel, étant rude et grossier, unissait

la souplesse et la force; l'archer en fut si fier, qu'il le fit sculpter curieusement; mais à l'usage, l'arc, trop orné, se rompit. C'était à nous, Français, que s'adressait l'apologue. Faisons-le mentir; sachons quitter les douceurs du sol natal, nous détacher des jupes. A ce prix, l'arc nerveux pourra encore lancer la flèche.

Dans la vie publique, le haut commerce fait déjà pressentir son rôle. M. Guizot, trop Français en ceci, faisait deux parts de notre vie : l'une, la meilleure, que nous gardons pour nous, l'autre que nous mettons en commun sous l'impulsion de l'autorité centrale. Le problème en France est de trouver un principe d'association qui dépasse les bornes étroites de la famille et qui n'embrasse pas du premier coup le cercle trop vaste des intérêts généraux. Le commerce résout tous les jours ce problème. Il dispose les hommes à mettre spontanément en commun une partie de leurs actes et de leurs facultés en vue d'un résultat déterminé. Non-seulement les capitaux, mais les bonnes volontés s'unissent. Les fondations privées se multiplient; des groupes indépendans, sociétés industrielles, chambres syndicales, etc., se forment pour la discussion des intérêts commerciaux et donnent à chacun le goût de s'occuper de ses propres affaires, — disposition nouvelle chez nous, que le despotisme a favorisée dans son aveuglement, et qui déjouera toujours en France les calculs du despotisme. Les âmes ne se divisent pas, et quand elles prennent goût à l'indépendance, elles en mettent tôt ou tard dans la politique.

On peut regretter que l'individu se dépense davantage au dehors et néglige son for intérieur, on peut avoir des préférences pour l'esprit de sacrifice, même quand il est commandé par une injonction de l'autorité; mais il y aura désormais quelque chose entre les petites démarches de la vie privée et le jeu trop vaste des intérêts généraux; c'est un principe d'action bien humble au début, s'adaptant merveilleusement à toutes les situations et pouvant servir les plus larges desseins : il prendra le citoyen chez lui et l'amènera sur la place publique par le chemin des affaires; il lui enseignera le droit de contrôle, non plus départi à quelques élus ou exercé théoriquement par la presse, mais appliqué chaque jour par les hommes laborieux dans le cercle d'une association plus restreinte. Que ces vérités se répandent, et la cause du commerce extérieur est gagnée : des préjugés de race ou de classe entravent seuls l'essor commercial d'un pays dont les ressources sont infinies et les institutions libérales.

RENÉ MILLET.

UNE VISITE

AUX

ÉGLISES RATIONALISTES DE LONDRES

M. le Comte de Montalivet

Le dimanche de Londres effraie généralement quiconque se propose de séjourner pour ses affaires ou pour ses plaisirs dans la capitale de la Grande-Bretagne. Aussi étonnerais-je peut-être en racontant que, dans mes dernières visites à Londres, j'ai toujours fait en sorte d'y passer le plus de dimanches possible. C'est que la lecture du curieux ouvrage publié l'an dernier sur l'*Unorthodox London* par le révérend Maurice Davies m'avait amené à ce raisonnement des plus simples : pourquoi l'Angleterre du dimanche désorientait-elle l'étranger? Parce qu'elle s'absorbe dans sa vie religieuse. Qu'il la suive donc dans les diverses phases de cette évolution, et, pourvu qu'il soit suffisamment au courant de la langue, il verra se transformer en une source d'impressions nouvelles les longues heures dont la seule perspective le faisait bâiller d'ennui.

Comme le fait observer M. Davies, nulle part, depuis l'époque où les écoles de philosophie et de religion encombraient les rues d'Alexandrie, la vie religieuse ne s'est affirmée sous des formes plus exubérantes et plus diversifiées que dans la métropole de l'empire britannique. En consultant le *London Post-office directory*, j'ai trouvé la mention d'une trentaine de cultes différents, et, comme ce recueil se borne à donner les adresses des congrégations qui ont pignon sur rue, il faut y ajouter les innombrables sectes qui se réunissent dans des habitations particulières, dans des salles de concert et jusque sous les viaducs des chemins de fer. On devine quel champ d'études s'ouvre ici à l'investigateur des phénomènes religieux: Quelques-unes de ces sectes sont aussi étranges dans leurs pratiques que dans leurs dénominations. Je me bornerai à citer les

swédenborgiens, qui acceptent comme d'origine céleste les révélations du fameux mystique suédois, — les *irvingites*, qui, sous le nom d'*église catholique et apostolique*, se sont bâti dans Gordon square une véritable cathédrale pour y proclamer à l'aise le retour de l'âge prophétique, — les *baptistes du septième jour*, qui célèbrent le sabbat au lieu du dimanche, — les *christadelphiens*, qui nient l'immortalité de l'âme et qui ont ressuscité la théorie du *millenium*, — les *joannistes*, qui s'attendent à la seconde incarnation du Christ, — les *sandemanniens* ou *glassites*, qui admettent le paradis, mais qui repoussent l'enfer comme le purgatoire et qui communient en s'embrassant les uns les autres, — les *gens à part* (*peculiar people*), dont on connaît les démêlés avec la justice pour leur obstination à repousser médecins et remèdes dans les maladies de leurs enfans, — enfin ces congrégations que la voix populaire a surnommées les *trembleurs* (*shakers*), les *sauteurs* (*jumpers*), les *hurlleurs* (*tabernacle ranters*). A côté de ces excroissances parasites du protestantisme se montre un mouvement d'idées qui représente au contraire le couronnement logique et inévitable de la réforme : je veux parler des églises rationalistes.

Chez les nations protestantes, la multiplicité des sectes laisse le champ libre à une série de croyances graduées entre la foi la plus aveugle et le scepticisme le plus absolu. Si nous prenons les termes extrêmes de cette série, entre ritualistes et déistes la distance est à peu près aussi grande qu'entre catholiques et libres penseurs ; mais cette distance est comblée par toute une échelle de sectes qui nous montre les partisans de la *broad church* se rapprochant des unitaires dans les limites de la liturgie anglicane, les unitaires avancés se transformant à leur tour en purs théistes par une simple suppression d'étiquette, les théistes passant ensuite aux déistes ou « théistes libres » par la négation de la personnalité divine, enfin les déistes eux-mêmes confinant au scepticisme positiviste. En Angleterre, il existe d'ailleurs une autre raison encore pour expliquer le développement des églises rationalistes. C'est l'idée essentiellement anglaise, — le préjugé si l'on veut, — qu'il n'est pas *respectable* de ne pas assister le dimanche à un office religieux. Comme l'opinion ne s'inquiète pas si cet office est anglican, catholique, dissident ou même rationaliste, pourvu qu'il soit célébré devant une « congrégation » par un « ministre » d'une dénomination quelconque, on conçoit que les esprits avancés aient accueilli le seul moyen de concilier l'indépendance de leurs convictions avec les exigences de l'usage. Et qu'on ne se hâte pas de crier à l'hypocrisie d'une part, à l'intolérance de l'autre ! Une fois qu'il s'agit simplement de consacrer quelques quarts d'heure par semaine à écouter un sermon, voire une « lecture » débitée entre deux points d'orgue par un orateur

de notre choix, au milieu d'un auditoire sympathique, cette pression de l'opinion publique est-elle plus regrettable que mille petits empiétements des conventions sociales sur notre liberté individuelle de chaque jour? Sans doute l'Angleterre religieuse a ses extravagances et ses absurdités; mais, pour juger d'un état social, il faut l'embrasser sous toutes ses faces, et à côté de ce puritanisme archaïque, qui d'ailleurs cède peu à peu devant l'invasion des mœurs modernes, il faut envisager l'extension de cette activité intellectuelle et morale que l'habitude de discuter ou tout au moins d'examiner les problèmes les plus élevés de la nature humaine a tant concouru à répandre dans tous les rangs de la nation anglaise.

I. — CHRISTIANISME RATIONALISTE. — LES UNITAIRES.
— LES FREE CHRISTIANS.

Parmi les églises que nous n'hésitons pas à ranger sous la dénomination de rationalistes, la plus connue, la plus ancienne, la plus nombreuse, c'est sans contredit l'église unitaire. Dans ses fractions les plus avancées, elle mérite encore le nom de chrétienne, puisqu'elle reste en communauté d'origines, de traditions et de sentimens avec toutes les autres subdivisions du christianisme; mais elle n'a pas moins de droits au titre de rationaliste, aujourd'hui surtout que son caractère distinctif est de n'imposer à ses membres aucun dogme réprouvé par leur raison individuelle. Les anciens unitaires, soit qu'à l'instar des sociniens ils reconnussent au Christ une nature semi-divine, soit qu'ils en fissent simplement le plus parfait des hommes, avaient encore, comme toutes les sectes, un certain corps de doctrines positives qui formaient le patrimoine commun de leurs adeptes; mais, à force de rejeter individuellement tous les dogmes essentiels de la théologie chrétienne, — tels que le péché originel, la vertu des sacremens, la résurrection de la chair, la possibilité des miracles, l'infaillibilité des livres saints, — ils finirent par n'avoir plus d'autre lien religieux que leur dénomination de chrétiens, leur vénération pour le personnage du Christ et leur adhésion aux principes généraux de la morale évangélique. Sur ce terrain, ils se sont rencontrés avec les nombreuses congrégations de méthodistes, de presbytériens, d'indépendans, etc., qu'un travail simultané d'émancipation intérieure avait également amenés à rejeter toute la partie dogmatique du christianisme. Aussi l'organisation officielle de l'église unitaire embrasse-t-elle aujourd'hui, non plus seulement les descendans religieux des anciens sociniens, mais toutes les congrégations de dénominations diverses qui, sans rejeter le titre de chrétiens, n'imposent plus à leurs membres aucune formule d'adhésion à une profession de foi déterminée.

Désireux de sanctionner cette fusion en abandonnant tout ce qui rappelait leur ancienne condition de secte particulière, quelques unitaires ont même proposé la suppression de leur dénomination traditionnelle, et dans le courant de 1872 ils ont fondé, sous le nom de *chrétiens libres* (*free christians*), une association religieuse ouverte « à tous ceux qui croient l'homme tenu, non de posséder la vérité religieuse, mais simplement de la poursuivre sérieusement, et qui demandent la satisfaction de leurs besoins religieux aux sentimens de piété filiale et de charité fraternelle, avec ou sans accord dans les matières de théologie doctrinale. » Un an plus tard, les chrétiens libres célébraient solennellement leur premier anniversaire dans le grand temple maçonnique de Queen's street. Parmi les ministres qui participèrent à cette cérémonie religieuse, on voyait figurer M. Athanase Coquerel, de l'église réformée française, et même un membre de l'église anglicane, le révérend C. Kegan Paul. Les *free christians* n'auraient pu mieux affirmer leur prétention d'embrasser toutes les sectes du christianisme dans une église universelle fondée non plus sur ce que Channing appelait une « dégradante uniformité de dogmes, » mais sur cette communauté de sentimens qui permet de concilier l'indépendance de la pensée individuelle avec les liens de l'association religieuse.

Les diverses congrégations comprises sous le nom d'unitaires sont actuellement, d'après l'*Unitarian Almanac*, au nombre de 365 dans la Grande-Bretagne. La capitale seule en compte 25, installées un peu partout dans des chapelles de fer ou de briques, dans des *music halls*, dans des temples grecs et des églises gothiques. Ma première visite fut pour la chapelle de Little-Portland street, qui doit une certaine célébrité à son ancien ministre, le révérend J. Martineau (1), aujourd'hui retiré dans la direction d'un collège unitaire, le *New Manchester College*. Lorsque je m'y rendis un dimanche matin, je trouvai aux abords une file d'équipages qui indiquaient une assistance assez relevée. En effet les unitaires, comme le démontrent les listes publiées par la *British and foreign unitarian Association*, se recrutent surtout dans les classes supérieures de la bourgeoisie, bien que certaines de leurs congrégations, dans les quartiers pauvres, soient exclusivement formées par les classes inférieures. La chapelle, dont le fronton en style grec s'encastre dans l'alignement général de la rue, n'offre aucune particularité qui la distingue de la plupart des temples évangéliques. L'autel ne supportait d'autres ornemens qu'une image sculptée du Christ; il était du reste à demi masqué par une chaire fort élevée qui occupait le milieu du chœur, côte à côte avec le pupitre du desservant.

(1) Voyez l'étude de M. Charles de Rémusat sur *les Controverses religieuses en Angleterre* dans la *Revue* du 1^{er} janvier 1859.

La congrégation me parut assez clair-semée. Un détail qui me frappa, c'est qu'elle comptait bien quatre femmes pour un homme. Serait-ce qu'en Angleterre le beau sexe a une préférence pour l'unitarisme? ou bien le sexe fort ne renfermerait-il, comme chez les nations catholiques, que des orthodoxes et des indifférens? Il ne faut pas se hâter de conclure, car dans les autres chapelles que j'ai visitées cette disproportion m'a paru s'effacer, et même, au sein des églises les plus avancées, se renverser en faveur de l'élément masculin. Vers onze heures, un orgue assez puissant se mit à ronfler, et le ministre ne tarda pas à gagner son pupitre. C'était un vrai type de ministre réformé, — chevelure bouclée et grisonnante, favoris cendrés encadrant une figure fine, taille haute et droite, drapée dans la robe noire à larges manches qui faisait ressortir la blancheur de son linge.

Après un instant de méditation intime, il annonça qu'il allait célébrer le dixième service de la liturgie unitaire. Je n'eus, pour me tenir au courant de la cérémonie, qu'à ouvrir un des petits volumes laissés sur les bancs à la disposition de chaque assistant. Ce formulaire, intitulé *Book of common prayer for christian worship*, comprend dix services et de nombreuses prières, le tout plus ou moins calqué sur la liturgie de l'église anglicane, sauf dans tout ce qui comporterait une interprétation trinitaire ou même une signification dogmatique, comme le *credo* d'Anastase, le symbole des apôtres, etc. Cette liturgie est en vigueur dans deux cent vingt-neuf chapelles de la Grande-Bretagne.

Je ne m'étendrai pas sur les détails de la cérémonie, puisqu'elle est à peu de chose près une simple réduction de l'office anglican. La congrégation se levait et s'asseyait avec une régularité exemplaire aux momens indiqués dans le rituel; mais elle ne me sembla se joindre que du bout des lèvres au chant des hymnes, exécuté d'ailleurs avec beaucoup d'ensemble par un chœur des mieux composés. Le sermon qui suivit avait pour objet de montrer qu'au dire même de la Bible le Christ s'était adressé non à l'intelligence, mais au cœur de l'homme, qu'il n'avait pas voulu enseigner une théologie ou une métaphysique nouvelle, mais qu'il avait simplement cherché à développer les sentimens de moralité et de charité inhérens à l'âme humaine. — C'était, comme on voit, une véritable apologie de la position prise par les unitaires actuels vis-à-vis des autres écoles chrétiennes. J'eus toutefois beaucoup de peine à suivre l'orateur dans le développement de cette thèse, soit qu'il parlât avec une volubilité exceptionnelle, soit que l'acoustique de la salle fût désorganisée par les vides de l'auditoire. La retraite du révérend Martineau a dû porter un coup sensible à cette congrégation, naguère la plus fréquentée des églises unitaires dans la capitale.

Le temple de Little-Portland street s'élève près de Regent's circus, au seuil du West-End. J'eus plus de difficulté à atteindre, un dimanche soir, l'église des *free christians*, située le long de Clarence-Road, dans cet ancien bourg de Kentish-Town, aujourd'hui rejoint et englobé par les accroissemens continus de la métropole. Comme le dimanche la loi interdit aux restaurateurs de servir, avant six heures du soir, tout consommateur qui ne réside pas à plus de 4 milles de distance, j'avais à peine une heure pour dîner, trouver un véhicule et franchir les 5 ou 6 kilomètres qui séparent de Clarence-Road les quartiers du centre : on voit comment une législation abusive peut aller à l'encontre de son objet ! Je m'arrangeai cependant pour prendre à Piccadilly circus, un peu avant six heures et demie, l'omnibus de Camden-Town, déjà bondé de couples endimanchés avec leur *prayer book* sur les genoux. Le sombre aspect des magasins rigoureusement fermés contrastait avec la foule qui circulait sur les trottoirs. Peu à peu les cloches, qui résonnaient de tous côtés, cessèrent de lancer leurs tintemens argentins, et les passans se réduisirent à quelques retardataires accélérant le pas dans la direction du temple voisin. Il était près de sept heures dix quand je franchis le seuil de ma chapelle, charmante petite église de style néo-gothique bâtie au fond d'un jardin. L'intérieur, avec sa large nef flanquée d'un bas côté, son orgue placé à côté de l'entrée, ses vitraux coloriés et ses inscriptions murales en lettres gothiques, parlait cent fois plus à l'âme que l'austérité rigide de maint temple évangélique. J'aurais même pu me croire égaré dans quelque chapelle ritualiste sans la simplicité de l'autel en pierre nue qui, pour tout ornement, exhibait une croix placée *en dessous* de l'entablement. A la gauche du chœur se trouvait une chaire assez basse, à droite le pupitre éclairé par deux bougies. Les *pews*, qui pouvaient contenir 200 ou 300 personnes, étaient assez bien remplies. Cependant le bedeau, reconnaissant à mon hésitation un visiteur de passage, me trouva encore une place à l'extrémité d'un banc vers le centre de l'église. Machinalement je cherchai un rituel autour de moi ; mais tous les exemplaires du banc étaient déjà accaparés par mes voisins. Je m'apprêtais donc à suivre platoniquement le service quand une gracieuse jeune dame franchit le passage qui me séparait de son banc pour m'apporter un *prayer book* de réserve et poussa la complaisance jusqu'à me l'ouvrir à la page voulue.

C'était encore la liturgie du révérend J. Martineau. J'observai seulement qu'ici la congrégation presque entière unit sa voix à celle du chœur. Les hymnes, comme du reste à la chapelle de Little-Portland street, sont tirés d'un petit recueil également compilé par M. Martineau. Le prédicateur que j'entendis en cette occasion n'a-

vait peut-être pas un extérieur aussi typique que le ministre de la chapelle de Portland street; mais il parlait avec clarté, chaleur et onction. Après avoir cité un texte de saint Paul relatif aux dissensions des premiers chrétiens, il fit observer que beaucoup de ces anciennes disputes théologiques nous semblent aujourd'hui ridicules et absurdes, d'où il conclut qu'il en serait de même dans quelques siècles au sujet de nos propres querelles dogmatiques. Malheureusement nous ne pouvons en juger nous-mêmes avec les yeux de la postérité. Il est donc sage de nous borner à suivre le conseil que saint Paul donnait aux controversistes de son temps. « Suivez Jésus et vivez la vérité. » Ce qui fait la supériorité du Christ, c'est qu'il a enseigné la loi d'amour, c'est qu'il a mis l'esprit au-dessus de la lettre. Aussi se trompe-t-on en faisant de la foi aux miracles un élément nécessaire de la religion chrétienne ou en se refusant à admettre le christianisme sans la croyance à la divinité de son fondateur. — On voit qu'ici encore le sermon était en quelque sorte le résumé des vues adoptées par la congrégation.

Cependant le prédicateur ne relevait pas lui-même de l'unitarisme. C'était le révérend Picton, de l'église indépendante. Les *in-dépendans* sont une branche détachée de l'église anglicane, qui en diffèrent simplement parce qu'ils repoussent toute attache officielle. On peut juger, par l'exemple du révérend Picton, de ce qui se passerait au sein de l'anglicanisme, s'il venait à perdre le caractère d'église établie, ou même s'il renonçait un jour à la barrière dogmatique des 39 articles. S'il faut en croire une anecdote qui m'a été rapportée, la première fois que le révérend Picton s'entendit avec un ministre unitaire pour un de ces « échanges de chaires » assez fréquens parmi les églises dissidentes, il étonna sa nouvelle congrégation par la hardiesse de son langage, alors que son collègue surprenait au contraire ses auditeurs indépendans par la timidité de son argumentation. Sans doute celui-ci avait cru devoir choisir le plus orthodoxe et celui-là le plus hardi de ses sermons, dans la pensée de se mettre respectivement au niveau de leur public; mais il n'en ressort pas moins la difficulté d'établir une distinction bien nette entre les élémens les plus rapprochés des différentes églises qui en Angleterre vont graduellement du ritualisme semi-catholique aux dernières limites du rationalisme religieux.

En sortant de la *Free christian church*, je pris un omnibus que je quittai à la station de Portland-Road, pour regagner pédestrement mon domicile. De toutes parts les innombrables chapelles du quartier dégorgeaient leurs congrégations sur la voie publique. Une foule nombreuse et mêlée, mais décente et tranquille, emplissait la grande artère de Portland street, qu'éclairait à peine la longue file de ses réverbères. Ça et là des débits de boisson et des bou-

tiques de comestibles laissent passer un jet de lumière à travers leur porte entr'ouverte. Le long des trottoirs circulaient des charrettes à bras où les marchands vendaient leurs produits à la clarté d'une chandelle vacillante, qui jetait sur le visage des acheteurs des reflets à la Rembrandt. A chaque coin de rue, des groupes stationnaient autour de quelques orateurs en plein vent. Ici c'était un prédicateur méthodiste, à la longue barbe et aux grands gestes, s'efforçant de surexciter les sentimens religieux de ses auditeurs par des tirades pathétiques agrémentées d'histoires édifiantes; là, deux représentans de sectes rivales s'écrasaient tour à tour à coups d'argumens bibliques avec un ordre et un calme qu'il faudrait souhaiter à toutes les controverses parlementaires. Parfois toute l'assistance entonnait un hymne dont les paroles modulées couvraient les bruits de la foule. Et dire que je me trouvais au centre de Londres, en plein XIX^e siècle!

Un dimanche soir, M. Moncure Conway, sur qui j'aurai à revenir plus loin, me conduisit, près de la station de Gower street, à l'entrée d'un caveau où se réunissait une congrégation d'*advanced unitarians*. Les unitaires avancés présentent cette particularité qu'après le service la chapelle se transforme en salle de discussions et que le sermon du ministre est abandonné aux commentaires successifs des fidèles : on devine ce que deviennent les récits et même les préceptes de la Bible livrés aux hasards d'une pareille controverse; mais il n'y a rien là que de très conforme au tempérament éminemment théologique de la nation anglaise.

D'ailleurs une église, constituée sur une base aussi large que l'unitarisme actuel, doit nécessairement comprendre des opinions religieuses fort éloignées les unes des autres, — et à nos yeux c'est même là son principal titre. — Ainsi il est certain qu'on trouve encore parmi ses fidèles des esprits disposés à reconnaître le miracle et la révélation. Au temple de Little-Portland street, une partie de la congrégation s'agenouille à certains passages du service et l'on y célèbre régulièrement le sacrement de la communion, non pas, bien entendu, avec sa portée mystique, mais du moins à titre de banquet fraternel et commémoratif. D'autre part on rencontre certaines congrégations d'unitaires n'ayant plus de chrétien que le nom. Telle semble, entre autres, l'église de Clerkenwell, du moins à en juger par la prédication de son ministre, le révérend Peter Dean. Celui-ci déclare en effet prendre, pour toute théologie, « la foi en un Dieu infiniment parfait, » — pour révélation « l'univers, » — pour Bible « les manifestations de la nature, ainsi que la littérature sacrée de tous les temps et de tous les pays, » — pour Christ « le bien incarné dans l'humanité, » — enfin pour seuls sacremens

« l'amour de Dieu et l'amour des hommes, — piété et moralité. »
On voit qu'ici nous naviguons déjà en plein théisme.

II. — THÉISME. — LE RÉVÉREND CHARLES VOYSEY.
LES INDEPENDENT RELIGIOUS REFORMERS.

Quelques logiciens ont reproché aux unitaires de ne pas pousser assez loin leurs tentatives de synthèse religieuse. A les en croire, conserver le nom de chrétien et repousser en même temps l'origine surnaturelle du christianisme, c'est se complaire dans l'équivoque et exclure inutilement de la communauté religieuse les juifs, les mahométans, les bouddhistes, les théistes même, qui se refusent à reconnaître la supériorité morale de la Bible. Pourquoi d'ailleurs ériger en dogme des préceptes, même purement moraux, une fois qu'on déclare fonder l'association religieuse non sur l'identité des croyances, mais sur la simple conformité du sentiment religieux? L'église universelle, ce n'est pas une église chrétienne libre, c'est une église libre, ouverte à tous ceux qui admettent l'existence de Dieu, et qui éprouvent le besoin de lui rendre hommage en commun. Déjà dans les dernières années de la révolution française la société des théophilanthropes avait établi à Paris même un culte fondé sur ce qu'elle appelait les vérités de la religion naturelle, c'est-à-dire sur les principes, admis par toutes les nations, et capables en conséquence de réunir toutes les sectes dans une commune aspiration vers la Divinité. C'est sur un raisonnement analogue que reposent à Londres deux congrégations purement théistes, l'une dirigée par le révérend Ch. Voysey, l'autre, beaucoup moins importante, par le docteur Perfit.

Le révérend Charles Voysey était un *clergyman* fort distingué de l'église anglicane qui, dès son entrée dans les ordres, s'était fait remarquer par l'extrême indépendance de ses opinions religieuses. La publication d'un recueil intitulé *the Sling and the Stone* (*la Fronde et la Pierre*), où il mettait en question la divinité du Christ et le dogme du péché originel, excita une telle indignation dans les rangs des orthodoxes, que deux associations cléricales, l'*English Church Union* et la *Church Association*, offrirent chacune 500 livres sterling (12,500 francs) pour couvrir les frais d'un procès devant l'autorité compétente. Bref, M. Voysey fut privé de son bénéfice, et, sans même traverser l'étape de l'unitarisme, fonda à Saint-George's hall, le 1^{er} octobre 1871, la congrégation théiste qu'il dirige encore aujourd'hui.

Saint-George's hall, située dans le prolongement de Regent street, est une petite salle de théâtre dont l'aménagement reproduit

l'image exacte de nos cafés-concerts. La scène est fermée par un rideau de drap rouge destiné à masquer le chœur. Pas d'autel, ni de chaire; mais au-dessus de la rampe une espèce de tribune également recouverte en étoffe rouge. Quand je pénétrai dans la salle, je trouvai sur les dix premiers bancs, réservés aux membres réguliers de la congrégation, un public de cent vingt-cinq ou cent cinquante personnes d'apparence assez distinguée. Les huit derniers bancs, réservés aux « visiteurs d'occasion, » étaient plus garnis encore. Les loges d'avant-scène, probablement louées à des prix assez élevés, renfermaient quelques familles qui étaient sans doute la fine fleur des fidèles. Enfin une quarantaine de personnes avaient pris place dans la galerie qui faisait à mi-hauteur le tour intérieur de l'édifice.

Un petit imprimé, répandu à profusion sur les bancs, m'apprit que la congrégation est en train d'amasser des fonds pour se bâtir un temple. Les travaux ne doivent commencer qu'au jour où les souscriptions auront atteint 1,000 livres sterling. Au commencement d'avril, elles s'élevaient déjà à 613 livres 16 shillings, soit environ 15,332 fr. 50 c., et il faut ajouter que près de 37,000 fr. ont déjà été promis pour l'époque où le *building fund* aurait atteint ses premières mille livres. Un seul individu figure dans cette dernière catégorie de souscripteurs pour la somme de 12,500 francs. Plusieurs anonymes ont donné jusqu'à 100 livres chacun. Je remarque sur la liste des officiers, des baronnets, beaucoup d'hommes de science comme feu sir Charles Lyell et sir John Bowring, etc.

Le révérend Ch. Voysey reproduit également un type de *clergyman* assez répandu en Angleterre : petite taille, avec une légère tendance à l'embonpoint, cheveux noirs et aplatis, visage soigneusement rasé. Comme dans les églises unitaires, je trouvai sur le banc où l'on m'installa un rituel spécialement composé pour la congrégation. De-même que le rituel du révérend Martineau offre un résumé de la liturgie anglicane corrigée par l'exclusion de toute formule trinitaire, le *Revised prayer book* du révérend Charles Voysey semble un résumé de la liturgie unitaire soigneusement dépouillée de toute formule chrétienne. Pour la première fois je vis apparaître dans une liturgie des rites destinés à la crémation des morts; je regrette de n'avoir pas demandé à l'auteur s'il avait déjà eu occasion de les appliquer.

Quand le révérend Charles Voysey monta au bruit de l'orgue dans l'espèce de tribune qui lui sert à la fois de pupitre et de chaire, je remarquai qu'il avait conservé le surplis et l'étole de l'église anglicane. Au premier abord, on ne peut se défendre d'une certaine surprise, quand sous ce costume de prêtre chrétien, après un service religieux calqué sur la liturgie des églises chrétiennes et entre-

mêlé de lectures tirées de la Bible, on entend proférer les attaques les plus audacieuses contre les pratiques de certaines sectes, et les doctrines, les traditions du Christ lui-même; ainsi, dans son sermon imprimé, *Christianity versus universal Brotherhood* (Christianisme contre Fraternité universelle), après avoir dénié aux unitaires le droit d'établir une distinction entre la partie dogmatique et la partie morale de leur religion, l'orateur reproche au christianisme de n'avoir accepté qu'à son corps défendant les grands principes de charité et de tolérance si souvent invoqués par ses dissidens et par ses adversaires. Cette contradiction apparente s'explique toutefois par la conviction de M. Voysey qu'en matière de culte surtout on doit s'efforcer d'introduire les idées nouvelles sous les formes anciennes. « Puisqu'il nous faut une forme de culte, dit-il dans la préface de son rituel, la plus acceptable sera encore une forme déjà familière à des oreilles britanniques, et cependant dépouillée de tout ce qui est suranné ou en désaccord avec un pur théisme. »

Le sermon qu'il prononça le jour de ma visite était une réfutation de l'*atonement*, c'est-à-dire de l'expiation soufferte par le Christ pour le rachat de l'humanité. Ce sermon, — qui aurait pu être prononcé par tout prédicateur unitaire, — ne m'apprit rien sur les particularités doctrinales d'une église qui soutient être « unique en son genre. » Heureusement je m'étais procuré à la porte de la sacristie, pour la modique somme de 4 pence, le sermon prononcé par M. Voysey à la cérémonie d'inauguration, le 1^{er} octobre 1871. « Notre premier objet, dit-il dans ce véritable manifeste, est de miner, d'assaillir, et, si possible, de détruire la portion des croyances religieuses que nous tenons pour fausses, » c'est-à-dire, comme il nous l'explique en détail, presque toutes les doctrines du christianisme. « Toutefois, ajoute-t-il, là ne s'arrête pas notre tâche. Nous serions à la fois tristes et confus, si notre œuvre était purement destructive. Bien au contraire, nous ne démolissons que pour rebâtir; nous ne désirons extirper des croyances fausses que pour les remplacer par des croyances vraies. » Il exposera donc en premier lieu sa foi en l'existence d'un être supérieur, infiniment bon et juste, que, faute d'un meilleur terme, il appellera Dieu. Viendra ensuite l'affirmation d'une vie future qu'il considère comme inséparablement liée à la croyance en Dieu. « Les deux doivent rester ou tomber ensemble. » Enfin il cherchera à développer l'esprit de vérité, de moralité, de pureté et de fraternité qui lui représentent les vraies conditions du sentiment religieux. — C'est sur ces bases un peu vagues que l'église de M. Voysey a victorieusement traversé les épreuves inhérentes aux débuts de toute église nouvelle. Si, comme on peut le prévoir désormais, il réussit à trouver les fonds nécessaires pour se bâtir un temple, cette expérience sera une réponse

sans réplique à ceux qui ont contesté de tout temps la possibilité d'établir un culte sérieux sur les simples formules du théisme.

Je ne puis pas témoigner autant de confiance dans l'avenir de la congrégation dirigée par le docteur P. W. Perfit. M. Perfit officie dans la *free church* de Newman street. C'est un fait assez curieux que la chapelle unitaire de Little-Portland street, la congrégation du révérend Charles Voysey et celle du docteur Perfit se trouvent toutes trois à quelques minutes l'une de l'autre. Toutefois l'épigraphie pompeuse « d'église libre » ne décore également qu'un *music hall*, de forme rectangulaire, avec une scène, un parterre et une galerie. Cette salle appartient, ainsi que l'étage supérieur, à la Société des réformateurs religieux indépendans (*Society of independent religious reformers*), qui patronne spécialement le culte du docteur Perfit. Un imprimé, qu'on me remit à l'entrée, portait d'un côté le titre des sermons annoncés pour chaque dimanche du mois, de l'autre les statuts fondamentaux des réformateurs religieux indépendans. Ils s'y donnent pour objet : « 1° de réunir les personnes désireuses de cultiver le sentiment religieux dans une forme dépouillée de tout esprit dogmatique, de toute intolérance sectaire, de tout ferment sacerdotal; 2° de découvrir et de formuler les vérités en relations avec les lois de la nature, les progrès des intelligences et les vies des hommes de bien dans tous les camps et dans tous les pays; 3° de remplir notre devoir religieux envers la régénération de la société en coopérant aux efforts de toute association organisée en vue d'abolir la superstition, l'ignorance, l'intempérance, l'inégalité politique ou tout autre des maux nombreux qui affligent actuellement la société. » Toute personne, « mâle ou femelle, » désireuse de concourir à ces divers objets, peut faire partie de la société sans avoir à signer aucune profession de foi, pourvu qu'elle s'engage à payer une cotisation d'au moins 1 livre sterling par an.

Le service était annoncé pour onze heures et quart. A onze heures vingt, il y avait peut-être une douzaine de personnes dans la salle; mais les fidèles, si je puis employer ce terme, continuèrent d'arriver isolément pendant l'office, si bien qu'à la fin de la cérémonie je pus compter 57 assistans; c'était peu néanmoins pour une salle capable de contenir 300 ou 400 personnes. Ce public me parut exclusivement fourni par la classe moyenne; cette fois c'étaient les femmes qui étaient en infime minorité; à peine en comptais-je 6 ou 7. L'effet scénique n'était pourtant pas négligé. La tribune de l'officiant occupait le centre de la rampe. Le chœur, — *a full choir*, comme annonçait l'affiche, — réduit pour la circonstance à 3 femmes et à 2 hommes, loin de se dissimuler dans le jubé, comme à la chapelle de Little-Portland street, ou

de se dérober derrière le rideau, comme à Saint-George's hall, était assis en évidence sur des bancs placés aux deux côtés de la scène (et, ma foi, l'on n'y perdait rien, car les chanteuses me parurent fort jolies). Aussitôt que le docteur Perfitt eut pris sa place, les choristes se levèrent pour se ranger en ligne, derrière son pupitre, et entonner avec beaucoup d'ensemble un hymne qu'accompagnait un orgue sonore aux tuyaux dorés. Quand ils eurent repris leurs sièges, le docteur Perfitt formula en termes assez chaleureux une prière improvisée « au Dieu qui voit dans nos cœurs, » et, après le chant d'un nouvel hymne, lut tout un chapitre de la Bible pris dans le livre des rois, qu'il se mit ensuite à commenter d'après les procédés de la critique moderne. Un autre hymne termina le premier acte de la cérémonie. Le rideau ne descendit pas sur la scène; mais le chœur rentra dans la coulisse, à l'exception d'une jeune et jolie chanteuse qui vint faire le tour des bancs une sébile en main. C'est la seule congrégation où j'ai vu quêter de la sorte. Dans la plupart des églises dissidentes, les frais du culte, y compris le traitement du ministre, sont couverts par les souscriptions des membres, qui en échange ont le droit de choisir leurs places pour toute la durée de l'année; quant aux visiteurs de passage (*occasional visitors*), qui m'ont toujours paru assez nombreux, on se contente de les inviter par un avertissement placardé en évidence à déposer une offrande quelconque dans un tronc placé près de la porte; mais, à en juger par l'apparence, l'auditoire du docteur Perfitt ne constituait pas de congrégation régulière. Au reste, c'est seulement à l'office du matin que l'entrée est gratuite. Le soir, d'après l'affiche, les places coûtent respectivement 1 shilling, 6 et 3 pence; il est vrai qu'alors la cérémonie n'est pas considérée comme un service religieux; ce n'est plus qu'un *topic* suivi d'une *lecture*.

Le sermon ou *discourse* qui termina l'office auquel j'assistai avait pour titre « les moyens et la gloire de répandre la connaissance de la religion. » L'orateur y parla un peu de tout, et insista particulièrement sur l'erreur des missionnaires chrétiens qui traitent en idolâtres, sinon en sauvages, des peuples fort avancés dans la connaissance de Dieu, au lieu de se présenter, comme saint Paul aux Athéniens, avec la simple prétention de compléter leurs notions de l'être suprême et de l'âme immortelle. Le docteur Perfitt, qui officie en habit noir et en cravate blanche, se rattache par ses traits à ce type fort répandu en Angleterre qui fait songer à une tête de bouledogue; seulement il y joint un large front qui lui donne un air d'intelligence, et une longue barbe grisonnante qu'envierait un patriarche d'Orient. Son ton reste malheureusement un peu monotone et doctoral, sans compter que sa prédication ne s'élève

guère au-dessus d'une critique historique. Malgré les intermèdes de chant et de prière, je me serais cru à un cours d'exégèse, à une conférence sur l'histoire des religions, plutôt qu'à la célébration d'un culte, même purement déiste. J'ajouterai que l'assistance ne prend aucune part à l'office, qu'elle reste continuellement assise, qu'elle ne se joint pas même au chœur du bout des lèvres, et qu'elle n'a recours à aucun rituel pour suivre les différentes phases de la cérémonie. Ainsi s'explique l'insuccès relatif de cette église, qui par ses principes se rattache évidemment de si près à la congrégation du révérend Charles Voysey; mais il faut observer aussi que M. Voysey est arrivé à l'organisation de son culte par le développement continu et logique de sa vocation spirituelle, tandis que l'église libre des réformateurs religieux indépendans m'a paru accuser l'inertie et la raideur inévitables des cultes imaginés à froid.

III. — DÉISME. — LES FREE THEISTS DE M. MONCURE D. CONWAY.

La simple croyance en Dieu est encore un dogme, pour peu qu'on définisse les attributs de l'être divin, et qu'on fasse de cette définition le *credo* d'une église quelconque. Or, si l'on admet que le culte est une pure affaire de sentiment, non de raison ni de foi, il faudra le dégager de toute formule positive, si simple qu'elle puisse être. Partant de ce principe, un Américain de talent, M. Moncure D. Conway, a fondé, il y a une dizaine d'années, une église ouverte à tous ceux qui veulent satisfaire leurs aspirations religieuses sans distinction de croyances théologiques ou métaphysiques, — à cette seule condition qu'ils n'érigent pas en dogme la non-existence de Dieu. Une pareille conception embrasse non-seulement les théistes de toutes les écoles, mais encore les panthéistes, les positivistes à la façon de John Stuart Mill, et tous les sceptiques qui refusent de se prononcer sur la réalité d'un être supérieur. Nous n'oserions affirmer que même des matérialistes ne sauraient y trouver place, car il n'y a d'exclus que les athées proprement dits.

M. Conway, qui ne prend le titre ni de révérend ni même de docteur, est un *gentleman* entre deux âges, grand, maigre, d'aspect robuste, à la barbe grisonnante, à l'œil vif et mobile, décelant son origine américaine par l'ensemble de sa physionomie, comme peut-être aussi par la persistance d'un léger accent. Il appartenait à une de ces familles méthodistes qui chaque printemps se réunissent pour former les camps religieux si bien décrits par Bret Harte dans ses récits du *far-west*. Lui-même d'ailleurs nous retrace dans un de ses sermons récemment imprimés, *Revivalism*, un tableau émouvant des scènes religieuses qui environnèrent son enfance et des efforts inutiles qu'il tenta pour partager la surexci-

tation spirituelle de son premier entourage. C'est en 1864 qu'il a succédé au fameux prédicateur théiste J. W. Fox, dans la chapelle de South-Place, à Finsbury square, et depuis l'an dernier il dirige une seconde congrégation dans une chapelle de Saint-Paul's road, à Camden-Town.

La chapelle de South-Place à laquelle M. Conway consacre sa matinée est située en plein centre de Londres, à quelques minutes de Moorgate station, que je gagnai un beau dimanche d'avril par le chemin de fer souterrain. Comme un grand nombre de temples dissidens, elle s'annonce par un fronton de style grec. L'intérieur, dont l'aisance faisait plaisir à voir, consistait en une salle capable de contenir 400 ou 500 personnes, avec un orgue au-dessus de l'entrée. Aux deux côtés, l'inévitable galerie soutenue par des piliers flûtes, dans le fond, une large estrade avec une sorte de tribune ornée de deux candélabres à gaz. Partout des bancs garnis de livres et ornés de coussins rouges. Quand j'entrais, un peu avant onze heures et un quart, la chapelle était presque vide, mais à peine la vieille femme qui faisait l'office de sacristain m'eut-elle assigné un siège dans un des bas côtés que je vis les bancs se remplir comme par enchantement : beaucoup de femmes, quelques-unes élégantes et fort jolies, diversifiaient agréablement cet auditoire d'aspect intelligent et sérieux. J'appris dans la suite que cette congrégation se recrutait surtout dans le monde des savans et des professeurs, dans les carrières libérales, enfin parmi quelques riches familles de la cité. M. Conway m'a nommé entre autres un alderman, un ancien lord-maire, des médecins, des gradués d'Oxford, le président actuel de la Société royale de philologie, etc. Je ferai cependant observer que, par ses tendances, le public de M. D. Conway représente l'extrême gauche des *dissenters* en politique aussi bien qu'en religion. Cette alliance d'un élément religieux avec la petite école des radicaux extrêmes, qui se rapprochent du socialisme français, conduit même parfois à des résultats assez bizarres. Ainsi j'ai moi-même entendu recommander au prône de cette chapelle *théiste* une prochaine conférence de ce M. Bradlaughe, qui non-seulement figure en Angleterre un des rares apôtres du républicanisme rouge, mais qui, trouvant le terme d'athéisme trop modéré, s'est posé sur le terrain religieux comme le champion de l'*antithéisme*. L'unitarisme au contraire, et même la congrégation de Saint-George's hall sont, sous le rapport politique, d'une orthodoxie tout à fait fashionable; ainsi la liturgie de M. Voysey, comme celle de M. Martineau, ont conservé les prières de l'église anglicane pour la reine, le prince de Galles, les deux chambres du parlement, etc.

Peu après l'entrée de la congrégation, M. Moncure Conway, en costume de ville, monta sur son estrade, tourna bourgeoisement le

robinet de ses candélabres pour activer le gaz, bien qu'il fit grand jour, et, ayant ouvert un gros livre, désigna par un numéro d'ordre l'hymne qui allait commencer le service. La liturgie de M. Conway ne renferme que des hymnes recueillis au nombre de cinq cent cinquante dans un petit livre, *Hymns and Anthems*, fort élégamment imprimé. Les cent cinquante premiers ont été compilés par Fox, les autres par M. Conway lui-même. On conçoit qu'il n'y ait pas de *prayer book* dans un culte qui repousse la prière. M. Conway a remplacé ce dernier élément par des « méditations, » sorte d'allocutions morales ou religieuses, qui tendent à élever l'âme sans faire d'appel direct à la Divinité. Le reste de son service consiste dans une alternance d'hymnes — chantés, sans intervention des fidèles, par un chœur qui me parut fort bien composé, — avec des lectures choisies par l'officiant dans un de ses ouvrages, *Sacred Anthology*, où il a réuni avec beaucoup de sagacité plus de sept cents passages tirés d'auteurs anciens et modernes, sacrés et profanes : la Bible y figure à côté du Coran et des Védas; Confucius y donne la main à saint Paul et à M. Renan. Cette anthologie, m'a dit M. Conway lui-même, est admise dans dix congrégations d'Angleterre, — probablement des unitaires arrivés aux confins du théisme.

Quand M. Moncure Conway eut terminé sa seconde « méditation, » l'orgue joua quelque temps en sourdine pour laisser aux fidèles le temps de rentrer en eux-mêmes et de réfléchir aux paroles de leur ministre; puis le chœur éclata tout à coup dans un *antenne* fort bien exécuté sur la musique de je ne sais plus quel maestro. Alors vint le tour du sermon ou plutôt du *discourse*. M. Conway avait choisi ce jour-là un texte des plus laïques, la santé publique (*public health*); cependant, tout en restant sur le terrain pratique, il sut habilement développer les rapports qui unissent la santé du corps à la sainteté de l'âme, conformément au dicton protestant que *cleanliness is next to godliness* (propreté est voisine de divinité). C'est d'ailleurs un de ses principes fondamentaux que faire de la science, c'est faire de la religion, et l'on doit reconnaître qu'il s'y prend lui-même de manière à justifier cette prétention.

M. Conway prête quelquefois sa chaire à des prédicateurs étrangers. Parmi les personnages qui s'y sont fait entendre dans les derniers temps, nous citerons un colonel américain, M. Wentworth Higginson, un pasteur unitaire de Manchester, le révérend S. Farrington, et un théiste indien, actuellement membre du conseil royal dans l'île de Ceylan. — Tous les jeudis soir les membres de la congrégation se réunissent dans la chapelle, transformée en salle de discussions et pour y traiter quelque question morale ou politique, comme dans la plupart des congrégations dissidentes qui

se recrutent parmi les mêmes catégories de la société, les fidèles de M. Conway organisent périodiquement entre eux des soirées de conversation et de musique, des parties de campagne, des promenades sur la Tamise, etc. Ainsi la congrégation devient un centre de ralliement, non-seulement pour les manifestations religieuses, mais encore pour les relations sociales de ses membres. Généralement ces fêtes sont annoncées au prône, et les cartes d'admission se vendent dans la sacristie.

La congrégation de Saint-Paul's road, où M. Moncure Conway célèbre l'office du soir, est installée, non loin de la *Free christian church*, dans une petite chapelle de fer qui, par la simplicité de son architecture, m'a rappelé les églises en bois de la péninsule scandinave. Cette congrégation est une ancienne colonie de *free christians* qui avaient émigré de Clarence-Road à la suite d'un désaccord sur le choix du ministre. Depuis lors M. Conway, qu'ils appelèrent à la direction de leur nouveau temple, est si bien parvenu à les pénétrer graduellement de ses propres vues, qu'aujourd'hui ils pratiquent uniquement le culte de *South-Place chapel*, et qu'ils ont même renoncé à leur dénomination de « chrétiens libres. » Il y a là un exemple frappant des facilités qu'offre le protestantisme pour passer, par une transition graduelle et presque insensible, à des formes de culte plus en harmonie avec le développement continu de la raison individuelle. L'église romaine a des limites nettement circonscrites, et l'on n'en sort qu'au prix d'un brusque et souvent pénible déchirement, pour atteindre du coup aux dernières limites de l'incrédulité ou tout au moins de l'indifférence religieuse; mais hors du catholicisme les églises d'aujourd'hui, malgré les bornes dogmatiques où elles essaient parfois d'enfermer la variation de leurs doctrines, ne sont plus que des points de repère destinés à marquer les étapes de la pensée religieuse dans son évolution vers un idéal sans cesse plus large et plus libre. De là pour chacun la possibilité de s'arrêter aux points précis de cette évolution qui correspondent à son propre degré de culture intellectuelle et morale.

J'ai assisté à deux offices dans la chapelle de Saint-Paul's road. La cérémonie y est exactement conduite de la même façon qu'à l'autre chapelle de M. Conway, sauf l'absence d'orgue et partant la suppression de l'antenne. Le chœur m'y a paru moins remarquable, mais en revanche la congrégation entière entonnait à haute voix les versets de l'hymne. Chaque fois je me trouvais devant une assistance de deux cents à deux cent cinquante personnes, qui, d'après leur mise, me parurent recrutées dans des rangs moins élevés, quoique appartenant encore à la classe moyenne. En revanche, elles me semblèrent participer à la cérémonie avec plus d'intérêt et

même de ferveur qu'à South-Place chapel. Ainsi presque toutes avaient leur rituel en main, et personne ne restait assis pendant la récitation des hymnes. Cette différence tient sans doute, ici encore, à ce que la congrégation de Saint-Paul's road est sortie tout entière d'une église régulière et traditionnelle, devenue trop étroite pour leurs vues religieuses, tandis que la congrégation de South-Place chapel m'a paru se composer surtout de *dilettanti* religieux, pratiquant — par raison plus encore que par conviction — le culte le moins compliqué et le moins exigeant qu'ils aient pu trouver.

Un des sermons que j'ai entendus dans la chapelle de Camden-Town ferait dresser les cheveux sur la tête à toute l'école de Manchester. Sous prétexte d'enseigner l'art de faire son testament, *how to make a will*, M. Moncure Conway fit un véritable procès à l'épargne, en ce sens qu'il recommandait à ses auditeurs de dépenser de leur vivant, — bien entendu d'une façon raisonnable et utile, — tout ce qu'ils seraient en état d'acquérir : « Fort souvent les richesses accumulées par un père deviennent pour ses fils un fléau plutôt qu'une bénédiction (*more a curse than a bliss*), et si l'on veut consacrer son argent à des œuvres fécondes, il faut songer qu'on est soi-même le meilleur exécuteur de ses volontés. » — Je dois avouer que ce petit cours de socialisme pratique parut fort goûté des assistans; il répondait du reste à une tendance nationale des Anglais, qui, surtout dans les classes moyennes, dépensent généralement la totalité de leurs revenus, et qui se contentent de fournir à leurs enfans les moyens de se créer eux-mêmes une situation indépendante. — L'autre sermon me parut toutefois plus intéressant en ce qu'il caractérisait mieux les vues religieuses de l'orateur. C'était à l'occasion du premier mai, qui est encore célébré dans les campagnes anglaises par certaines pratiques traditionnelles. M. Conway exposa l'antique mythe solaire, dont ces traditions semblent être le dernier écho, et il fit ressortir à ce sujet que toute religion est intimement liée à une certaine cosmogonie. Il montra ensuite que chaque modification des idées courantes sur le système de l'univers a provoqué une révolution parallèle dans les théories religieuses de l'humanité. « Ainsi aux conceptions astronomiques formées dans la vallée du Nil correspondaient les mythes sur la renaissance périodique du soleil, qui jouent un si grand rôle dans le paganisme. Ainsi encore le développement du christianisme a suivi le remplacement de la cosmogonie païenne par les lois de Ptolémée et par la théorie des cycles; mais depuis Copernic et Galilée on a reconnu que la terre n'est pas le centre du monde et qu'à côté du mouvement circulaire la ramenant sans cesse vers son point de départ, une seconde impulsion l'entraîne continuellement, avec son orbite, vers un point plus avancé de l'espace. De là la théorie

de l'épicycle, ou plutôt du progrès indéfini, qui, en religion comme en astronomie, doit remplacer les anciennes conceptions fondées sur l'immutabilité du monde physique et moral. C'est à ce but qu'il veut travailler en enseignant une religion fondée sur les données de la science moderne, la religion du progrès et de l'avenir! »

M. Moncure Conway, autant que nous avons pu saisir ses doctrines, part de ce fait, qu'un instinct nous force à rendre hommage au principe supérieur généralement compris dans la notion de Dieu; mais il croit en même temps qu'on ne doit pas définir cette notion, ni lui prêter des attributs déterminés par peur de l'enfermer dans quelque formule demain peut-être en désaccord avec les nouvelles constatations de la science. Il repousse également la prière, d'abord parce qu'il y voit une invitation illogique à changer le cours des lois naturelles, en second lieu, parce qu'en invoquant la Divinité, on semble lui attribuer des organes ou tout au moins des sentiments analogues aux nôtres. Aussi, dans ses *méditations*, s'il parle souvent de Dieu, jamais il ne l'interpelle directement pour l'adorer ou le bénir, et, parmi les *Hymnes et Antiennes* qui forment tout son rituel, il m'a déclaré lui-même choisir de préférence les compositions qui évitent de mettre en scène un Dieu personnel et conscient.

Il semble qu'il y ait là des scrupules exagérés. M. Conway confond la personnalité avec l'individualité divine. Qui donc ira s'imaginer Dieu pourvu d'yeux et d'oreilles, d'un cerveau et d'un cœur, en un mot d'une organisation taillée sur la nôtre, parce que, dans un élan d'émotion religieuse, on aurait fait appel à la souveraine intelligence ou à la suprême bonté de l'être divin? Le révérend Charles Voysey ne peut être suspect sous ce rapport, car il m'a affirmé à moi-même qu'il cesserait de prier, s'il croyait Dieu capable de se rendre à ses prières. Cependant M. Voysey, comme le docteur Perfitt, comme les unitaires et les *free christians*, a maintenu la prière dans sa liturgie, parce qu'il y voit une satisfaction donnée à une inspiration instinctive et partant rationnelle de l'âme, une sorte de communion intime entre la nature divine et la nature humaine. Comme le dit un des plus fidèles disciples de ce Krause qu'on a pourtant accusé de panthéisme, M. J. Tiberghien, dans sa *Psychologie expérimentale*, « à quelque système philosophique qu'on s'arrête, il faut reconnaître avec les théologiens de tous les temps que le sentiment religieux s'adresse non à une vague substance, mais à un être doué de la conscience et du sentiment de soi. Si l'on fait abstraction de la personnalité divine, l'amour de Dieu est sans objet. » Aussi peut-on se demander si, en supprimant la prière de sa liturgie, M. Conway, malgré la vague religiosité de ses hymnes et de ses méditations, ne franchit pas la dernière bar-

rière qui sépare d'une société de conférences ou d'une école de morale un culte rationnel réduit à sa plus simple expression.

Et cependant, si vague et si large que soit la théodicée de M. Moncure D. Conway, on ne peut contester que sa prédication ne réponde au sentiment religieux de ses nombreux auditeurs ; mais ce succès tient peut-être plus à la forme qu'au fond de sa doctrine. N'était l'absence de toute invocation à la Divinité, nous aurions même trouvé dans ses pratiques, s'il faut le dire, encore plus de chaleur et de vie, non-seulement que dans la petite église libre du docteur Perfitt, mais même que dans le déisme formaliste du révérend Charles Voysey. C'est que, fidèle à son principe, M. Conway, au lieu de s'adresser au raisonnement pour provoquer l'émotion religieuse, se contente de faire vibrer ces cordes lyriques du cœur humain qui sont les plus puissans auxiliaires, sinon les sources principales du sentiment religieux. Ajoutons que, comme orateur, M. Conway, sans viser à l'éloquence, possède une voix fort claire et surtout fort onctueuse. Il excelle principalement dans le choix des images comme des apologues qu'il sème à travers ses discours, et si sa pensée se dérobe parfois sous les voiles d'un naturalisme nuageux, il sait faire jaillir de cette obscurité même un certain reflet de mystère et de grandeur qui satisfait les élans religieux de son auditoire, du reste facile à satisfaire.

IV. — LES COMTISTES. — LES HUMANITAIRES.

On pourrait croire que les « théistes libres » de M. Moncure D. Conway ont atteint le dernier terme d'une religion fondée sur l'élimination progressive du surnaturel ; au-delà, il semblerait qu'il n'y a plus de culte possible, puisqu'il n'y a plus de place que pour l'athéisme, c'est-à-dire pour la négation dogmatique de Dieu. Cependant Londres possède encore une église, si église il y a, qui mérite d'être signalée ici. Je veux parler du positivisme ou plutôt du comtisme, qui prétend substituer au culte de Dieu la religion de l'humanité. On connaît la scission qui éclata dans le positivisme, du vivant même de son fondateur. L'école qui a prévalu en France rejette complètement les vues politiques et religieuses d'Auguste Comte, pour s'en tenir à son système philosophique ; mais en Angleterre un petit groupe, constitué par des hommes de réputation et de talent, a accepté dans son ensemble la doctrine du maître. Leurs réunions se tiennent non loin du British Museum, dans une salle de Chapel street, rehaussée par les bustes en plâtre des treize grands hommes que Comte a donnés pour patrons aux mois de son fameux calendrier. Les adeptes sont longtemps restés en petit nombre, d'autant plus que les comtistes se sont toujours défendus

de faire de la propagande populaire. Il y a quelques années, on raconte qu'un membre fort connu de la *broad church* avait voulu assister à une de leurs réunions; comme à son retour un unitaire de ses amis lui demandait en plaisantant s'il y avait vu un Dieu en trois personnes, il répondit sur le même ton qu'il y avait vu trois personnes et pas de Dieu. — Aujourd'hui, d'après un de leurs membres les plus distingués, M. le professeur Beesly, qui a bien voulu me renseigner personnellement, leur *congrégation* compterait dans Londres une centaine de membres actifs. Chaque dimanche, ils se réunissent pour écouter une *address* débitée par leur « directeur, » le docteur Congreve. Jusqu'à présent, ils n'ont guère appliqué les minutieux détails du rituel comtiste que dans la célébration des mariages et dans la « présentation » des enfans; mais, — toujours d'après M. Beesly, — ils n'attendent, pour organiser complètement leur culte, qu'une augmentation spontanée dans le nombre de leurs adhérens. Ajoutons ce détail, qu'ils ont organisé une instruction primaire conforme à leur système, et qu'à l'instar des cléricaux, ils proclament l'incompétence absolue de l'état en matière d'enseignement.

Le comtisme n'est pas la seule religion qui, enfantée par un cerveau français, ait jeté racine sur l'autre rive de la Manche. J'avais lu le dernier samedi d'avril dans les annonces du *Daily News* que la *Humanitarian Society* devait donner le lendemain, dans son local de Claremont hall, une conférence sur la religion de Dieu. Je n'y attachais pas grande importance, croyant avoir affaire à une de ces sociétés radicales qui s'efforcent de répandre leurs négations politiques et religieuses au moyen de *meetings* et de conférences spécialement données le dimanche. Ce fut seulement un mois après, comme je gravissais la pente de Pentonville avec l'intention de visiter à Islington la charmante chapelle néo-gothique d'*Unity church*, que l'idée me vint de faire un détour par Penton street pour jeter au moins un coup d'œil sur le public de la Société humanitaire. Une affiche placardée à la porte de Claremont hall m'apprit qu'un des sociétaires devait traiter ce soir-là de « la condition sociale des aveugles. » A côté se trouvait la liste des autres conférenciers qui avaient parlé dans le courant du mois; j'y remarquai trois ou quatre noms qui dénotaient évidemment des origines slaves et germaniques. M'engageant dans un couloir obscur à la suite de deux jeunes gens qui conversaient en allemand, je finis par trouver un escalier qui débouchait sur une large salle remplie de bancs, où une vingtaine de personnes se trouvaient assises fort à l'aise. A côté de l'estrade destinée à l'orateur se voyait un piano qui frémissait déjà sous les doigts agiles d'une jeune personne vêtue de noir. Un second air succéda au premier, puis un troisième, sans que rien dé-

celât l'approche du conférencier. En ce moment passait entre les bancs un respectable vieillard qui tenait en main un volumineux paquet de brochures; sitôt qu'il m'aperçut, il devina sans doute un profane et s'élança vers moi, non pour m'expulser, mais pour me tendre un exemplaire, que je pris avec gratitude. Le titre me fit voir immédiatement que je n'étais pas tombé sur une variété de la *National sunday League*; par malheur, il faisait tellement sombre dans la salle que je pus à peine lire ces en-têtes alléchans : « l'âge de la lumière, — le Dieu de la nature, — les mariages humanitaires, — quinze points de la religion de Dieu. » Cependant, comme la jeune pianiste venait de commencer son quatrième morceau, je perdis patience et résolu de battre en retraite avec mon butin, sans chercher davantage à savoir quelle était, au point de vue « humanitaire, » la condition sociale des aveugles. J'emportai au reste de quoi m'éclairer suffisamment sur le but et les travaux de la *Humanitarian Society*; mais quel ne fut pas mon étonnement en retrouvant, sous les théories prêchées dans ce *music hall* de Pentonville, le système de Pierre Leroux, qui, comme on sait, prétendait dégager de la philosophie païenne et même chrétienne la croyance à une transmigration des âmes dans les limites de l'humanité terrestre! Les humanitaires touchent peut-être davantage au panthéisme, en ce qu'ils définissent Dieu « un être éternel et indivisible, dont l'essence pénètre tout l'univers sous la double forme de matière et d'esprit; » mais leur théorie sur l'âme reproduit exactement les hypothèses du réformateur français.

Outre l'exposé de la « religion de Dieu, » la brochure contenait des dissertations et des controverses assez curieuses, — une profession de foi qu'il suffisait de signer « consciencieusement, » pour acquérir « le titre et les droits d'humanitaire, » — quelques paroles de gratitude envers le « Dieu de la nature, » intitulées la *Prière des Humanitaires*, — des extraits de lectures en plein air, « surpassant et remplaçant les quatre premiers chapitres du Nouveau-Testament, ainsi que le Sermon sur la montagne, » — enfin des rites pour la « solennisation humanitaire du mariage. » Il paraît que ces rites ont été appliqués pour la première fois, il y a deux ans, à l'union de M. Kaspary, le principal apôtre, sinon le fondateur de l'humanitarisme, avec la fille d'un de ses coreligionnaires. Seulement, comme la législation civile, qui n'est pas encore « humanitarisée, » ne reconnaît pas les mariages célébrés dans le temple musical de Claremont hall, force fut aux conjoints d'emprunter pour la circonstance la chapelle déiste de Finsbury square, où M. Moncure D. Conway a su se mettre en règle avec la loi.

Le phénomène le plus étrange, ce n'est pas qu'un individu invente ou formule des systèmes hypothétiques comme l'humanita-

risme, mais qu'il trouve des gens pour le croire, le suivre et le seconder. La société humanitaire ne se borne même pas à ses conférences hebdomadaires « précédées et suivies de musiques, » comme disent les annonces; mais chaque dimanche elle envoie encore de vrais missionnaires prêcher ses doctrines sous l'arche du Midland railway et au pont de Chelsea. Jusqu'ici, à vrai dire, — sauf pour le mariage des adeptes, — cette prédication a constitué l'unique manifestation de sa foi; mais nul doute qu'à l'instar du comtisme elle ne développe son rituel à mesure que le besoin s'en fera sentir. On ne peut nier que nous n'assistions là au véritable enfantement d'une religion nouvelle. Si elle ne succombe pas dans cette période embryonnaire qu'on pourrait appeler sa phase métaphysique, on peut même prévoir, d'après sa tendance à dogmatiser, qu'elle ne tardera pas à se transformer en un culte positif, avec un cortège obligatoire de pratiques spontanées ou réfléchies, sinon avec toute une théologie basée sur quelque prétendue révélation. En attendant toutefois, l'humanitarisme constitue une doctrine assez inoffensive, parfaitement morale dans ses préceptes comme dans ses conséquences, et complètement renfermée dans cette sphère suprasensible où toutes les spéculations religieuses sont permises, en tant qu'elles sont de bonne foi, par cela même que les procédés de la méthode scientifique ne sauraient en démontrer ni la rectitude, ni la fausseté. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à le comprendre parmi les écoles religieuses de la métropole britannique qui, sans avoir leur place et leur rôle dans l'émancipation graduée de la pensée religieuse, méritent cependant le titre de rationalistes, en ce sens que, dans le domaine du raisonnement, elles respectent l'autorité de la raison.

C'est presque uniquement comme distraction que j'avais commencé cette course à travers certaines églises de Londres. Sans doute je me heurtai, chemin faisant, à plus d'une inconséquence, à plus d'une excentricité; mais le sourire qui pouvait me rester aux lèvres s'effaça bien vite sous une impression générale de respect et de sympathie pour les efforts des esprits sérieux et sincères qui ont entrepris de concilier la liberté intellectuelle et le sentiment religieux, ces deux élémens nécessaires de toute civilisation harmonique. Je leur dois notamment d'avoir compris pour la première fois toute la portée de la grande réforme, qui, inaugurée par Luther, est encore inachevée aujourd'hui. L'impossibilité d'enfermer dans des bornes dogmatiques une croyance religieuse qui a pour fondement une protestation contre l'autorité du dogme, — l'extrême flexibilité de ce christianisme protestant, qui va du sacerdotisme ritualiste au théisme des unitaires avancés, — la difficulté de tracer

une démarcation, sur le terrain des doctrines, entre les nuances les plus rapprochées des églises les plus voisines, — ces trois faits, qui m'ont surtout frappé, ne sont-ils pas d'heureux augure pour ceux qui rêvent la paix religieuse en ce monde?

Le jour où la société comprendra que l'unité religieuse doit se chercher non dans une chimérique uniformité de dogmes, mais dans l'union des sentimens provoqués chez les hommes par leur perception individuelle de l'infini et de l'idéal, ce jour-là il pourra y avoir encore des controverses théologiques, des différences d'écoles, des congrégations variées dans leurs pratiques comme dans leur dénomination; mais il n'y aura plus de sectes, il n'y aura plus d'églises, ou, pour mieux dire, il n'y en aura plus qu'une : la communauté des fidèles groupés dans leurs temples respectifs pour adorer Dieu suivant des formules diverses. Déjà aujourd'hui ne voyons-nous point, par ce tableau même des églises rationalistes, que la tolérance dans les dogmes n'exclut pas la variété dans les rites? Les unes, comme l'unitarisme, tiennent plus compte de la tradition; les autres, comme le théisme du révérend Charles Voysey, se fondent davantage sur le raisonnement; d'autres enfin, comme le déisme de M. Moncure D. Conway, tâchent de ne se baser que sur le sentiment, — et ainsi chacune répond à une face particulière de notre nature religieuse; mais toutes se trouvent reliées par cette conviction commune, d'abord qu'en cas de conflit entre la raison et la foi, c'est la première qu'on peut et qu'on doit suivre, — ensuite que l'homme est moralement tenu, suivant la définition des *free christians*, « non de posséder la vérité religieuse, mais simplement de la chercher avec conscience. » C'est seulement à la condition de prendre ces deux principes pour point de départ qu'on pourra utilement travailler à la solution de ce qu'un savant, peu suspect de partialité spiritualiste, M. le professeur J. Tyndall, appelait « ce problème des problèmes, la satisfaction rationnelle des sentimens religieux. »

Tout laisse prévoir que, parmi les nations du vieux continent, l'Angleterre sera la première à approcher de ce but. Sans doute les congrégations dont nous avons esquissé le tableau ne comptent encore qu'un nombre restreint de fidèles; mais on ne peut méconnaître qu'elles ne représentent une tendance de plus en plus répandue dans la société anglaise, chez les hommes de science, comme chez les hommes de religion : le désir sincère et réciproque de trouver les conditions d'une entente définitive entre la religion et la science. Même l'église établie n'échappe pas à ce mouvement : comme le démontrait naguère M. Albert Réville, entre les ritualistes et les *revivalistes*, qui, dans des voies différentes, personnifient une suprême réaction de l'esprit théologique contre les en-

vahissemens du rationalisme, on voit grossir chaque jour ce parti de la *broad church* qui, aux théories rivales de la justification, soit par la foi, soit par les pratiques, prétend substituer la doctrine plus élevée du salut par la sincérité des croyances et par la valeur des œuvres. Mais c'est surtout chez les sectes dissidentes comme les méthodistes, les presbytériens, les indépendans, qu'on peut observer l'affaiblissement des anciens dogmes, là même où l'on a conservé la liturgie primitive. Ainsi que naguère dans l'église réformée de France, ce sont en général les ministres eux-mêmes, qui, gagnés par l'esprit du siècle, font graduellement l'éducation rationaliste de leur entourage. Chez quelques congrégations, la transformation est complète; chez d'autres, on peut en quelque sorte la prendre sur le fait. Ainsi l'on m'a cité une congrégation presbytérienne de Notting-Hill où chaque dimanche le ministre célèbre l'office du soir d'après le rituel presbytérien, et l'office du matin d'après la liturgie unitaire du révérend J. Martineau. « Nous ne faisons pas beaucoup de prosélytes, me disait d'autre part un unitaire que j'interrogeais sur la situation de son église; mais, ce qui est plus important encore, nous voyons nos idées conquérir peu à peu les autres communions du pays. »

C'est ainsi que procédera sans doute la rénovation religieuse de notre société, — non par la création d'une foi nouvelle, ni même par un mouvement général de conversion aux doctrines des églises rationalistes, mais par une sorte de transfusion qui fera pénétrer la sève des idées modernes dans les veines des églises à la fois assez vigoureuses et assez flexibles pour subir impunément une pareille métamorphose. Assurément les vieilles conceptions théologiques ne disparaîtront pas du jour au lendemain; elles resteront longtemps encore le lot des intelligences incapables d'atteindre à une perception plus générale des vérités religieuses; mais l'essentiel, ce n'est pas tant d'inculquer cette perception aux esprits satisfaits d'une foi moins large que de leur fournir les moyens de s'émanciper, — au jour où ils en sentiront le besoin, — sans rompre la continuité de leur développement religieux. Toutefois, pour réaliser cette organisation supérieure d'une église ouverte et progressive, susceptible de donner entière satisfaction aux besoins moraux et intellectuels de notre nature et seule capable d'introduire dans les mœurs la tolérance inscrite dans les lois, une grande partie de la société moderne aura à se débarrasser des écoles religieuses qui non-seulement refusent aux autres églises toute part de vérité, mais qui contestent encore jusqu'à leur droit à l'existence.

C^{te} GOBLET D'ALVIELLA.

UN

NOUVEAU CULTE EN ALLEMAGNE

LA FÊTE D'ARMINIUS.

Les mois d'été sont la saison morte de la politique, et les peuples ne sauraient mieux les employer qu'à fêter leurs saints, car il est bon de ne pas oublier ses saints, on peut avoir besoin d'eux un jour ou l'autre. Encore importe-t-il de les bien choisir; ils ne sont pas tous également vénérables. Il en est d'inutiles, qui ne guérissent de rien, comme dit le proverbe; il en est même de nuisibles et de pervers, avec lesquels il faut rompre tout commerce. Un voyageur anglais, le capitaine Thomas Smith, rapporte qu'un roi de Nepaul, Rum-Bahadur, qui aimait tendrement l'une de ses femmes, eut le chagrin de la voir défigurer par la petite vérole. Dans sa juste fureur, il maudit ses médecins et ses dieux, et se promit d'en tirer une vengeance exemplaire. Il commença par fouetter les médecins, leur fit couper le nez et l'oreille droite. Les dieux eurent leur tour. Le vindicatif souverain les accabla d'injures, leur reprocha de lui avoir extorqué sous de faux prétextes 12,000 chèvres, 2,000 gallons de lait et plusieurs quintaux de confitures. Puis il fit amener devant le palais toute son artillerie, les pièces furent chargées jusqu'à la gueule, et au bout de six heures d'une canonnade bien nourrie le Népal n'avait plus de dieux. Ce procédé peut sembler un peu brutal, nous ne le proposons point en exemple. Il n'en est pas moins vrai que les peuples, comme les rois, sont bien conseillés quand ils mettent à pied les faux saints, quand ils réservent leurs hommages pour ceux de leurs patrons qui furent dignes de l'être, pour ceux qui eurent de bonnes intentions et l'humeur débonnaire, pour ceux qui guérissent les hommes non-seulement de la variole, mais des mauvaises pensées,

des funestes ambitions, des haines inutiles, de l'esprit de contention et de chicane. Par malheur, je ne sais quel vent souffle sur l'Europe depuis quelques années, mais ce sont précisément les saints acariâtres, querelleurs et pernicious qui sont aujourd'hui le plus chômés. On leur prodigue les honneurs et l'encens. Il en résulte que les fêtes pacifiques sont devenues une exception. On se réjouit bruyamment, non pour se faire plaisir, mais pour faire pièce au prochain; sous prétexte de se donner à soi-même une sérénade, on donne à son voisin le petit régal d'un charivari. Il y a bien paru dans plusieurs des fêtes qui ont été célébrées tout récemment.

Certes ce n'est point à la seule fin d'honorer la mémoire d'un éloquent orateur qu'on vient de fêter avec tant de tapage à Dublin le centième anniversaire de la naissance d'O'Connell. Ce grand virtuose de la parole mérite de n'être pas oublié, et il est bon de se souvenir que pendant de longues années il a combattu sans relâche pour cette grande cause de l'émancipation des catholiques, à laquelle se sont ralliés tous les libéraux anglais. Les victoires que remporte la justice dans ce monde sont dignes d'être commémorées; mais ce n'est point le défenseur de l'égalité des cultes devant la loi dont le souvenir est demeuré cher au clergé irlandais. Cette égalité a été mainte fois condamnée par la curie romaine; c'est une de ces propositions hérétiques, malsonnantes et téméraires dont la révolution française a infecté le monde, car il n'est pas une seule hérésie qu'elle n'ait prise sous son patronage, elle a commis tous les crimes de l'esprit. Les archevêques et les évêques d'Irlande consentent à oublier qu'O'Connell fut un libéral, ils passent obligeamment l'éponge sur cette tache. Ils ne voient plus dans Tiberius Gracchus que le fils pieux et soumis de l'église, l'implacable adversaire des prérogatives anglicanes. En honorant sa mémoire, ils entendaient se donner le plaisir d'offrir à leurs invités un banquet où l'on porterait d'abord la santé du pape, la santé de la reine d'Angleterre ne venant qu'après. Ils avaient compté sans un hôte indiscret qui est venu les déranger dans leurs ébats. Le parti des démocrates irlandais et des *home rulers* fait passer la religion après la politique, et sa politique est révolutionnaire. S'ils reconnaissent O'Connell pour leur patron, c'est qu'après avoir obtenu l'émancipation des catholiques, le grand agitateur a employé les dernières années de sa vie à prêcher le rappel de l'édit d'union et l'indépendance de la verte Erin. Or les prélats irlandais, qui entendent fort bien leurs intérêts, se soucient fort peu de voir la verte Erin devenir indépendante; ils auraient beaucoup plus de peine à s'accommoder d'une république feniane que d'une monarchie hérétique à la vérité, mais tolérante et même bienveillante. Comme le remarquait une revue anglaise, il est heureux pour son éminence le cardinal Cullen que la plupart des prélats étrangers qu'il avait conviés aux fêtes de Dublin n'aient pu se rendre à son appel; il voulait leur donner le spectacle

de son triomphe, ils auraient assisté à sa mélancolique déconfiture. Démocrates et catholiques se sont disputé avec acharnement le cadavre du tribun, comme jadis se battirent les Grecs et les Troyens autour du corps de Patrocle. Les démocrates sont restés les maîtres du champ de bataille; ils avaient à leur disposition les plus robustes poumons de l'Irlande. L'Angleterre, à qui on voulait causer du chagrin, n'a pu s'empêcher de rire en voyant les conspirateurs se prendre aux cheveux, faire échange de quolibets et d'injures.

Comptons-nous au nombre des fêtes du mois d'août l'étrange conférence théologique ou, pour mieux dire, le concile d'hérétiques qui a été tenu ces jours-ci à Bonn sous la présidence de l'éminent docteur Döllinger? En apparence, ce concile était une œuvre de paix; on se proposait d'y établir une sorte d'union dogmatique entre toutes les églises orthodoxes détachées de Rome. Il paraît qu'on y a réussi, qu'on est parvenu, non sans peine, à rassembler deux cents têtes sous un bonnet, et c'est d'autant plus remarquable que ce bonnet est un bonnet de docteur. Chacun prend son plaisir où il le trouve; au plus fort des ardeurs de la canicule, des théologiens, accourus du fond de l'Allemagne, de la Russie et de l'Angleterre, ont passé de longues journées à disputer sur la procession du Saint-Esprit. On a pu craindre que cette discussion ne tournât mal, qu'on ne finît par se manger le blanc des yeux. Un soir, tout semblait perdu, les théologiens de l'église grecque persistaient à soutenir que le Saint-Esprit ne procède que du père, que le comble de l'impiété est d'avancer, comme les Latins, qu'il procède et du père et du fils, *patre filioque*. De leur côté, les Latins prouvaient leur dire, s'obstinaient, se butaient, et déjà l'affreuse Discorde faisait siffler ses serpents. Heureusement dans la nuit qui suivit cet orageux débat, le docteur Döllinger eut une soudaine illumination. Il s'écria comme Archimède : J'ai trouvé! — et le lendemain il annonçait aux pères du concile, à la fois étonnés et charmés, que le Saint-Esprit ne procède à la vérité que du père, mais qu'il en procède en passant par le fils. Cette ingénieuse solution réconcilia comme par un charme tous les cœurs aigris, elle fut votée avec enthousiasme, on s'embrassa, et on est parti de Bonn enchanté de l'heureux emploi qu'on y avait fait de son temps et en se promettant bien de recommencer en automne.

Cette petite agape théologique, qui a laissé de si bons souvenirs à tous les convives, a été beaucoup moins agréable à l'archevêque de Cologne, aux évêques de Mayence et de Munster, aussi bien qu'à leurs nombreuses ouailles. Aussi les ultramontains allemands des bords du Rhin se promettent de prendre leur revanche en célébrant à leur tour une cérémonie de leur goût, et, chose bizarre, en la célébrant en France. Ils se proposent de faire dans les premiers jours de septembre un pèlerinage à Lourdes. Ils commenceraient par se rendre à Paris et par déposer un *ex-voto* dans la chapelle de Notre-Dame-des-Victoires. De quelles

victoires remercieront-ils le ciel, ces pèlerins allemands? Ce point serait curieux à éclaircir. De Paris, ils iraient porter à Notre-Dame-de-Lourdes une superbe bannière brodée, représentant le patron de l'Allemagne catholique, un beau saint Boniface tout neuf, de grandeur naturelle. Qu'ont-ils à dire de si particulier à Notre-Dame-de-Lourdes qu'ils ne puissent le dire tout aussi bien à Notre-Dame-du-Capitole à Cologne? Ce qui ne peut se dire à Cologne, il serait fâcheux pour la France qu'on vint le dire chez elle : ce n'est pas d'hier que M. de Bismarck s'est fait fort d'apprendre à l'Europe ce qu'il faut entendre par une querelle d'Allemand; saint Boniface est trop bon, la France n'est point jalouse d'avoir part à ses dangereuses confidences. En vérité, jusqu'à des temps meilleurs, elle peut très bien se passer de sa visite. Elle n'a guère à se louer de lui; quel service lui a-t-il rendu? Si nous jugeons de sa conduite par celle qu'il a dictée à ses fidèles de Munich et de Westphalie, après avoir marmotté pour la forme quelques vaines protestations, l'odeur de la poudre l'a grisé, il a pris plaisir aux hurlemens du canon de Sedan, il n'a eu garde d'intercéder pour que les vaincus obtinssent de meilleures conditions, la carte à payer lui a paru fort raisonnable, l'Alsace annexée l'a mis en joie, il a été le premier à offrir au conquérant le diadème impérial. Non, il n'y a pas de raison pour que la France se félicite de recevoir chez elle ce saint équivoque. Lui-même, à peine aura-t-il atteint les bords de la Seine, il aura le mal du pays, il se prendra à soupirer après sa crypte de Fulda.

Si saint Boniface a conçu le bizarre projet de faire en France un pèlerinage, bannière déployée, il se pourrait que cette fantaisie lui eût été inspirée par le chagrin et le dépit qu'il a ressentis dernièrement en voyant inaugurer sur le sommet de la Grotenburg le culte d'un nouveau saint fort rébarbatif, jadis prince des Chérusques et qui l'an 9 de l'ère chrétienne massacra dans la forêt lipnoise trois légions romaines commandées par Quintilius Varus. L'Allemagne n'avait jamais entièrement oublié son Arminius ou son Hermann; il avait été chanté par quelques-uns de ses poètes, par Klopstock en particulier, qui profita d'une si belle occasion pour faire un chef-d'œuvre de plus dans le genre ennuyeux, où il était maître. Cependant Arminius ne jouissait pas encore dans son pays de ce qu'on peut appeler une grande situation; il n'avait pas reçu les honneurs divins ou du moins il ne figurait que parmi les petits dieux. La gloire de réparer cette injustice était réservée à un sculpteur bavarois, M. Joseph Ernst von Bandel, né à Ansbach le 17 mai 1800. Redoutables, a-t-on dit, sont les hommes qui n'ont lu qu'un livre, plus redoutables encore ceux qui n'ont qu'une idée. M. de Bandel est un de ces hommes qui ne se permettraient pour rien au monde d'avoir deux idées, ni à la fois, ni l'une après l'autre. Il avait résolu d'élever à la gloire d'Arminius un monument immortel et colossal; à cette pensée il a consacré toute sa vie, tout ce qu'il avait de forces et de talent. On ra-

conte que dans son enfance il s'affligeait en secret de l'ingratitude de ses compatriotes envers le héros chérusque qui les a délivrés du joug des Romains. Il sentit qu'une destinée pesait sur lui, qu'il avait reçu du ciel la mission d'acquitter la dette nationale, y compris les arrérages et les intérêts des intérêts. Dès 1819, il avait presque arrêté son plan et fait son devis. Il lui a fallu plus d'un demi-siècle pour mener son œuvre à bonne fin. Ce qu'il a dépensé à cet effet de patience, de volonté, d'obstination germanique, aurait suffi pour découvrir les sources du Nil, pour percer deux isthmes, pour creuser trois tunnels internationaux.

Ce fut en 1837 que M. de Bandel parcourut dans tous les sens la forêt de Teutoburg, théâtre des exploits d'Arminius, pour y chercher l'emplacement le plus convenable à la bâtisse idéale et gothique qu'il rêvait. Il fixa son choix sur la Grotenburg, sommité voisine de Detmold; il s'y construisit une cabane où il passait des saisons entières. Les vieux chênes de la forêt, les corneilles et les choucas étaient les seuls confidens de ses longs entretiens avec la grande ombre chérusque, des déclarations passionnées qu'il lui adressait, des sermens qu'il lui faisait de la sauver à jamais des injurieux oublis des hommes. De temps à autre, il redescendait de son Sinaï pour organiser une nouvelle quête, et à peine avait-il recueilli quelques thalers, il ajoutait une pierre à son édifice. Hélas! les cœurs étaient tièdes, les thalers étaient rares. L'avare Allemagne serrait les cordons de sa bourse, elle estimait qu'Hermann pouvait attendre, qu'il était un véritable bourreau d'argent; elle réservait sa faveur pour d'autres saints plus discrets, qui se contentaient d'un culte plus modeste et faisaient des appels moins fréquens à ses libéralités. C'était le temps où le plus irrévérencieux des poètes décourageait toutes les grandes pensées et toutes les nobles entreprises par ses criminels persiflages. « Voici, disait-il, la forêt de Teutoburg, dont Tacite a fait la description. C'est là le marais classique où Varus est resté. C'est là que se battit le prince des Chérusques, Hermann, la noble épée; la nationalité allemande a vaincu sur ce terrain boueux, dans cette crotte où s'enfoncèrent les légions de Rome. Si Hermann n'eût pas gagné la bataille avec ses hordes blondes, il n'y aurait plus de liberté allemande, nous serions devenus Romains. Dans notre patrie régneraient maintenant la langue et les coutumes de Rome. Les Souabes s'appelleraient Quirites, il y aurait des vestales même à Munich... Dieu soit loué! Hermann a gagné la bataille, les Romains furent défaits, Varus périt avec ses légions, et nous sommes restés Allemands. Nous sommes restés Allemands et nous parlons allemand. L'âne s'appelle *esel* et non *asinus*; les Souabes sont restés Souabes. O Hermann! voilà ce que nous te devons; c'est pourquoi, comme bien tu le mérites, on t'élève un monument à Detmold; j'ai souscrit moi-même pour cinq centimes. »

Hermann a triomphé des railleries de l'Aristophane allemand. Le 17 juin 1846, il ne manquait plus une pierre au soubassement cyclo-

péen qui devait porter sa statue. Depuis lors il s'est passé des évènements qui ont disposé l'Allemagne à regarder d'un œil plus complaisant le vainqueur de Varus; ses entrailles se sont dilatées, et les gros sous ont commencé de pleuvoir dans la sébile de M. de Bandel ou « du vieux de la montagne, » comme l'appellent les Lippois. Le *Reichstag* a voté 10,000 thalers, l'empereur en a donné 11,000. Aujourd'hui la statue a pris possession de son socle. Hermann est debout sur sa montagne; coiffé de son casque, la main gauche posée sur son bouclier, élevant de la main droite jusqu'au ciel sa redoutable épée. On ne lui a plaint ni les pierres ni le cuivre. L'épée mesure 24 pieds, la statue en a 55, le soubassement 93. Les destinées se sont accomplies, le sculpteur bavarois et providentiel a eu raison des coupables indifférences de ses compatriotes. Le 16 août, 40,000 Allemands, disent les uns, 15,000, disent les autres, se sont rassemblés à Detmold, et une procession triomphale a inauguré à la Grotenburg le nouveau culte.

A vrai dire, dans cette grande journée il a été beaucoup parlé d'Arminius, beaucoup moins du monument que lui a consacré son infatigable adorateur. La première difficulté sérieuse qu'aient rencontrée les Allemands depuis leurs triomphes de 1870 est l'embarras qu'ils éprouvent en parlant du monument d'Hermann. Ils sont obligés, pour exprimer leur pensée, de recourir à toutes les circonlocutions, à tous les circuits de paroles, à toutes les ambages d'une rhétorique en détresse. Ils vantent « la grandiosité monumentale » de la statue; ils ajoutent que la première impression qu'elle produit est celle *d'un vif étonnement*, ils ne disent pas quelle est la seconde. Cela nous rappelle l'ingénieuse délicatesse avec laquelle l'auteur allemand d'un *Guide en Suisse* dit, en décrivant la vallée de Samaden, où il n'y a pas deux arbres: « Au premier abord, cette vallée semble un peu nue. » Les aubergistes de Samaden lui ont su gré d'avoir donné à sa pensée un tour si discret; mais M. de Bandel sait-il gré à ses admirateurs de déclarer que son œuvre est si grande, « qu'il faut du temps avant que le sens esthétique parvienne à s'en emparer critiqueusement? » Nous demandons grâce pour cette traduction; on ne traduit pas l'intraduisible, et notre pauvre langue n'a jamais eu le talent de pêcher dans l'eau trouble. M. de Bandel serait encore moins content, s'il savait tout ce que disent les malins, car il y en avait parmi les pèlerins de la Grotenburg, et ils ont donné leur coup de langue en passant. Ils ont glosé sans miséricorde et sur la statue et sur le socle qui la porte. Les uns ont prétendu que ce socle découpé en arceaux et couronné d'une coupole représentait visiblement une chapelle, mais que l'artiste avait mal pris ses mesures, qu'au dernier moment il lui avait été impossible d'introduire la statue du saint dans sa niche, qu'il en avait été réduit à la jucher sur le toit, où elle se tient en équilibre tant bien que mal. D'autres ont avancé que cette chapelle n'est pas une chapelle, qu'elle ressemble plu-

tôt à une échauquette; à ce compte, Arminius serait un factionnaire somnambule qui, au lieu d'entrer dans sa guérite, a eu la fantaisie de grimper dessus. Dieu le garde de se réveiller! Il ferait une chute bien dangereuse. D'autres ont dit que cette guérite n'est pas une guérite, qu'elle ressemblait comme deux gouttes d'eau à un calorifère, que le prince des Chérusques devait être reconnaissant à M. de Bandel pour l'attention délicate qu'il avait eue de lui tenir les pieds chauds pendant les longs hivers de la Westphalie. D'autres enfin affirment que le monument tout entier, y compris le socle, la statue et cette interminable épée qui semble percer les nues, représente dans la pensée de l'artiste un gigantesque épouvantail à chènevière. Quelle est la chènevière que garde Arminius? C'est l'Allemagne. Qui sont les moineaux effrontés qu'il s'occupe de tenir en respect? Il a le visage tourné au sud-ouest, les moineaux sont les Welches qui se permirent jadis d'aller à la picorée au delà du Rhin. Il était urgent de planter sur la Grotenburg un grand mannequin en métal battu pour leur ôter à jamais l'envie de recommencer. Quel qu'ait été précisément le but de M. de Bandel, on peut être certain que ses intentions étaient excellentes, et une bonne intention a toujours droit au respect, surtout quand elle a 183 pieds de haut. Au surplus, il peut se consoler des lazzis que lui décochent les mauvais plaisans. Le bon vieillard était si heureux pendant la cérémonie du 16 août qu'il a failli se trouver mal, et, ce qui n'a point rabattu les élans de sa joie, il a reçu l'ordre de la couronne de troisième classe, la croix d'honneur de première classe de la principauté de Lippe et une pension viagère de 12,000 marcs.

La fête d'Arminius avait été annoncée longtemps d'avance, et pendant les semaines qui l'ont précédée on s'était donné de la peine pour chauffer l'enthousiasme populaire, pour rappeler à l'Allemagne les titres qu'a le prince des Chérusques à sa gratitude. Les feuilles officieuses avaient tiré de son étui d'or leur plume des grands jours, elles avaient déployé toutes les ressources de cette éloquence majestueuse et pontificale dont elles ont le secret pour exhorter tous leurs paroissiens à s'associer au moins par le cœur à la grande manifestation nationale qu'on préparait. Ces exhortations ont eu moins de succès qu'on ne s'y attendait, beaucoup d'Allemands sont demeurés tièdes. — Pouvons-nous, disaient-ils, nous passionner pour un personnage à demi légendaire et si peu connu qu'il est impossible de savoir s'il faut l'appeler Arminius, Hermann ou Armin, et si sa femme se nommait Thusnelda, ou Thurschilda, ou Thursinhilda, sans compter qu'on n'a pas encore découvert où s'est livrée cette bataille dont vous dites qu'elle fut « la première réponse allemande écrite par l'épée des Chérusques sur le crâne des Romains? » Tout porte à croire d'ailleurs qu'Arminius était un barbare à tous crins qui détestait la civilisation beaucoup plus que le despotisme. En vé-

rité, nous avons plus d'obligation à Rome qu'au vainqueur de Varus. Elle a dégrossi notre rudesse naturelle, elle a fait entrer dans nos cerveaux de loups des idées qui ont fini par y prendre racine, elle nous a donné ses lois, quelques-unes de ses institutions, et si aujourd'hui encore nous avons un César, n'est-ce pas d'elle que nous avons hérité cette gloire? — A ces objections, les journaux officieux répondaient qu'il ne s'agissait pas de cela, qu'Hermann avait été « une de ces âmes géniales et solides qui ne naissent que dans l'Allemagne du nord, natures fraîches et saines jusque dans leur moelle la plus intime, » qu'il était le symbole « des aspirations idéales de sa nation, *des idealen schwungs*, » qu'il avait possédé toutes les qualités germaniques, le patriotisme, l'amour religieux du devoir, l'intégrité du caractère, sans oublier la modestie. — Mais, répliquaient les ergoteurs, les historiens latins et grecs, par qui seuls nous le connaissons, sont unanimes à déclarer que ce représentant de l'idéalité germanique était d'une bonne foi douteuse, *insignis perfidia*, a dit Tacite. La victoire qu'il remporta sur les Romains fut un véritable guet-apens. Il avait su capter leur confiance, les persuader de son dévouement, et il profita de la crédulité de Varus pour le conduire à l'abattoir, lui et ses légions. Ce haut fait a été cause que pendant longtemps la sincérité germanique fut en mauvaise odeur, et que Strabon s'est permis d'avancer « qu'il est fort utile de se défier des Allemands, que quiconque s'en remet à leur bonne foi finit par s'en trouver mal. » Qu'Arminius repose en paix dans sa forêt de Teutoburg! Il fut un brave capitaine, un ambitieux, car il paya de sa vie la fantaisie qui lui était venue d'être roi. Il a eu la gloire d'arracher à Auguste un cri qui a traversé les siècles, et Tacite lui a élevé dans une de ses pages immortelles un mausolée en belle prose latine. Pourquoi vouloir lui en élever un second en style chérusque ou marcoman?

Si la fête du 16 août n'a pas eu un succès d'enthousiasme, on ne peut nier en bonne foi qu'elle n'ait honnêtement réussi. Tout s'est passé de la manière la plus convenable. On a beaucoup parlé, beaucoup chanté; on a mangé des gâteaux à la Bandel et des fromages à la Thusnelda. M. de Bismarck n'avait point fait au prince des Chérusques l'honneur d'assister à l'inauguration de son culte; il s'en est excusé par une lettre courte, mais gracieuse, — *eloquentia brevis*, disait Quintilien, *cum animi jucunditate*. En somme, que manquait-il à la fête? L'empereur d'Allemagne l'a honorée de sa présence, il a présidé à ces rites sacrés avec sa bonne grâce accoutumée. Il avait demandé en arrivant à Goslar qu'on le considérât comme un simple invité. On ne l'a pas pris au mot, on l'a fait passer sous des arcs de triomphe, des jeunes filles coiffées de bluets lui ont offert des couronnes. Certains discours lui ont paru un peu longs; pourquoi aussi M. le surintendant Koppen s'est-il cru obligé d'établir dans un sermon en trois points qu'Arminius était le parfait

modèle non-seulement de toutes les vertus civiles et domestiques, mais encore de toutes les vertus chrétiennes? Séance tenante, l'éloquent prédicateur a fait faire à l'illustre païen sa première communion. Qu'en ont pensé Odin et ses deux corbeaux, ainsi que la belle Freya, qui pleurait des larmes d'or? Qu'en a pensé le farouche dieu Thor dans son palais de Troudouangour, où il trône sur un char attelé de deux boucs? Ils se sont indignés qu'on leur ravit effrontément le plus beau coq de leur paroisse. Ce qu'a dit l'empereur n'a pu désobliger personne, pas même un dieu mort. Il a répondu aux délégués de la ville de Munster, qui étaient venus lui apporter leurs hommages, que, si chacun faisait son devoir, l'Allemagne n'aurait rien à redouter de ses ennemis intérieurs et extérieurs. A une autre députation, il a dit qu'Arminius n'avait rien perdu aux ajournemens qu'avait essuyés sa fête, que les grandes choses qui s'étaient faites dans ces dernières années donnaient à cette fête son véritable sens. Le soir, à la fin d'un banquet, on a fait la lecture publique de tous les télégrammes qu'avait reçus dans la journée le comité du monument. La dépêche qu'avaient expédiée les Allemands de Richmond en Virginie était brève, mais éloquente; elle était ainsi conçue : « le monde appartient aux Germains. »

Qui pourrait s'y tromper? la bataille dont on vient de solenniser le souvenir sur le sommet de la Grotenburg n'a pas été livrée l'an 9 de l'ère chrétienne, elle est beaucoup plus récente. Elle a été gagnée non par des framées et des javelots, mais par des canons Krupp, et ce n'est pas Quintilius Varus qui commandait les vaincus. Dans la quatrième niche du fameux socle à arceaux sur lequel M. de Bandel a hissé son Hermann se trouve le portrait en bronze de l'empereur Guillaume; on lit au-dessous cette inscription : « Celui qui a réuni sous sa forte main des races longtemps divisées, celui qui a triomphé glorieusement de la puissance et de la perfidie welches, celui qui a ramené au bercail de l'empire allemand des fils depuis longtemps perdus, celui-là est semblable à Armin le sauveur! » A quelques pas de là, on trouve une autre niche et une autre inscription dans laquelle il est question de l'insolence française humiliée et confondue. Combien de temps encore les monotones litanies de la haine seront-elles l'accompagnement nécessaire de toutes les fêtes que célèbre la blonde et pacifique Allemagne? Il faut croire que les haines blondes sont les plus tenaces de toutes, — bien rosser et garder rancune, disait Figaro, est en vérité par trop féminin.

Si jamais nous passions à la Grotenburg, nous voudrions graver sur l'une des pierres si laborieusement rassemblées par M. de Bandel ce mot de l'un des plus grands poètes de l'Allemagne : « le patriotisme de l'Allemand consiste en ce que son cœur se rétrécit comme le cuir par la gelée, qu'il cesse d'être un Européen pour n'être plus qu'un étroit Allemand. » La nation qui a produit tant de citoyens du monde, tant

d'esprits libres, tant d'âmes élevées et vraiment européennes, ne renoncera-t-elle jamais aux puérilités de l'orgueil de race, qui est le plus sot des orgueils et la plus orgueilleuse des sottises? Le jour ne viendra-t-il pas où elle se sentira le cœur affadi par l'encens un peu grossier qu'on lui prodigue, où elle se lassera d'entendre éternellement parler de ses vertus et de la corruption latine? Ne finira-t-elle pas dans un accès de généreuse humeur par briser la cassolette des thuriféraires, par imposer silence aux chanteurs d'antiennes et par rendre la parole aux gens d'esprit? Ce jour viendra, il en sera de l'Allemagne comme d'Irax, *itima-doulet* de Médie. C'était, rapporte la chronique, un grand seigneur, dont le fond n'était pas mauvais, mais il était vain comme un paon. Zadig entreprit de le corriger; il lui envoya un maître de musique, vingt-quatre violons et douze voix qui avaient l'ordre de lui chanter tout le long du jour une cantate dont le refrain était :

Que son mérite est extrême!
Que de grâces, que de grandeur!
Ah! combien monseigneur
Doit être content de lui-même!

La première journée lui parut délicieuse, la seconde fut moins agréable, et bientôt il écrivait en cour pour supplier Zadig de rappeler ses violons et ses chanteurs. Il promit d'être désormais moins content de lui, « il se fit moins encenser, eut moins de fêtes et fut plus heureux, car, comme dit le sage, toujours du plaisir n'est pas du plaisir. »

Parmi les figures oratoires, classiques ou romantiques, que la fête du 16 août a inspirées aux journalistes officieux, il en est une qui nous paraît digne d'être relevée, parce qu'elle a non-seulement plus de mérite littéraire, mais plus de sens que les autres. On se rappelle la célèbre chanson du vieil Arndt. Quelle est la patrie de l'Allemand? se demandait le poète, et il répondait qu'elle est partout où résonne la langue allemande, partout où le cœur est chaud et le regard loyal, partout où le Français est tenu pour un ennemi. Un recueil de Berlin, la *Semaine militaire*, vient d'exécuter des variations nouvelles sur le thème traité jadis par le poète de Schoritz. — « La patrie de l'Allemand, a-t-il dit, c'est la victoire, car la victoire a réuni ceux qui étaient séparés, et c'est pour cela qu'on voit rayonner au sommet du monument de la Grotenburg, comme un signe de ralliement pour tous les regards et pour tous les cœurs, le glaive d'Armin, la pointe de l'épée allemande. » Cette métaphore hardie, où l'on reconnaît toute la grandiloquence berlinoise, renferme une vérité, agréable ou désagréable pour les Allemands, c'est à eux d'en juger, mais à coup sûr inquiétante pour leurs voisins. Les descendants d'Arminius ont vaincu ensemble, et voilà pourquoi, oubliant leurs divisions séculaires, ils se sont réunis en un seul

corps de peuple. En 1870, la victoire a fait l'empire, faut-il admettre qu'il suffirait d'un malheur pour le défaire? Doit-on penser aussi qu'une paix prolongée rendrait les Allemands à leurs dissensions naturelles, et que, pour rester toujours unis, ils sont obligés de vaincre toujours? Les rédacteurs de la *Semaine militaire* sont des gens qui pèsent leurs paroles, et qui savent très bien ce qu'ils veulent dire. Nous nous souvenons d'avoir rencontré un jour en voyage un Prussien assez original à qui son médecin avait enjoint de se secouer, de se remuer beaucoup, pour conjurer l'excessif embonpoint dont il était menacé. A peine était-il descendu dans une auberge, il entamait une violente discussion avec le premier venu, et peu s'en fallait qu'il ne prit son homme au collet. On aurait pu croire qu'il se fâchait; point, il se donnait du mouvement. La nuit, sans trop se soucier du repos de ses voisins, il se relevait pour faire des armes et tirait à la muraille pendant deux heures, — au demeurant le meilleur fils du monde. Quand les aubergistes se plaignaient, il leur répliquait avec le plus grand flegme qu'il suivait les ordonnances de son médecin, que ces exercices nocturnes étaient nécessaires à sa santé. Il serait fâcheux que les médecins politiques et militaires de l'Allemagne lui prescrivissent un traitement du même genre, et qu'elle en vînt à se persuader que le repos ne convient pas à son tempérament, qu'elle risquerait de contracter dans une paix prolongée quelque maladie mortelle, que pour se bien porter et se tenir en haleine, elle doit se livrer tous les quatre ou cinq ans à cet exercice violent qu'on appelle la guerre. M. Mommsen vient de déclarer solennellement, *urbi et orbi*, que ses compatriotes ne feraient jamais que des guerres nécessaires; comprenait-il dans le nombre les guerres hygiéniques? A ce compte, notre pauvre Europe est mal en point, elle finira par devenir absolument inhabitable.

Espérons qu'il n'en sera rien, et que ce n'est pas en vain que dans un discours chaudement applaudi le prince impérial d'Allemagne évoquait l'autre jour à Cologne « l'image de la paix dorée. » Puissent les Allemands se défier des recommandations de leurs médecins casqués qui écrivent dans la *Semaine militaire*; puissent-ils leur répondre comme Hamlet : « Crois-tu qu'il soit aussi facile de jouer de moi que de la flûte? » Il est à souhaiter que la France ne croie pas trop à leur sagesse, et puisque aujourd'hui tous les peuples se complaisent à fêter leurs saints et leurs héros, elle fera bien de se placer sous l'invocation de son véritable saint national, de celui qu'ont adoré tous ses grands hommes, de l'éternel bon sens, « lequel est né français. » Elle lui a fait trop d'infidélités; qu'il soit désormais son unique conseil! Il la gardera de la longue épée de saint Arminius, et il lui apprendra aussi à ne pas faire trop de fond sur les bonnes paroles, sur les sourires agréables, sur les compliments filandreux de saint Boniface et de ses acolytes. * * *

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août 1875.

Pendant que les Allemands font de l'histoire selon les rêves de leur orgueil à propos de la forêt de Teutobourg, d'Arminius le Germain et des Welches, pendant que la diplomatie européenne tourne autour de l'Herzégovine et de l'Orient troublé, la France se laisse aller volontiers à ce courant de paix intérieure qui répond à ses goûts comme à ses intérêts. La session des conseils-généraux a occupé quelques jours sans provoquer de bien vives émotions. M. le ministre de la guerre, qui était récemment à Contrexeville, profite de l'automne pour expérimenter la loi militaire, pour appeler les réservistes de l'armée sous le drapeau pendant quelques semaines, sans avoir pour cela le projet d'aller de sitôt venger les légions de Varus. M. le président de la république va ouvrir la chasse dans ses terres du Loiret après avoir reçu de son mieux les princes de l'Europe qui n'ont pas oublié le chemin de Paris, qui sont venus visiter l'exposition géographique. M. le ministre des affaires étrangères, qui vient de Bretagne, va partir pour le Bordelais. M. le vice-président du conseil se propose de se rendre dans les Vosges, et M. le garde des sceaux n'est point encore revenu de la Saintonge. Le gouvernement prend ses distractions ou refait sa santé comme l'assemblée. C'est tout au plus si la solitude du palais de Versailles est trahie de temps à autre par une commission de permanence s'évertuant à chercher des sujets de conversation qu'elle ne trouve pas toujours. C'est ce qu'on pourrait appeler une politique de vacances, politique assez peu accidentée à vrai dire, s'il n'y avait les discours de banquets, les polémiques de journaux, les manifestes de fantaisie et les congrès de toute sorte prolongeant ou ravivant des questions qui étaient la préoccupation d'hier, qui seront la préoccupation de demain.

On a beau faire, les vacances sont pour tout le monde, excepté pour l'esprit de parti, qui ne prend jamais de congé, même lorsqu'il va en vil-

législature, qui est toujours prêt à saisir toutes les occasions de bruit et de polémique au risque d'être importun. L'esprit de parti de toutes les couleurs, de toutes les nuances, a cela de caractéristique et d'invariable, qu'il ne s'inquiète de rien, ni des besoins du pays, ni de la vérité, ni des lois, ni de l'intérêt public, ni des nécessités les plus pressantes. Il poursuit imperturbablement son œuvre, ne se refusant ni le stérile plaisir des vaines repréailles et des agressions trop faciles, ni la satisfaction de réveiller les questions irritantes et les divisions dont il croit pouvoir profiter. Pour lui, rien n'existe que ce qui flatte ses passions ou ses préjugés, et tout son art consiste à mettre perpétuellement en doute ce qu'il n'a pas pu empêcher, à décrier des transactions qui restent après tout la dernière garantie de la paix publique. Assurément, s'il y a aujourd'hui pour la France un besoin impérieux, c'est celui de se reposer, ne fût-ce que quelques années, dans des conditions régulières, de s'attacher à la loi votée, par cela même qu'elle est la loi, de voir toutes les opinions modérées appliquer et défendre ensemble l'œuvre qu'elles ont sanctionnée en commun. Eh bien! non, c'est à qui profitera des vacances pour persuader au pays que rien n'est fait, qu'il est plus que jamais livré aux jeux du hasard et de la force, qu'il s'agit tout au plus d'attendre un moment favorable pour déchaîner de nouveau toutes les passions de parti sur la France.

Les bonapartistes auraient certainement mieux aimé qu'on ne fit rien, qu'on leur laissât toute liberté d'inquiéter le pays, de l'abuser en lui dépeignant chaque jour sous les plus sombres couleurs les dangers du provisoire; c'était un thème facile et commode au bout duquel était l'inévitable et invariable solution de l'appel au peuple. Puisqu'on les a dérangés dans leur stratégie, puisqu'on a voté une constitution sans eux, qu'à cela ne tienne, ils ont de merveilleuses ressources de tactique, et avant même que le régime nouveau soit une réalité, ils sont déjà en campagne pour le diffamer, pour le proclamer impossible, sous prétexte de démontrer la nécessité de la révision. A leurs yeux, le meilleur article de la constitution est celui qui permet de la détruire, et ces édifiants conservateurs mettent leur dernière espérance dans les incertitudes qu'ils s'efforcent d'entretenir, dans l'échec d'une organisation qu'ils commencent par déconsidérer. Les légitimistes, à leur tour, sont peut-être moins habiles, ils ne sont pas moins violens dans leur hostilité. Ils parlent vraiment comme si rien ne s'était passé, comme s'il n'y avait pas eu un vote souverain. Pour eux, la république, les lois constitutionnelles n'existent pas, elles disparaissent devant le droit du roi, et nous voici tous transformés en rebelles de compagnie avec la France, qui est aussi la grande rebelle! M. le marquis de Franclieu proteste solennellement devant l'assemblée, et M. le comte de Chambord fait écrire officiellement de Marienbad à M. de Franclieu pour

approuver ses protestations. Ainsi donc voilà qui est clair : un député, parce qu'il est député, se croit autorisé à protester contre un acte souverain de l'assemblée et contre la politique qui en est la conséquence, il se couvre publiquement de « l'approbation royale, » les journaux enregistrent gravement ces actes, ces lettres, ces manifestations, et, à ce qu'il paraît, tout cela est parfaitement régulier dans un pays où il y a des lois, un régime établi, un gouvernement constitué ! Et il est sans doute aussi parfaitement régulier qu'un gouvernement ait l'air de rester impassible devant ces menées de toute sorte contre des lois et un régime qu'il est chargé de défendre ! Les légitimistes, ceux qui ont bien le droit aujourd'hui de s'appeler des irréconciliables, offrent, il faut en convenir, un étrange spectacle. Depuis que par leur faute, surtout par leur faute, ils ont échoué dans la restauration de la monarchie, ils se sont perdus dans une politique de ressentiment et de mauvaise humeur contre tout le monde, contre leurs alliés de la veille, et ils en sont venus à se mettre en dehors de tout, à ne pouvoir plus même offrir au gouvernement qu'un appui compromettant. Ils finissent par se rencontrer avec les bonapartistes dans la guerre contre la république, qu'ils n'ont pas pu empêcher, contre ces lois constitutionnelles qui ont maintenant à triompher non-seulement de ceux qui persistent à les combattre après avoir refusé de les voter, mais encore de ceux qui les ont votées et qui commencent à s'en repentir.

L'esprit de transaction, qui a été le seul mérite et la vraie cause du succès de ces lois, est précisément ce qui devait les exposer à l'hostilité des partis extrêmes. Les légitimistes, les bonapartistes, les combattent parce qu'elles sont trop la république ; une fraction du radicalisme, qui s'est laissé aller à les voter, les renie aujourd'hui parce qu'elles ne sont pas assez la république. Bref, la scission est au camp de la gauche comme au camp de la droite, la guerre est déclarée, et, par un singulier retour des choses, M. Gambetta lui-même devient un réactionnaire pour M. Naquet ! Au fond, cette scission ne laisse pas d'être sérieuse sans doute, puisqu'elle est un signe des divisions de la gauche et des impatiences démocratiques ; mais, par la manière dont elle se produit, par la figure sous laquelle elle apparaît, il faut bien avouer aussi qu'elle est faite pour égayer un peu les vacances. M. Naquet, chef de parti, candidat aux honneurs même dans la république radicale, voilà une des bizarreries du jour ! M. Naquet est visiblement plein de son importance, il écrit des manifestes, il visite ses électeurs d'Arles et de Cavaillon, il prononce des discours en mettant la main sur sa poitrine, en remerciant de « l'accueil qu'on fait non à sa personne, mais à ses idées, » en parlant d'un ton sérieux de l'impression que ses lettres produisent en France ! Ce qu'il y a de plus clair, c'est que M. Naquet n'est pas content du tout ; il prétend avoir été abusé dans sa candeur par M. Gam-

beta et les républicains politiques. On lui a laissé croire que le vote de la constitution du 25 février était tout simplement un moyen ingénieux pour « s'emparer du pouvoir, » que le nouveau ministère allait étonner le monde par son républicanisme; on lui a tout promis, et il n'a rien reçu. Avoir voté la loi sur les pouvoirs publics, la loi sur le sénat, le droit de dissolution pour le président, et ne recevoir en échange que la reconnaissance de la république par l'assemblée, c'est là ce qui s'appelle « une marchandise achetée au-dessus de sa valeur. » M. Naquet confesse ses fautes devant les démocrates d'Arles et de Cavaillon : il a fait des concessions, il s'est laissé aller à la modération; mais il se relève de la belle manière! Qu'on ne lui parle pas des divisions qu'il peut provoquer dans la gauche, dont la masse a fait la majorité du 25 février; d'abord la gauche ne peut manquer de le suivre, et si elle ne le suivait pas, c'est elle qui provoquerait les divisions. M. Naquet ne s'arrête pas pour si peu dans son impatience de secouer « les énergies affaissées; » il va remettre la république dans son vrai chemin, régénérer la France, créer « un de ces grands courans d'opinion auxquels rien ne résiste, » préparer les élections, et avec tout cela où ira-t-il? Il ne s'en doute probablement pas, il ne se rend pas parfaitement compte de l'effet que produirait la république apparaissant dans sa personne; il pourrait le soupçonner rien qu'à voir l'accueil empressé qu'il reçoit parmi les légitimistes et les bonapartistes.

Assurément, que M. Naquet reste dans la gauche constitutionnelle ou qu'il n'y soit plus, ce n'est point une affaire considérable, et, pour tout dire, il ne laisserait pas un grand vide en s'en allant. Une question un peu plus sérieuse, c'est de savoir jusqu'où vont réellement ces divisions, quelle influence elles peuvent avoir sur les combinaisons de partis dans l'assemblée et dans les élections. Il n'est point douteux que, si une partie de la gauche, craignant de perdre sa popularité, se laissait entraîner, la situation changerait singulièrement; rien ne pourrait mieux servir la reconstitution d'une majorité qui ne serait plus celle du 25 février, et la république ne s'en trouverait peut-être pas mieux. Ce ne serait pas la première fois que les radicaux, poussés par un fanatisme de parti, gagneraient des victoires de ce genre. Ils sont accoutumés à vaincre en préparant des réactions où les institutions libérales disparaissent quelquefois avec la république, et ceux qui ont un peu de prévoyance n'ont qu'à se demander quelle serait aujourd'hui la réaction qui serait infailliblement au bout de nouvelles aventures révolutionnaires.

Fort heureusement le radicalisme n'en est pas à faire tout ce qu'il voudrait, à disposer de la France, et ces scissions de partis, ces querelles tapageuses, ne sont qu'une expression très artificielle de la réa-

lité des choses. Il n'y a qu'à le vouloir un peu énergiquement pour que les opinions sensées gardent l'ascendant, pour qu'elles aient la force de rallier le pays, de maintenir dans les assemblées, dans le gouvernement, dans toute la politique, ce caractère de modération qui seul peut garantir la France des oscillations violentes. C'est en définitive la pensée qu'un des représentans de ces opinions, M. Waddington, exprimait récemment dans une réunion des conseillers-généraux du département de l'Aisne. M. Waddington n'a pas prononcé son discours dans le conseil-général, évitant ainsi une illégalité qui n'est point sans doute d'une importance démesurée, mais qui est toujours une illégalité. C'est dans un banquet, devant le préfet lui-même, qu'il a exprimé des vues parfaitement sages. Rapprocher dans une action commune ceux qui ont accueilli les lois constitutionnelles avec confiance et ceux qui les ont votées ou qui les acceptent avec résignation, les hommes d'origine et d'opinion diverses entre lesquels peut se former une alliance patriotique sur le terrain même de la constitution, c'est là un programme tout pratique et qui n'en est que meilleur, qui a surtout l'avantage d'être approprié à une situation précise. C'est le programme d'un esprit sensé appelant les concours au lieu de les exclure, parlant de la république que les circonstances nous ont faite en libéral qui sent les grandeurs de la monarchie constitutionnelle, et qui les avoue. M. le président du conseil-général de l'Aisne, qui a eu la fortune d'être un ministre de quelques jours avant le 24 mai 1873, a su rencontrer cette mesure où l'esprit de parti n'est pas un trouble-fête. M. Waddington a parlé de l'histoire politique de l'assemblée sans amertume, de M. le président de la république sans affectation et avec bon goût; il n'a point du tout éludé le nom de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Que de peine a dû se donner de son côté M. le duc de Broglie pour éviter le nom de M. Thiers dans un banquet du département de l'Eure! M. le duc de Broglie a voulu complimenter le président du conseil-général de l'Eure, M. Pouyer-Quertier, et il lui a fait honneur de la libération du territoire; puis il a fini par dire que personne n'a délivré la France, que la France s'est délivrée toute seule, — et tout cela pour arriver à omettre le nom de l'ancien président de la république! Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que M. Pouyer-Quertier a reçu le compliment à brûle-pourpoint et sans faire observer que, s'il a été ministre des finances au commencement de la libération du territoire, il y avait un chef de gouvernement qui a conçu l'œuvre patriotique, qui l'a conduite jusqu'au bout et l'a laissée achevée à ses successeurs. C'est donc entendu, la France s'est sauvée toute seule, et M. Pouyer-Quertier l'a tout au plus un peu aidée. Quant à M. Thiers, il n'existe pas, il n'a jamais existé; son nom est biffé de l'histoire des partis, — il reste, il est vrai, dans la mémoire affectueuse du pays. Est-ce la peine d'avoir une position éminente,

un nom respecté, et d'être un libéral du dernier empire pour se montrer plus oublieux que ne l'a été tout récemment un ancien ministre de l'empire, M. Magne, qui, parlant, lui aussi, dans un banquet de la Dordogne, n'a pas craint de rappeler l'œuvre nationale de M. Thiers? Est-il donc si difficile d'être simple et équitable, de se rendre quelque justice les uns aux autres, tout au moins de ne pas s'offenser mutuellement, et de se dire que nous sommes dans un temps où la France n'a pas trop de tous ceux qui peuvent la servir et l'honorer? Quand on fera l'histoire intime et vraie des dernières années, on saura la part désolante que les souvenirs mal éteints, les incompatibilités d'humeur, les vivacités personnelles, ont eue dans les crises les plus graves. Les hommes qui se laissent aller à ces jeux de la politique ne s'aperçoivent pas que la France a bien un peu le droit de se plaindre de ces divisions, qui n'ont d'autre effet que d'affaiblir l'action collective des opinions modérées et de livrer quelquefois les intérêts les plus sérieux du pays à l'esprit de parti, aux impatiences de domination toujours prêtes à profiter de tout.

Esprit de parti, esprit de domination, c'est le grand ennemi qui menace tout, qui peut compromettre jusqu'à cette expérience inaugurée par une loi récente. Que résultera-t-il en effet de cette liberté de l'enseignement supérieur sanctionnée par l'assemblée aux derniers jours de la session? C'est là justement la question qui commence à s'agiter un peu partout, qui entre dans ce qu'on pourrait appeler la phase pratique, et autour de laquelle les opinions, les passions, les défiances, se donnent plus que jamais rendez-vous. Le fait est que, dans cette pacifique liberté des vacances, à côté des discours et des manifestations de toute nature qui se succèdent, les réunions d'un caractère religieux se multiplient depuis quelques jours. Congrès des œuvres catholiques à Poitiers, congrès des cercles catholiques d'ouvriers à Reims, conférences épiscopales à Paris ou à Angers, homélies, pastorales, tout se mêle. Au fond, dans toutes ces réunions semi-ecclésiastiques, semi-laïques, la vraie question, c'est toujours l'enseignement supérieur. Naturellement ceux qui ont vu dans la loi nouvelle une victoire de leurs idées et un moyen de propagande se hâtent de mettre leur succès à profit. Ils veulent montrer qu'ils sont en mesure de se servir de cette liberté qu'ils comprennent à leur manière. On évalue ses forces, on ouvre des souscriptions, on cherche des professeurs et on rédige des programmes. Fort bien, c'était facile à prévoir, et il ne faut pas s'en étonner. A vrai dire, calculs et projets ne sont point exempts d'illusions; l'imagination des fondateurs d'universités et des régénérateurs de la France par l'enseignement clérical va un peu vite. On fera beaucoup de bruit, on tiendra des conférences, on agitera toute sorte de questions d'organisation, de discipline, et de tout ce mouvement il restera peut-être en définitive moins qu'on ne croit. Quand on en viendra au fait, on s'apercevra bien vite

qu'il n'est pas si aisé d'ouvrir des chaires, d'avoir des professeurs instruits, de rassembler un nombre suffisant d'élèves, d'égaliser les ressources à toutes les nécessités de fondations sérieuses et multipliées. On le reconnaît déjà pour les facultés de médecine, devant lesquelles on semble s'arrêter pour le moment, et les facultés de droit, des sciences, des lettres, ne sont point elles-mêmes des créations faciles à improviser. M. l'évêque d'Angers, qui s'est montré le plus empressé à entrer dans cette carrière, paraît se borner pour aujourd'hui à ouvrir des cours de droit et des lettres. Le principal effort sera sans doute concentré à Paris. Hors de là, il y aura peut-être quelques facultés à Lille ou à Toulouse, et au bout du compte il n'est point impossible que la réalité ne reprenne promptement ses droits.

Ce qu'il y a de plus grave et de plus dangereux peut-être, c'est que ce mouvement, sans être jusqu'ici suffisamment mûri et coordonné, a l'inconvénient de dévoiler un esprit qui en viendrait facilement à dépasser les limites de la loi sur l'enseignement et même de toute loi. On ne le cache pas, on le dit tout haut avec une naïveté redoutable. Les universités nouvelles doivent être des institutions exclusivement catholiques, rattachées par leurs statuts, par toute leur existence, au saint-siège. Ce qu'on entend par la liberté de l'enseignement, un auditeur de Rote, M^{sr} Nardi, est allé le dire à Poitiers. L'enseignement libre, c'est un mot qui donne le frisson à M^{sr} Nardi, il n'y a de liberté légitime que la liberté d'enseigner le bien et le vrai définis par l'autorité religieuse. Ce qu'on entend par l'enseignement du droit, un membre de la compagnie de Jésus, le père Sambin, l'a dit aussi à Poitiers. Le droit moderne est la cause de toutes les perturbations sociales. Tout le mal vient du principe de la souveraineté de la nation, de ce fait que « la loi n'est plus que l'expression de la volonté générale. » C'est la mission des universités catholiques de renouveler les études du droit. Bref, ce serait une campagne en règle engagée contre la société moderne et son esprit, contre les lois civiles et politiques. On ne voit pas qu'on créerait ainsi une situation toute particulière, où il s'agirait de savoir si, sous le voile de la liberté, des associations investies en certains cas du caractère de la personnalité civile pourraient enseigner le mépris des lois sur lesquelles repose la société française. Toujours est-il qu'il en résulte nécessairement pour l'état un devoir nouveau d'activité et de vigilance. Que l'enseignement soit libre, puisque la loi a créé cette liberté, il n'y a rien à dire; mais l'état a désormais deux obligations impérieuses. Il doit s'occuper sans plus de retard de tout ce qui peut fortifier son enseignement, cette université à laquelle on en vient à disputer le titre d'université de France, et il est tenu de maintenir dans ses actes, dans la direction qu'il donne aux affaires, son caractère de représentant de la société moderne; il ne doit pas surtout avoir toujours l'air

d'être le complaisant timide des entreprises ouvertement dirigées contre lui. S'il faut tout dire, M. le ministre de l'instruction publique semble jusqu'ici comprendre médiocrement ce rôle nouveau et agrandi de chef de l'enseignement. Protéger le grand âge des vieux professeurs, éternisés dans leur chaire au détriment des générations nouvelles, et faire des circulaires sur le cumul des fonctions d'instituteur et de secrétaire des communes, c'est fort bien, c'est d'un chef de bureau prévoyant; mais il faut aujourd'hui un autre esprit et une autre fermeté d'action. Sur tous les points, à l'esprit de secte ou de parti envahissant, il faudrait opposer l'attitude d'un gouvernement résolu montrant au pays qu'il peut compter sur une protection et une direction. Ce n'est pas ce que nous avons encore; il est vrai que bien d'autres choses nous manquent. On ferait beaucoup mieux de s'occuper sérieusement de ces choses sérieuses, au lieu de se livrer quelquefois à de lourdes et bavardes divagations de journaux. Nous les connaissons, pour notre part, ces diatribes monotones que la *Revue* a le privilège de recevoir sans émotion, et qu'un écrivain de talent s'est donné récemment la peine de relever avec autant d'esprit que de sympathie. Il y a bien quarante ans qu'on dit les mêmes balivernes dans les mêmes termes, le plus souvent pour les mêmes motifs auxquels le public ne s'intéresse guère, et que ces injures sont l'escorte obligée de la bonne renommée de la *Revue*. Il faudrait avoir du temps à perdre pour s'y arrêter.

L'Europe pourrait-elle aujourd'hui être entraînée dans des complications nouvelles par l'insurrection de l'Herzégovine? L'Europe, à vrai dire, ne semble pas plus disposée à rester impassible devant ces luttes sanglantes qu'à se laisser remettre sur les bras cette éternelle question d'Orient. Une intervention en Orient est toujours grave sans contredit, parce qu'elle peut s'étendre et parce qu'elle remet aussitôt en doute l'existence de l'empire turc. Elle ne devient cependant un danger pressant que lorsque les puissances européennes suivent des politiques différentes. Ce n'est point le cas aujourd'hui. S'il y a eu au premier moment des ambitions cachées, des velléités ou des craintes, toutes ces dispositions sont venues se confondre dans une certaine action commune qui s'exerce dans la province insurgée elle-même comme à Constantinople. Des consuls européens sont chargés d'une mission conciliatrice dans l'Herzégovine, et la Porte à son tour envoie un commissaire-général en même temps qu'elle semble se mettre en mesure de dominer l'insurrection par les armes. Dans quelle proportion se lient ces deux actions, l'une militaire, l'autre diplomatique? réussira-t-on à désarmer les insurgés en obtenant d'un autre côté des concessions de réformes administratives du sultan? On ne peut nier que toutes ces questions ne soient singulièrement délicates. Dans tous les cas, pour le moment, le gage le plus plausible de la paix européenne, c'est l'entente des cabinets, et

la meilleure garantie de la sincérité de cette entente, c'est que personne n'est vraiment intéressé aujourd'hui à voir s'ouvrir une crise qui serait un embarras pour toutes les politiques.

Les guerres civiles de l'Espagne ont cela de commun avec les guerres civiles de l'Orient, qu'elles sont toujours plus près de commencer ou de recommencer que de finir. Lorsqu'il y a plus de six mois la restauration du jeune roi Alphonse XII s'est accomplie avec une facilité qui était tout au moins un signe de la lassitude du pays, de l'épuisement des passions révolutionnaires, on a pu un moment se laisser aller à cette illusion, que la monarchie rétablie à Madrid devait porter le dernier coup à l'insurrection carliste et ramener promptement la paix au-delà des Pyrénées. C'était aller un peu vite et ne point tenir compte des ressources d'une insurrection fortement organisée, de la difficulté des opérations militaires dans les provinces occupées par le prétendant, de tous les embarras d'un jeune règne succédant à la décomposition politique et administrative des dernières années. Les choses marchent plus lentement au-delà des Pyrénées, mais enfin elles marchent, et depuis quelque temps surtout il est visible que le gouvernement de Madrid prend de plus en plus l'avantage. L'armée libérale s'avance avec prudence, mais avec sûreté, gagnant pas à pas du terrain, et les carlistes reculent, allant d'échec en échec, perdant leurs positions et leurs places d'armes, rejetés par degrés dans leurs derniers retranchemens. La campagne engagée, il y a quelques semaines, par le ministre de la guerre lui-même, le général Jovellar, a eu pour premier résultat de dégager Valence, le Maestrazgo, les régions de l'Èbre, de reprendre Cantavieja et de refouler dans le Haut-Aragon, jusque vers les frontières françaises, les forces commandées par Dorregaray. Aujourd'hui les carlistes viennent d'essayer un nouveau coup en Catalogne; ils ont perdu la Seu d'Urgel après un siège de quelques jours dirigé par le général Martinez Campos. Jusqu'au dernier moment, ils paraissent avoir compté sur des diversions tentées par Dorregaray et Saballs pour dégager les assiégés; mais les tentatives des deux chefs ont été déjouées par les colonnes alphonсистes, et la place, livrée à elle-même, privée d'eau, accablée de feu, est tombée devant les armes de Martinez Campos. La citadelle a capitulé sans conditions, sauf les honneurs de la guerre qui ont été accordés aux défenseurs. La garnison est prisonnière avec un des chefs les plus énergiques, Lizarraga; parmi les prisonniers est l'évêque de la Seu d'Urgel, qui est l'aumônier du prétendant et qui joue dans ces malheureuses affaires un rôle assez peu pastoral. C'est évidemment pour les carlistes un coup moral et matériel des plus graves qui marque le déclin de la cause, en même temps que la reprise de la Seu d'Urgel témoigne de la sûreté et de l'efficacité des opérations poursuivies par l'armée alphonсистe. L'insurrection n'est point sans doute par cela même complètement

vaincue en Catalogne; elle est du moins sérieusement atteinte, elle ne peut plus être qu'une guerre de bandes avec laquelle on en finira par une poursuite un peu active, et pendant ce temps une partie des forces employées de ce côté pourra être envoyée vers le nord pour concourir aux opérations du général Quesada. Serrée de toutes parts, en Aragon et en Catalogne, cernée par l'Alava et la Biscaye, l'insurrection carliste semble désormais devoir être rejetée avant l'hiver dans son dernier asile des montagnes de la Navarre.

Toujours est-il que cette guerre civile espagnole entre visiblement aujourd'hui dans une phase nouvelle, une phase décisive. Plus que jamais on peut dire que c'est simplement une affaire de temps, peut-être de quelques mois. Que l'insurrection résiste encore, c'est possible; elle ne peut plus qu'aggraver la situation du pays et exposer ces malheureuses provinces à toutes les conséquences de la guerre, sans aucune chance de succès. De quoi peut se prévaloir ce prétendant qui ne fait qu'ensanglanter et ravager une partie de l'Espagne depuis trois ans? La légitimité dynastique, elle ne lui appartient pas. L'intérêt religieux, il ne le représente pas; sa cause n'est même pas avouée par le pape, qui au contraire a reconnu le roi Alphonse. Si don Carlos a compté sur la victoire pour reconquérir ce qu'il appelle son royaume, il doit y renoncer. Ce qu'il n'a pas pu faire devant un pays en dissolution, devant une anarchie impuissante, il ne le fera sûrement pas maintenant qu'il a devant lui un gouvernement organisé, accepté par la nation, reconnu par l'Europe, représentant pour l'Espagne les idées conservatrices et libérales. En revanche, il y a un résultat auquel son obstination peut conduire. Jusqu'ici le gouvernement de Madrid s'est montré très réservé dans son langage, il n'a nullement témoigné l'intention d'abolir les privilèges traditionnels d'autonomie des provinces insurgées; il a plutôt promis de respecter ces droits si on se soumettait. Si on lui répond par la guerre jusqu'au bout, les provinces basques sont fatalement condamnées à toutes les suites d'une occupation de vive force; elles perdront des droits que la reine Isabelle avait respectés une première fois après la guerre de sept ans. Le gouvernement de Madrid ne peut pas être moralement obligé à respecter des privilèges dont on se sert contre lui.

De toute façon, le prétendant carliste n'est donc plus qu'un ambitieux fanatique sacrifiant à un intérêt personnel, sans espoir de succès, et le sang qu'il peut faire couler encore, et la prospérité des provinces qu'il entraîne à sa suite, dont il épuise les ressources et exploite le dévouement. Le prétendant a pu tromper les Basques tant qu'il y avait à Madrid un roi qu'on pouvait appeler du nom d'étranger ou une république qui ne se manifestait que par une violente anarchie. Cette confusion n'est plus possible, et si les Basques ne déposent pas volontai-

rement les armes, ils subiront les conséquences d'une lutte qui ne les intéresse pas, qui n'est plus qu'une affaire d'ambition personnelle pour don Carlos, et dont l'issue ne peut plus être douteuse. C'est là aujourd'hui en effet toute la situation en Espagne. La cause carliste est à bout de ressources, et malgré les fanfaronnades des bulletins que les journaux légitimistes français reproduisent avec complaisance, le prétendant semble réduit à douter de quelques-uns de ses principaux lieutenans, qu'il aurait même, dit-on, emprisonnés. Le gouvernement de Madrid au contraire n'a fait depuis quelques mois que s'affermir en reconstituant ses forces, en étendant ses moyens d'action. Il ne s'est point hâté, il ne s'est point mépris sur les difficultés de toute sorte qu'il avait à vaincre, et aujourd'hui encore il paraît se défendre de toute illusion, puisque, pour en finir, il sent la nécessité d'augmenter l'armée, de faire une nouvelle levée de 100,000 hommes. C'est assurément beaucoup pour l'Espagne, mais ce sacrifice momentané ne semblera pas trop lourd, si, par ce déploiement de forces, on peut arriver à une paix prochaine qui sera tout à la fois une victoire militaire et une attestation de l'ascendant moral de la monarchie constitutionnelle restaurée.

C'est donc un dernier effort à faire pour terminer cette guerre civile aussi désastreuse pour les provinces basques elles-mêmes que pour la Péninsule tout entière. Les généraux espagnols ont repris l'avantage, ils n'ont qu'à poursuivre leur victoire, à montrer de l'activité dans les opérations qu'ils ont à mener jusqu'au bout. Ils se sentent soutenus par un gouvernement régulier, par un chef de ministère qui n'a cessé de montrer la plus prévoyante habileté dans toutes ces affaires de la restauration espagnole. Par toute sa politique, par son activité vigilante au milieu des difficultés, par sa modération entre les partis, M. Canovas del Castillo s'est révélé comme le vrai ministre de la monarchie constitutionnelle, secondant les chefs militaires, contenant les impatiences de réaction, sauvegardant les principes de tolérance religieuse, et préparant tous les élémens d'une réorganisation politique du pays. C'est la fortune de l'Espagne que la prochaine défaite des carlistes ne puisse être désormais que le signal du rétablissement définitif des institutions libérales avec un roi dont la jeunesse intelligente semble un gage d'avenir.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.